



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# Observatoire Régional de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Île-de-France **2025**

Chiffres clés au 31/12/2024







# Préambule

L'Observatoire Régional de l'AB d'Ile-de-France animé par le GAB Ile-de-France (GAB IdF) produit chaque année un état des lieux le plus complet possible de la production et des circuits de distribution des fermes en AB de la région. En simultan , il donne un aper u des op rateurs (pr parateurs, distributeurs...) qui proposent des produits bio dans leur gamme et repr sentent des d bouch s potentiels pour les fermes en AB franciliennes.

Ce document est le fruit d'un traitement minutieux des informations r colt es par les agents du GAB IdF dans le cadre de leurs missions d'animation et de conseil aupr s des fermes de 1988   aujourd'hui, des chiffres globaux fournis par l'Agence Bio (notifications des fermes bio ou en conversion et des op rateurs de l'aval), des attestations de production des exploitations  tablies par les organismes certificateurs, des donn es du dernier recensement Agreste (2020), des donn es sur les Aires d'Alimentation de Captages, captages prioritaires, etc. fournies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

La r alisation de cet Observatoire est soutenue par la R gion Ile-de-France et l'AESN, en lien avec la DRIA AF et l'Agence Bio.



Les Agriculteurs **BIO** d' le-de-France





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Ile-de-France

# Sommaire

1. L'Agriculture Biologique en Ile-de-France .....5-17
2. Les tendances de l'AB en Ile-de-France .....18-26
3. L'Agriculture Biologique et l'eau en Ile-de-France .....27-31
4. L'Agriculture Biologique dans les départements .....32-45
5. Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés  
.....46-70
6. Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en IdF .....71-95
7. La consommation des produits en AB en Ile-de-France  
.....96-100
8. Sigles, abréviations et lexique .....101-104



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 1. L'Agriculture Biologique en Île-de-France

Les chiffres clés .....	6
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien .....	7
Les productions .....	8
Les surfaces par production .....	9
La mixité des exploitations .....	10
L'emploi .....	11-13
La pyramide des âges .....	14
Les femmes dans l'Agriculture Biologique francilienne .....	15
La transmission des + de 55 ans .....	16
La diversité des ateliers de production .....	17



# Les chiffres clés

## Place de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France

Sur les 564 027 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en région Ile-de-France, Tous Modes de Productions Confondus (TMPC : exploitations conventionnelles et biologiques, Agreste 2020), 38 484 ha sont aujourd'hui cultivés en Agriculture Biologique, soit près de 6,8% de la SAU régionale. Parmi ces surfaces, 37,8% sont en cours de conversion. Les exploitations en AB (671) représentent 15,2% des exploitations TMPC (4 425 exploitations TMPC estimé, Source : Agreste 2020).

Pour la première fois depuis 30 ans, les surfaces engagées en AB en Ile de France reculent en 2024. Dans ce contexte, on salue l'engagement de :

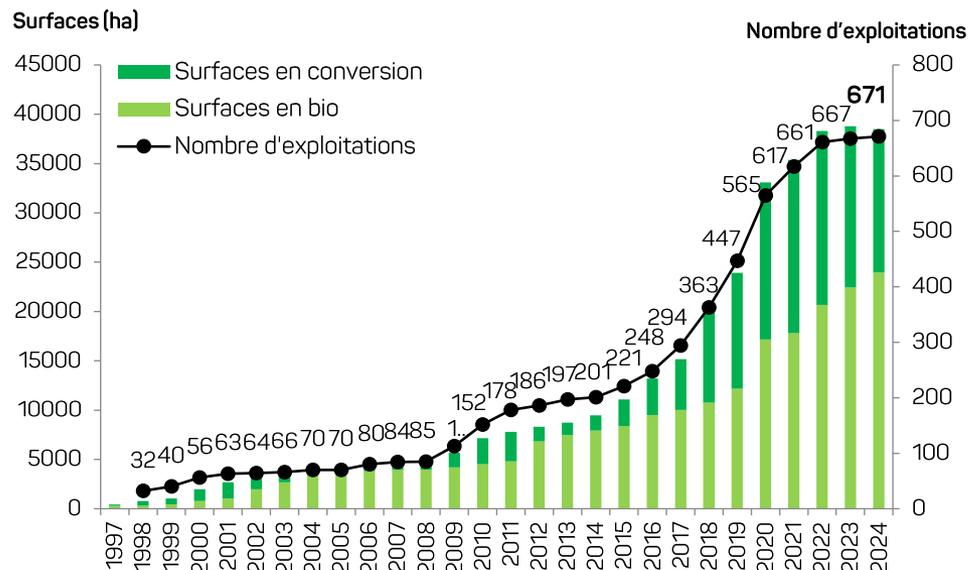
- **41 nouvelles fermes en AB** et **331,1 ha** nouvellement engagés en AB :
  - **31 fermes** créées pour **297,9 ha**
  - **2 agriculteurs** s'étant installés sur des fermes en AB existantes, permettant de maintenir 186,6 ha en AB ;
  - **1 nouvelle ferme** est issue de l'arrêt puis de la fusion de 2 fermes, totalisant ainsi 191,6 ha en AB.
  - **7 conversions** ont engagé **33,2 ha** ;
- **26 fermes en AB** ont engagé **671 ha** supplémentaires en AB (poursuites de conversion).
- **37 arrêts** sont recensés en 2024. **1291,7 ha** déconvertis dont **321,1 ha** ont été maintenus grâce à 2 reprises. Ce qui conduit à une perte nette de **970,6 ha**. Plus de détails à la page 25.

**671**  
exploitations sont engagées dans une certification AB à fin 2024

**38 484 ha**  
sont cultivés en bio ou en conversion fin 2024

**15,2%**  
des exploitations agricoles franciliennes sont engagées en AB à fin 2024

## Surfaces et nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique depuis 1997





# L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien

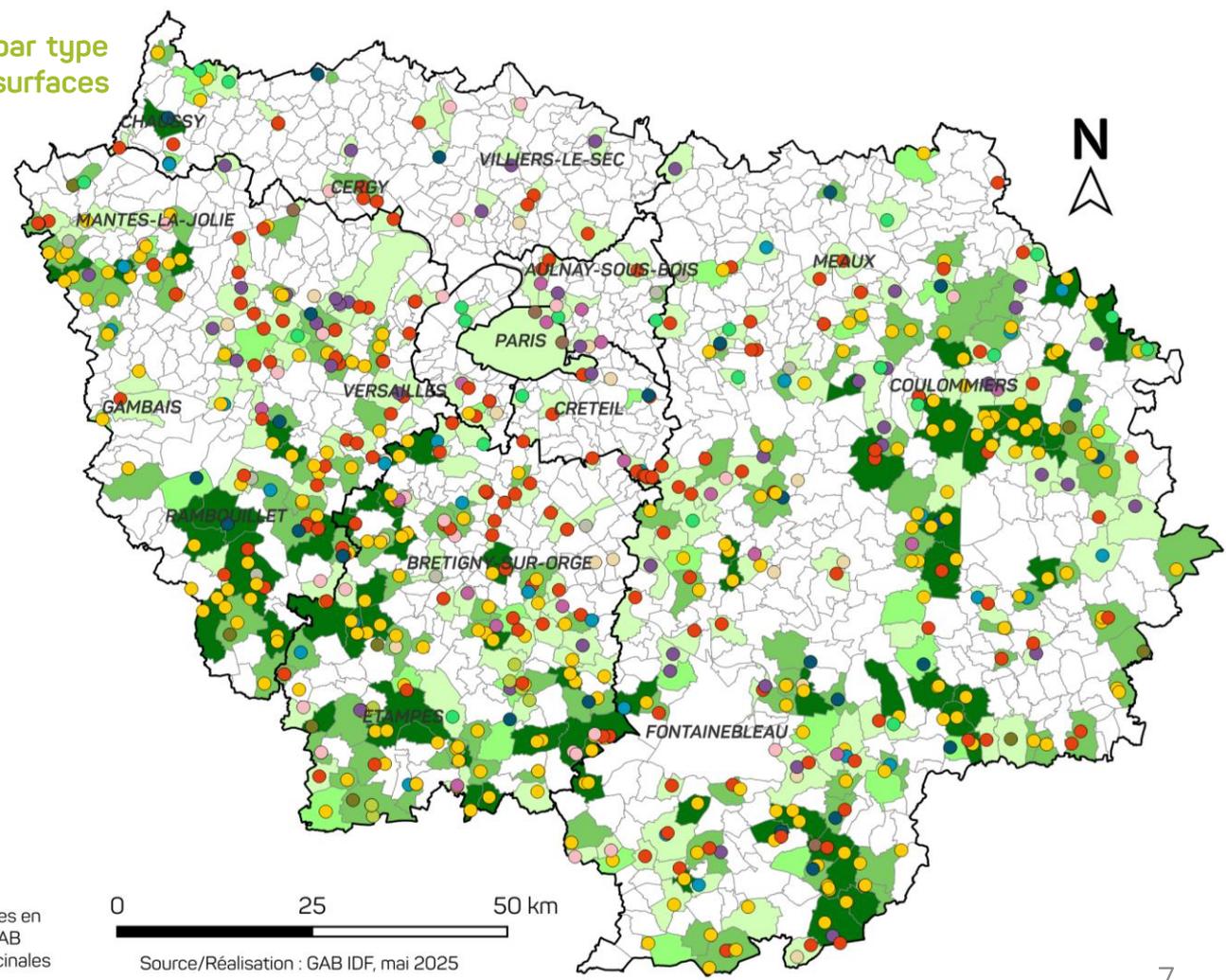
Exploitations engagées en AB par type de production principale et par surfaces cultivées en AB par commune

### Surfaces en AB

- 0 - 20 ha
- 20 - 50 ha
- 50 - 200 ha
- 200 ha et plus

### Exploitations engagées en AB par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre\*
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM\*\*
- Viticulture



Autre \* : terres (généralement des prairies) engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB  
PPAM \*\* : Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales

Source/Réalisation : GAB IDF, mai 2025



# Les productions

## 3/4

des fermes engagées en AB de la région Ile-de-France produisent principalement des grandes cultures ou des légumes.

### Mieux comprendre

Les surfaces « Légumes » concernent le maraîchage diversifié, les légumes de plein champ, les légumes secs, les champignons, le cresson et les plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les grandes cultures désignent la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes à fibres et autres cultures industrielles. La production principale « Autre » désigne des exploitations qui ont des terres certifiées en AB - généralement des prairies - mais qui ne sont pas valorisées en AB ou ne sont pas exploitées par leur propriétaire. Elles peuvent être allouées à d'autres agriculteurs. On peut utiliser ce terme pour désigner les fermes dont l'engagement en AB est confirmé, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur la production.

### Répartition des exploitations d'Ile-de-France par type de production principale\* et par département

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	 Grandes cultures	 Légumes	 Arboriculture et petits fruits	 Polyculture-élevage et élevage	 Apiculture	 Pépinières et Cultures Ornementales (PCO)	Autre	Total
<b>77</b>	120	77	37	32	7	5	4	282
<b>78</b>	66	53	16	12	7	1	4	159
<b>91</b>	71	58	5	10	4	7	2	157
<b>95</b>	4	16	6	4	1			31
<b>75, 92, 93, 94</b>	1	21	8	2	3	6	1	42
<b>Région</b>	<b>262</b>	<b>225</b>	<b>72</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>671</b>
<b>Part</b>	39%	33,6%	10,7%	8,9%	3,3%	2,8%	1,7%	100%

\* La production principale désigne la production qui génère le chiffre d'affaires le plus important.



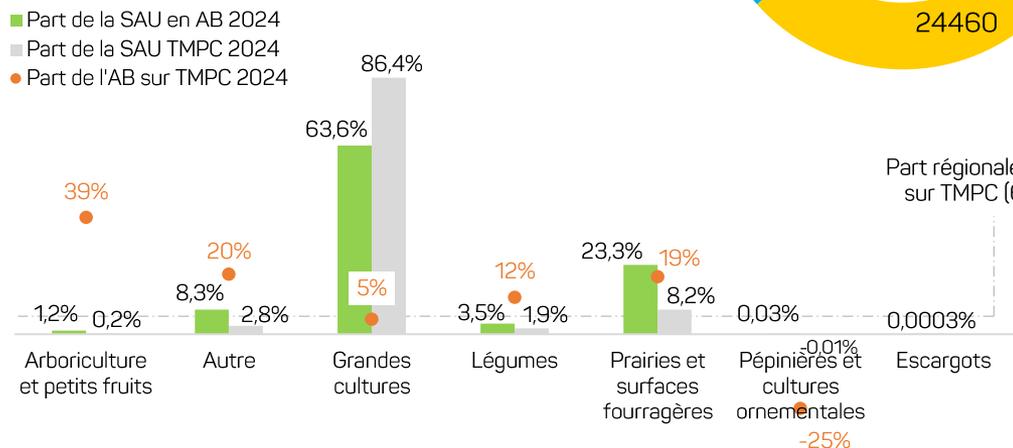
# Les surfaces par production

# 86,9%

des surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont consacrées aux grandes cultures et aux prairies et surfaces fourragères.

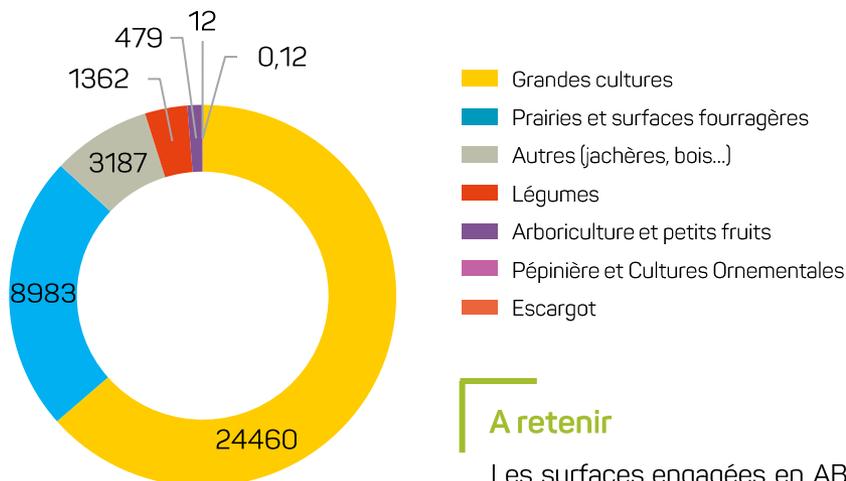
## Part (%) des surfaces AB et TMPC par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2024 et Agreste 2020)



## Répartition des surfaces (ha) AB d'Ile-de-France par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



### A retenir

Les surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont principalement cultivées en grandes cultures (63,6%). Leur proportion est inférieure à la part des grandes cultures dans l'agriculture francilienne TMPC (86,4%).

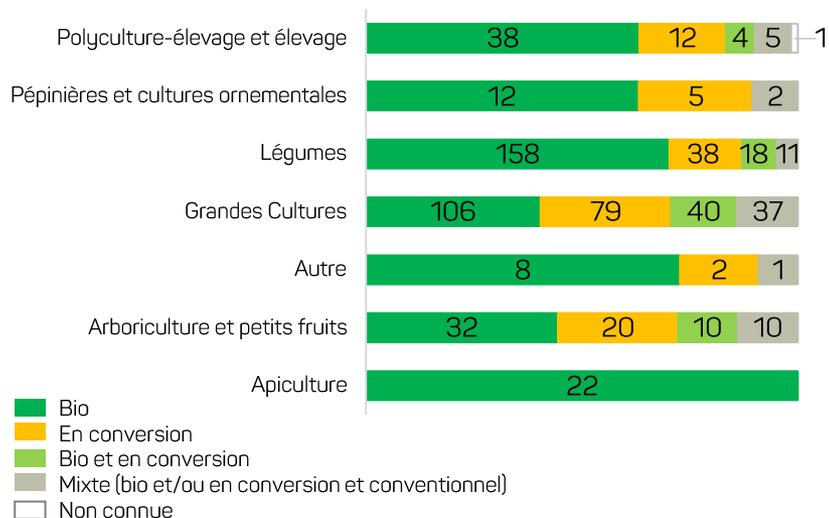
On observe que les surfaces de prairies et de productions fourragères en bio représentent 23,3% de la surface engagée en AB en Région IdF, contre 8,2% en TMPC. Ces surfaces sont utiles dans les rotations de culture, notamment pour les productions céréalières.

\* Les calculs liés au TMPC 2024 sont issus d'une projection avec les écarts moyens entre 2010 et 2020



# La mixité des exploitations

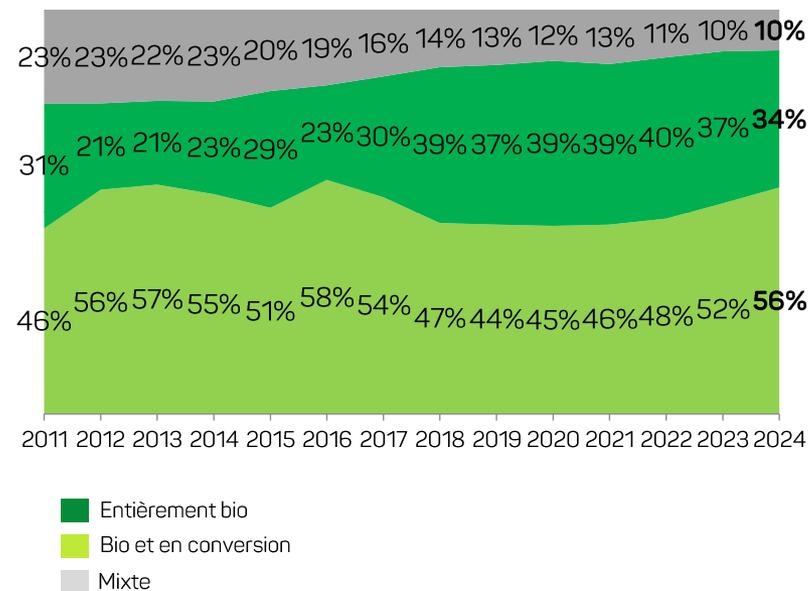
## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB par type de production (Sources : GAB IdF, 31/12/2024)



## A retenir

95,1% des exploitations légumières engagées en AB ne sont pas mixtes, c'est-à-dire que leurs surfaces sont toutes en bio et/ou en conversion. 70,2% ont terminé leur conversion, c'est-à-dire qu'elles ont toutes leurs surfaces en bio. En grandes cultures, 85,9% ne sont pas mixtes et 40,5% ont achevé la conversion.

## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Mieux comprendre

Cette mixité des exploitations franciliennes engagées en AB s'explique principalement par une conversion progressive.

# 90%

des fermes engagées en AB en Ile-de-France conduisent l'ensemble de leurs surfaces en Agriculture Biologique (c'est-à-dire que les surfaces sont labellisées bio et/ou en cours de conversion).

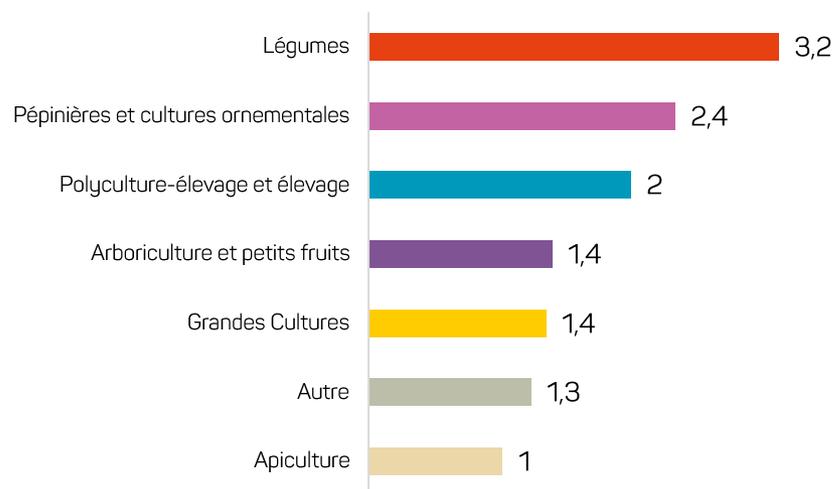


# L'emploi

## 1 196

Unités de Travail Agricole (UTA) sont liées à la production AB en Ile-de-France à fin 2024. Les données proviennent de 580 fermes sur les 671, ce qui conduit à une projection totale de 1384 UTA. 49,7% sont des chefs d'exploitation (688 UTA) et 50,3% sont salariés permanents (696 UTA) dont 5,4% sont issus du cadre familial. Les salariés saisonniers dont le nombre est particulièrement variable d'une année à l'autre, ne sont pas pris en compte ici, mais représentaient en 2024 près de 422 UTA.

### Moyenne des UTA par exploitation (hors emplois saisonniers) par type de production principale *(Source : GAB IdF, 31/12/2024)*



## 77,1%\*

des UTA sont liées exclusivement aux exploitations agricoles. Ce sont les chefs d'exploitation et les salariés permanents dont les UTA familiaux, soit 922 emplois.

## 22,9%\*

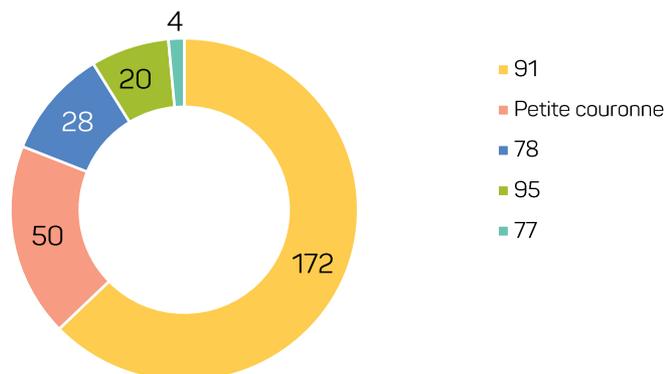
des UTA sont liées aux 16 structures d'insertion, soit 274 emplois (cf. p.11).

*\*Hors saisonniers*

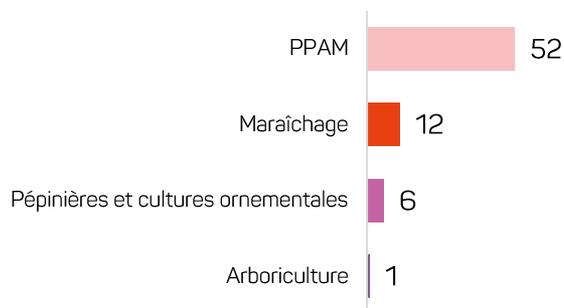


# L'emploi

## Nombre de salariés (encadrés et encadrants hors saisonniers) des structures d'insertion produisant en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Moyenne des Unités de Travail Agricole (UTA) pour les structures d'insertion par type de production principale (hors saisonniers) (Sources : GAB IdF, 31/12/2024)



**18** structures d'insertion sont engagées en AB en Ile-de-France.

Ces structures n'ont pas pour activité première la production agricole, mais la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

- 11 sont des Jardins d'Insertion par l'Activité Economique (JIAE). Elles emploient 159 salariés. Parmi elles, 3 jardins du Réseau Cocagne emploient 23 salariés.
- 7 sont des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Ils emploient 115 salariés.

14 de ces structures font principalement du maraîchage, 2 des plantes à parfum aromatiques et médicinales, 1 est en pépinière et cultures ornementales et 1 en arboriculture.

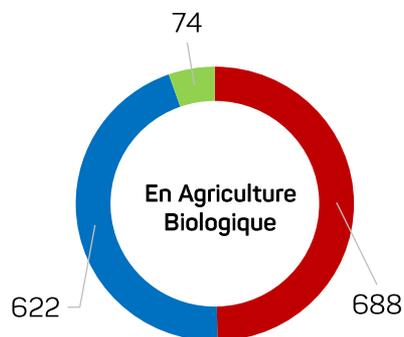
### A retenir

Ces structures ont davantage de salariés que les exploitations agricoles, en raison de leur mission d'insertion professionnelle.



# L'emploi

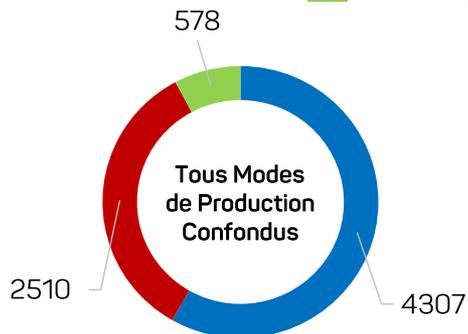
## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers) (Sources : GAB IdF, 31/12/2024 et Agreste 2020)



**2,1 UTA** en moyenne par exploitation en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- UTA chefs d'exploitation et coexploitants
- UTA salariés permanents
- UTA familiales (hors chefs d'exploitation)

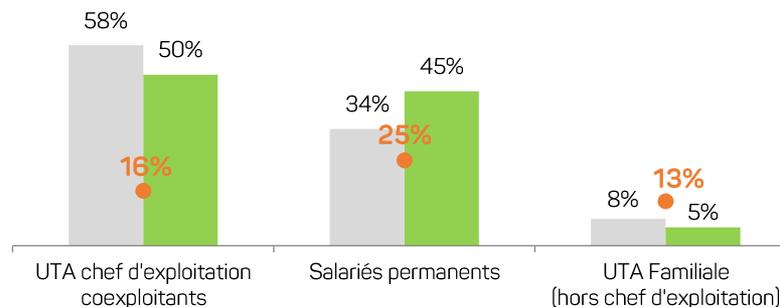


**1,7 UTA** en moyenne par exploitation TMPC

(Source : Agreste 2020)

## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers) selon le mode de production (Sources : GAB IdF, 31/12/2024 et Agreste 2020)

- Part des UTA exploitations TMPC
- Part des UTA exploitations bio
- Part du bio sur TMPC



### A retenir

En Agriculture Biologique, il y a en moyenne par exploitation de **1,2 fois plus** de salariés qu'en tous Modes de Production Confondus. Les Unités de Travail Agricole (UTA) en Agriculture Biologique (AB) représentent **18,7%** des Unités de Travail Tous Modes de Production Confondus (TMPC).

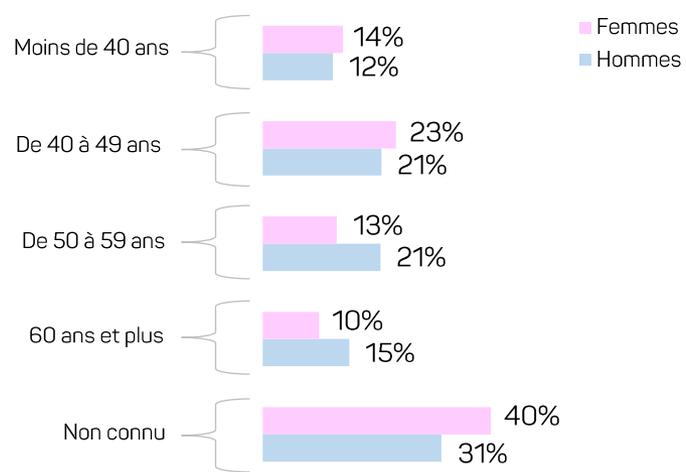


# La pyramide des âges

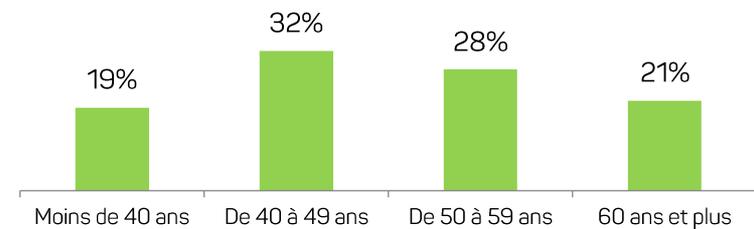
## 49,7 ans

C'est l'âge moyen des chefs d'exploitation engagés en AB sur la région Ile-de-France. (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

### Pyramide des âges selon le genre des agriculteurs engagés en AB en Ile-de-France (Sources : GAB IdF, 31/12/2024)

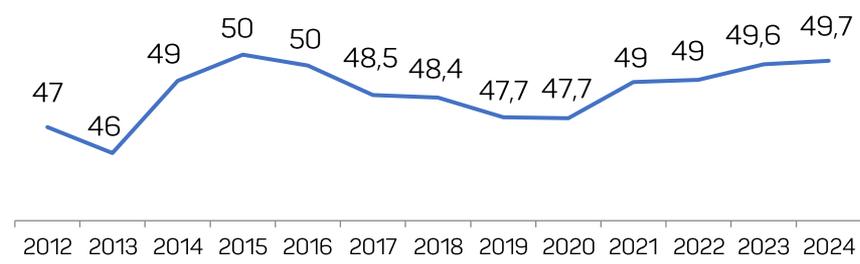


### Répartition des chefs d'exploitations engagés en AB (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



Les tendances cette année se traduisent par une augmentation de la tranche « de 40 à 49 ans » contre une diminution de la tranche des « moins de 40 ans ». Les parts de plus de 50 ans restent stable.

### Âge moyen des agricultrices et agriculteurs en AB franciliens (Source : GAB IdF, 31/12/2024)





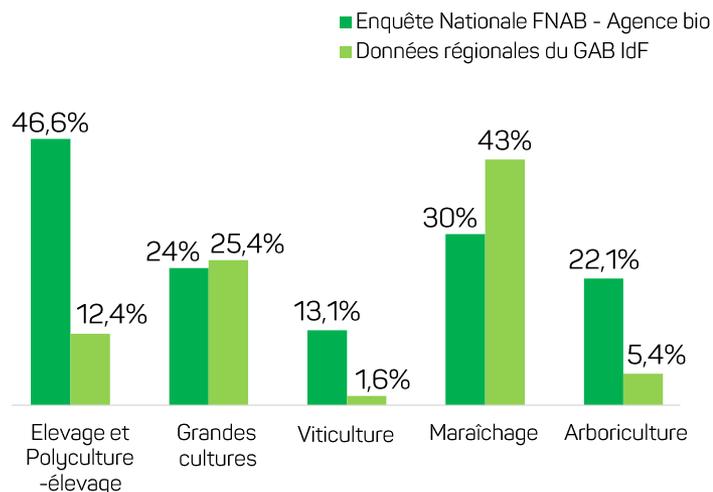
# Les femmes dans l'AB francilienne

## 48 ans

C'est l'âge moyen des agricultrices engagées en AB (passant de 48,9 à 48,2 ans en 2024) dans la région Ile-de-France contre 45 ans pour la moyenne nationale (Source : Enquête FNAB – Agence Bio, 2018).

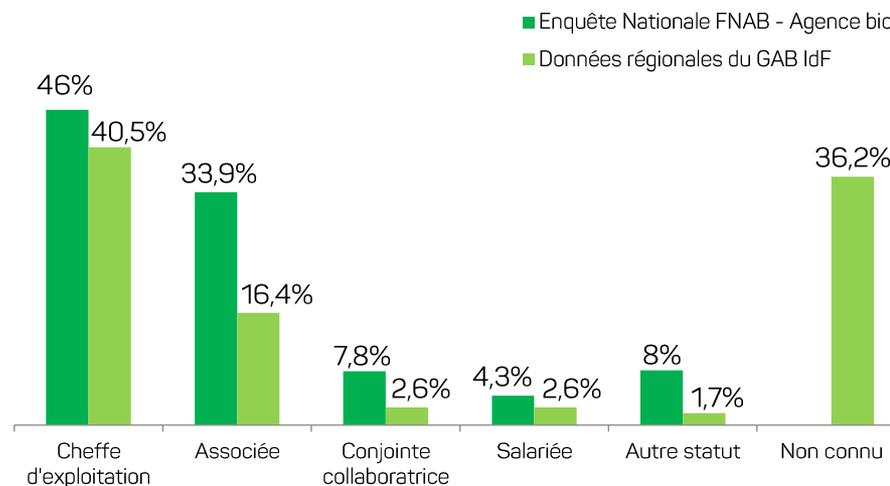
## Répartition (en %) des fermes où travaillent les agricultrices en AB selon les productions

(Sources : GAB IdF, 31/12/2024 ; Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)



## Répartition des agricultrices bio selon leur statut juridique dans les fermes en AB

(Sources : GAB IdF, 31/12/2024 ; Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)



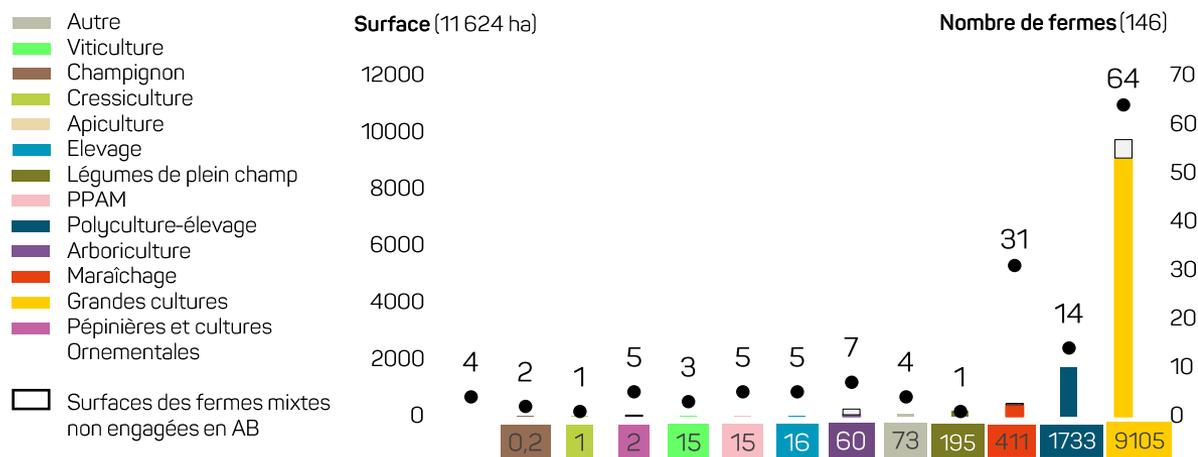
## 88 femmes

sont cheffes d'exploitation ou associées exploitantes parmi les 193 femmes engagées en AB en Ile-de-France.



# La transmission des + de 55 ans

## Nombre de fermes et surfaces en AB par production principale dont le chef d'exploitation a plus de 55 ans (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



# 21,7%

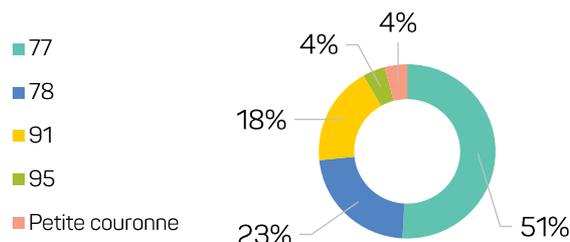
des agriculteurs engagés en AB ont aujourd'hui 55 ans et plus. Cela représente 23,6% des fermes en AB franciliennes (hors structures à visée d'accompagnement professionnel de type chantier d'insertion, etc.) et 30,2% des surfaces en AB d'Ile-de-France.

Certaines de ces fermes sont mixtes (possèdent des surfaces en AB et non engagées en AB) : 925,4 ha sont non engagées en AB et réparties entre les fermes en production principale grandes cultures, arboriculture, PCO et maraîchage.

### Le saviez-vous ?

Le GAB IdF accompagne les futurs cédants à transmettre leurs fermes en AB. Fort de son accompagnement à l'installation, le GAB IdF contribue à mettre en relation les cédants avec des candidats à la reprise et propose un accompagnement personnalisé tout au long de la transmission. Des formations et des outils spécifiques permettent aux cédants d'obtenir les clés d'une transmission réussie.

### Répartition des producteurs de plus de 55 ans par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



La transmission des fermes en AB est un enjeu majeur pour maintenir les surfaces en AB.

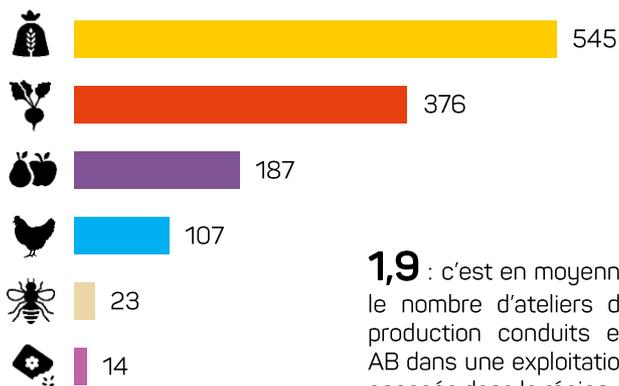
# 51%

des producteurs de 55 ans et plus se situent en Seine-et-Marne (74 sur 146).



# La diversité des ateliers de production

## Les ateliers de production AB par catégorie de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**1,9** : c'est en moyenne le nombre d'ateliers de production conduits en AB dans une exploitation engagée dans la région.

## Mieux comprendre

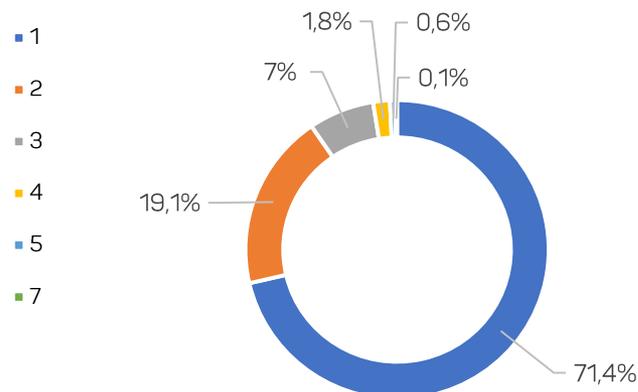
### Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

Il s'agit d'une unité de gestion considérée comme autonome au quotidien, mais coordonnée dans le temps. Ainsi, on identifie un atelier de production par type de production différente dans une exploitation (grandes cultures, maraîchage, etc.).

**28,6%** des exploitations ont 2 ateliers ou plus.

**1 252 ateliers** sont conduits en AB dans la région. Les ateliers les plus représentés sont les grandes cultures (545) et les légumes (376, dont 200 en maraîchage diversifié). Les surfaces dédiées à l'élevage (les prairies temporaires et permanentes, les légumineuses, ainsi que des surfaces fourragères) représentent 494 ateliers supplémentaires.

## Répartition des exploitations AB par nombre d'ateliers de production (Source : GAB IdF, 31/12/2024)





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

## 2.

# Les tendances de l'AB en Ile-de-France

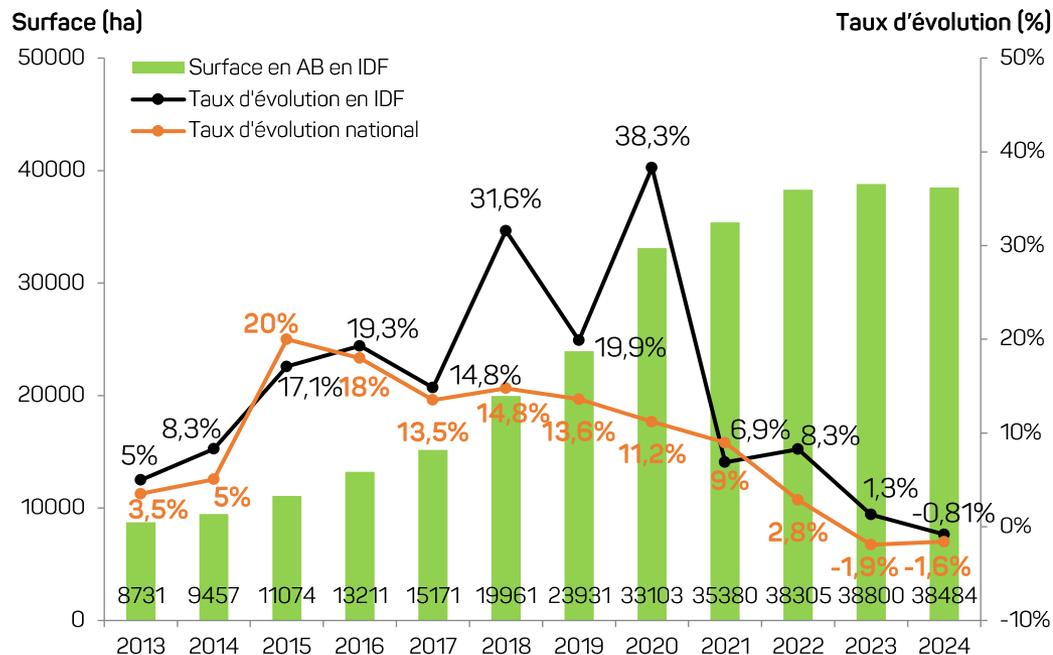
Détail de l'évolution de l'AB .....	19
Les installations .....	20
Les conversions .....	21
Les poursuites de conversion .....	22
Bilan des installations et des conversions .....	23-26



# Détail de l'évolution de l'AB

## Historique de la progression des surfaces engagées en AB

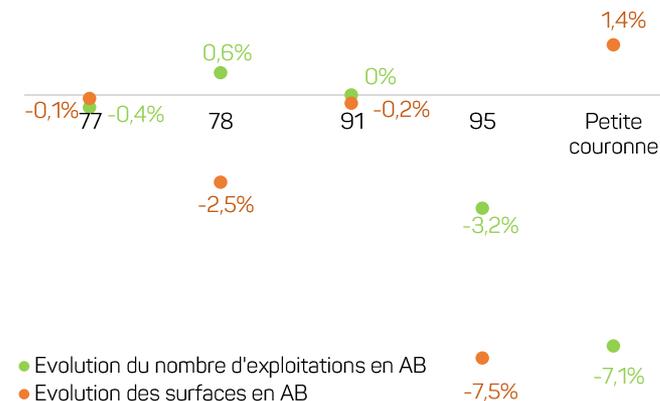
[Source : GAB IdF, 31/12/2024]



**+ 39** nouvelles exploitations  
**+ 331** nouveaux hectares

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées par département francilien entre 2023 et 2024

[Source : GAB IdF, 31/12/2024]



Depuis nos premières données de surfaces il y a 27 ans, l'IdF affiche pour la première fois un taux d'évolution des surfaces négatif avec un recul net de 316 ha entre 2023 et 2024. En 2024, il y a eu plus de nouveaux engagés que d'arrêts, mais ces derniers ont déconverti plus de surfaces que les nouveaux n'en ont engagé. Le taux d'évolution de l'IdF reste tout même supérieur au taux national.

Le détail de ces évolutions est à retrouver dans l'analyse par département page 31 à 44 de cet Observatoire.



# Les installations

## 34 installations

Dont 31 sur de nouvelles fermes en AB (soit 297,9 ha), 2 installations en reprise de fermes et 1 nouvelle ferme issue de la fusion de 2 fermes existantes. 26% de ces nouvelles installations (soit 9 installations) sont en maraîchage, suivi de 14,7% (soit 5 installations) pour les PPAM comme pour les grandes cultures.

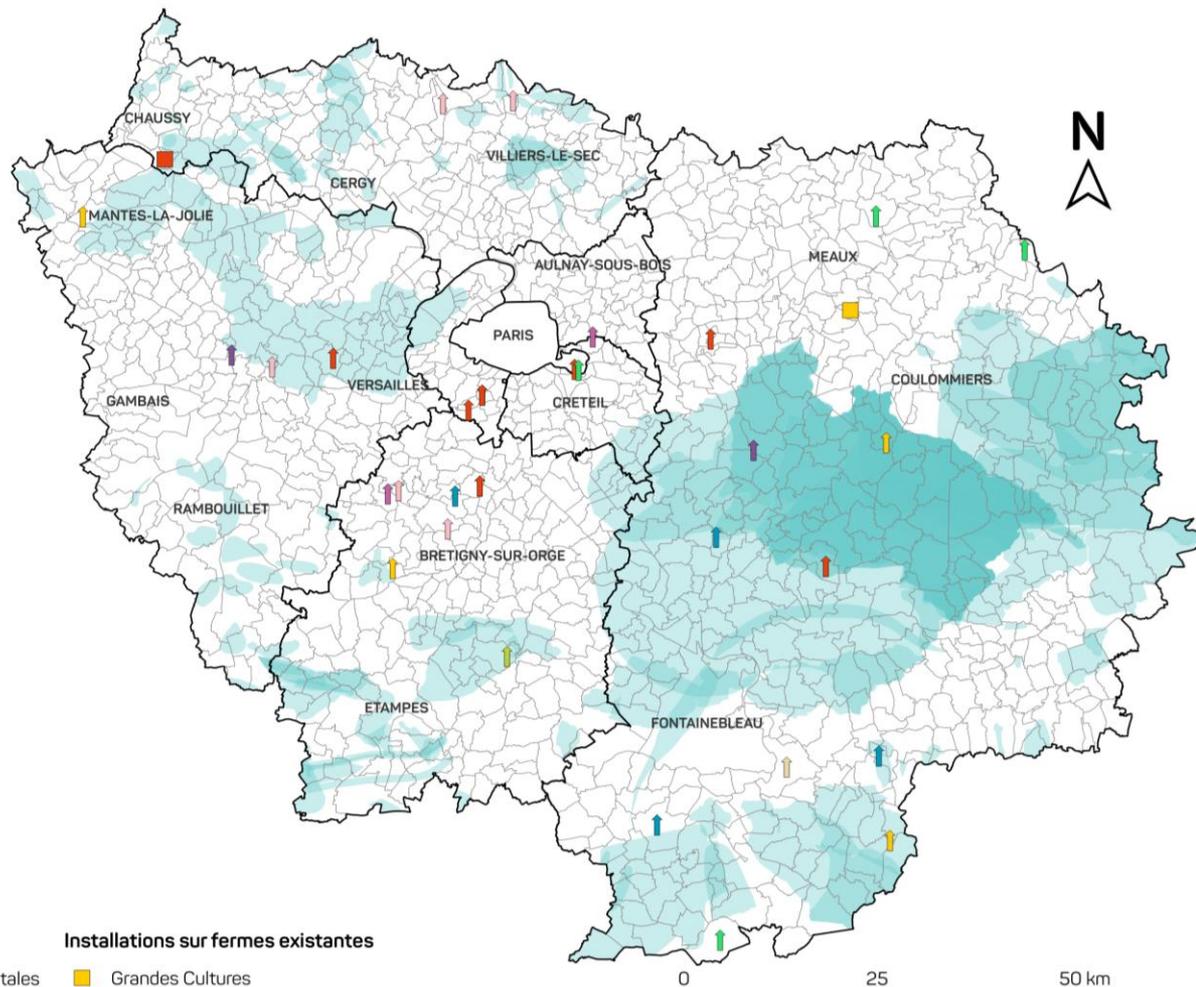
En 2024, on constate une augmentation des installations de 47,8% (34 contre 23 en 2023), ce qui illustre une bonne dynamique malgré une baisse des surfaces engagées en AB.

### Installations

- ↑ Apiculture
- ↑ Arboriculture
- ↑ Cressiculture
- ↑ Elevage
- ↑ Grandes Cultures
- ↑ Maraîchage
- ↑ Pépinières et cultures ornementales
- ↑ PPAM
- ↑ Viticulture

### Installations sur fermes existantes

- Grandes Cultures
- Maraîchage
- Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, janvier 2024)



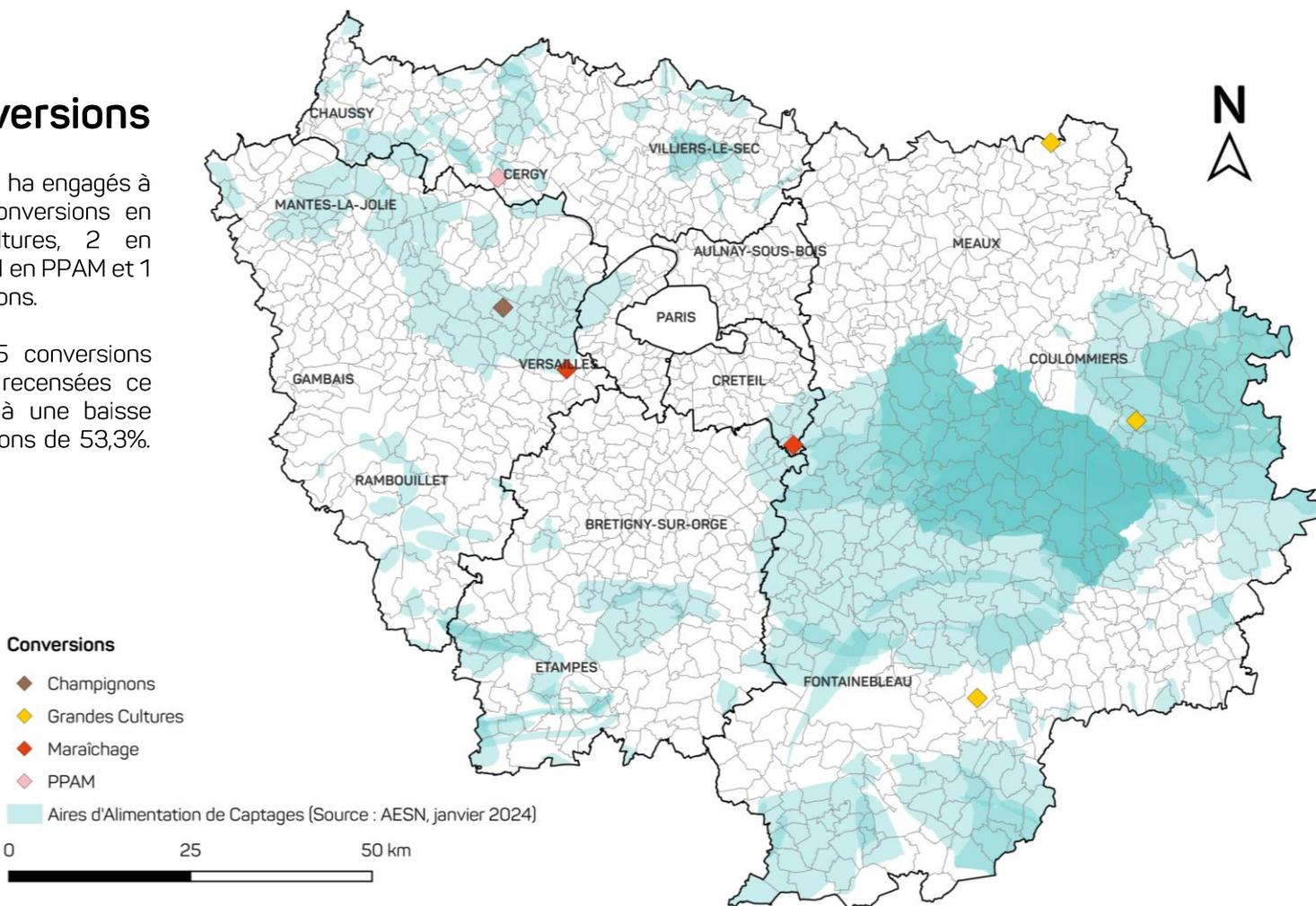


# Les conversions

## 7 conversions

Ce sont 33,2 ha engagés à travers 3 conversions en grandes cultures, 2 en maraîchage, 1 en PPAM et 1 en champignons.

En 2023, 15 conversions avaient été recensées ce qui conduit à une baisse des conversions de 53,3%.



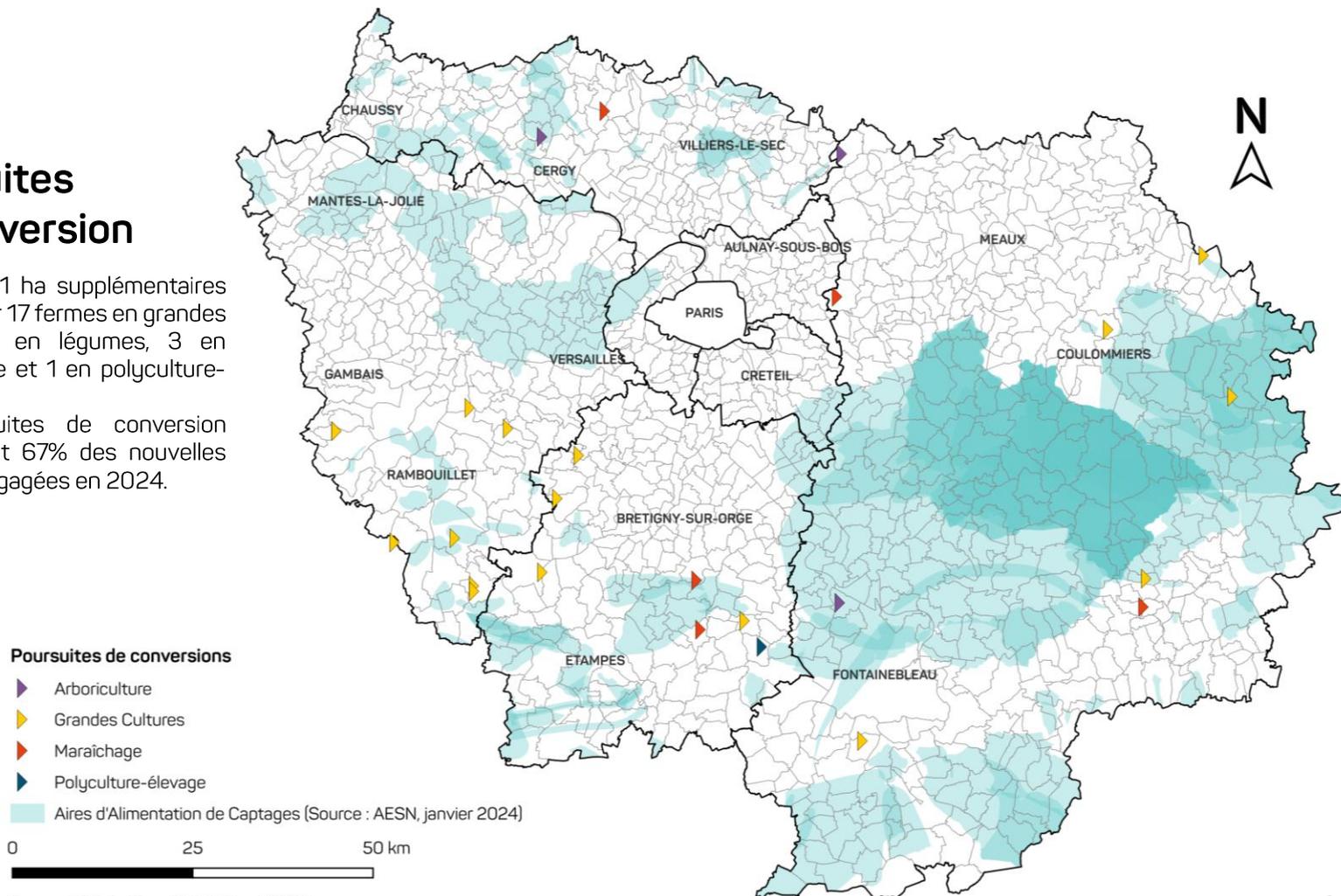


# Les poursuites de conversion

## 26 poursuites de conversion

Ce sont 671 ha supplémentaires engagés par 17 fermes en grandes cultures, 5 en légumes, 3 en arboriculture et 1 en polyculture-élevage.

Les poursuites de conversion représentent 67% des nouvelles surfaces engagées en 2024.





# Bilan des installations et des conversions

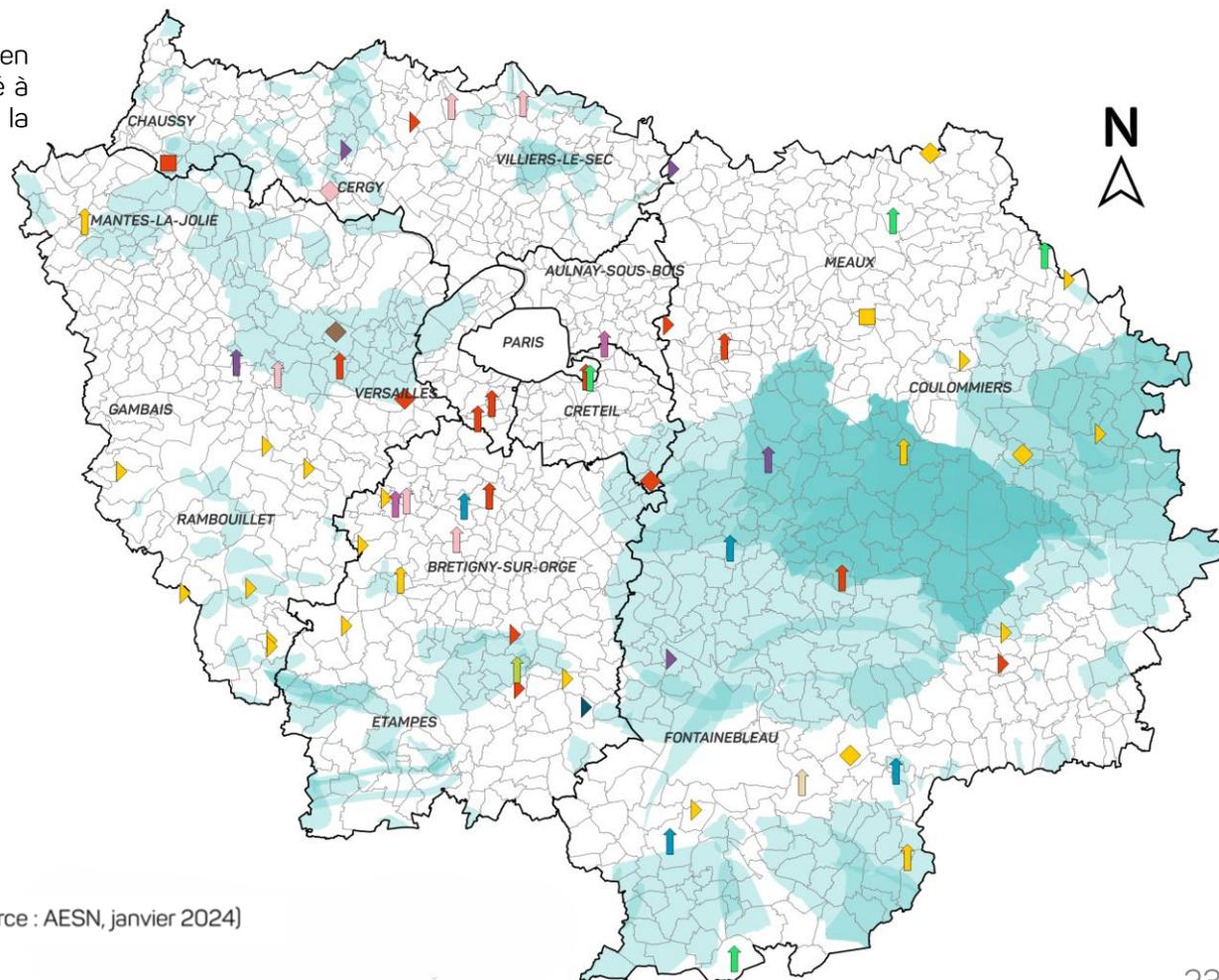
**64** exploitations nouvelles ou en poursuite de conversion ont contribué à l'extension de la production en AB de la région francilienne pour 1 002 ha.

- ↑ Installation
- Installation sur ferme existante
- ◆ Conversion
- ▶ Poursuite de conversion

## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

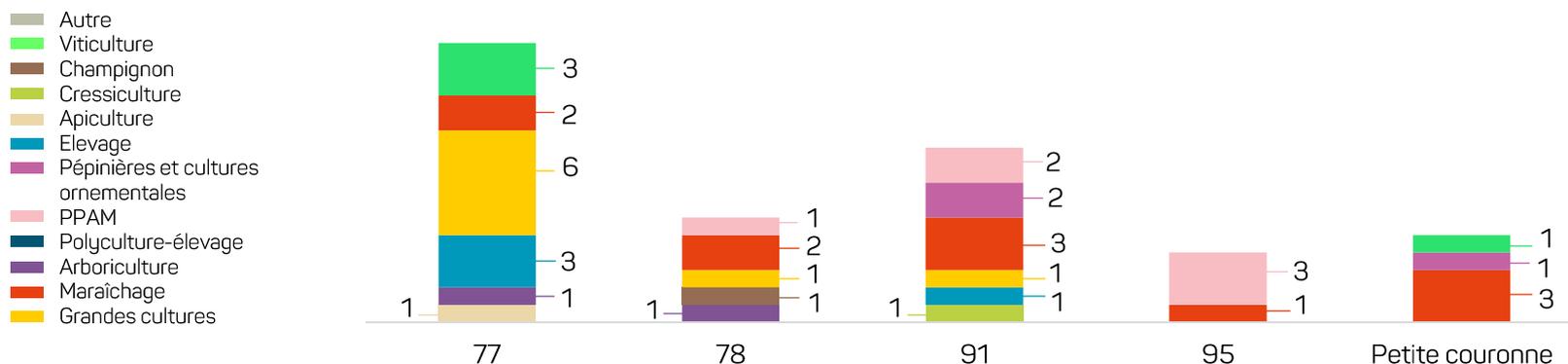
■ Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, janvier 2024)





# Bilan des installations et des conversions

Répartition des nouveaux engagés et des poursuites de conversion en 2024 par type de production principale et par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



Les installations et conversions en AB sur l'année 2024 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

	77	78	91	95	Petite couronne	Région
Conversion	3	2	-	1	1	7
Installation	12	4	10	2	4	32
Installation sur ferme existante	1	-	-	1	-	2
<b>Total des nouveaux par département</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>41</b>
Poursuite de conversion	9	8	7	2	-	26

## A retenir

La Seine-et-Marne totalise à elle seule 38,5% (15 fermes) des 39 nouvelles fermes engagées ; l'Essonne 25,7%. (10 fermes) et les Yvelines 15,4% (6 fermes).



# Bilan des installations et des conversions

Récapitulatif des nouveaux engagements : Exploitations Agricoles (EA) et surfaces en 2024 par statut et par type de production (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

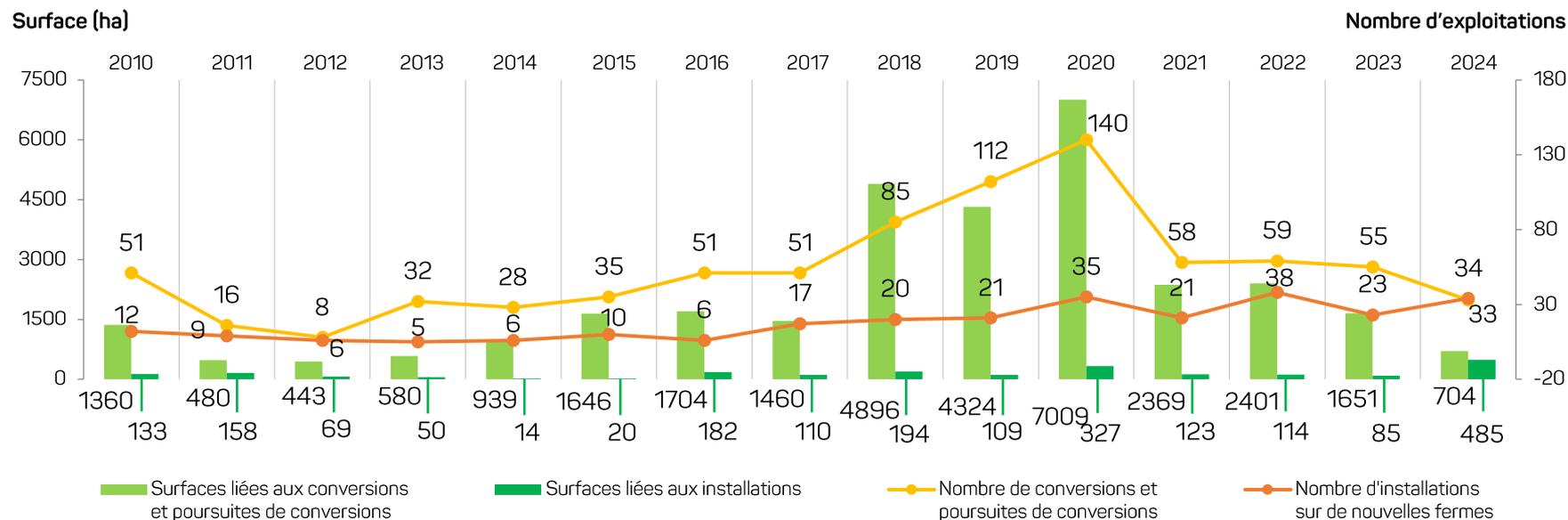
Catégorie Observatoire	Installation		Conversion		Poursuite de conversion		Total EA concernées	Total des surfaces liées aux nouveaux engagements en AB en 2024
	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)		
Apiculture	1						1	
Arboriculture et petits fruits	6	12			3	6	9	17
Grandes cultures	3	97	3	32	17	608	23	738
Légumes	14	24	4	1	5	56	23	80
Pépinières et cultures ornementales	3	1					3	1
Polyculture-élevage et élevage	4	164			1	2	5	166
<b>Total général</b>	<b>31</b>	<b>298</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>671</b>	<b>64</b>	<b>1002</b>

\*Sont comptabilisées ici, les 64 exploitations qui ont engagé des surfaces en AB en dehors des 2 reprises de ferme qui ont permis le maintien de 186,6 ha et l'installation/fusion de 2 fermes existantes.



# Bilan des installations et des conversions

Nouvelles surfaces (ha) engagées en AB par année depuis 2010 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Mieux comprendre

### 37 arrêts sont recensés en 2024, dus à :

- 16 décertifications totales (difficultés économiques, techniques, etc.)
- 14 arrêts d'activité agricole (3 départs en retraite, 2 déménagements, etc.)
- 5 clôtures d'entités juridiques dont les terres ont toutes été reprises/absorbées par des fermes en AB (nouvelles ou non)
- 2 arrêts dont les raisons restent inconnues

Ces arrêts représentent **1 291,7 ha déconvertis** dont **321,1 ha ont été maintenus grâce à leurs reprises par des fermes en AB.**

Ces données sont détaillées pour chacun des départements de la page 31 à 44.



• GAB ÎdF •  
Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 3. L'AB et l'eau en Île-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) .....	28-30
Les zones à enjeux en Île-de-France .....	31



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

**436** fermes en AB

(65% des fermes en AB) soit

**26 976** ha

(70,1% des surfaces en AB)

sur des communes faisant partie d'une AAC délimitée ou en cours de délimitation

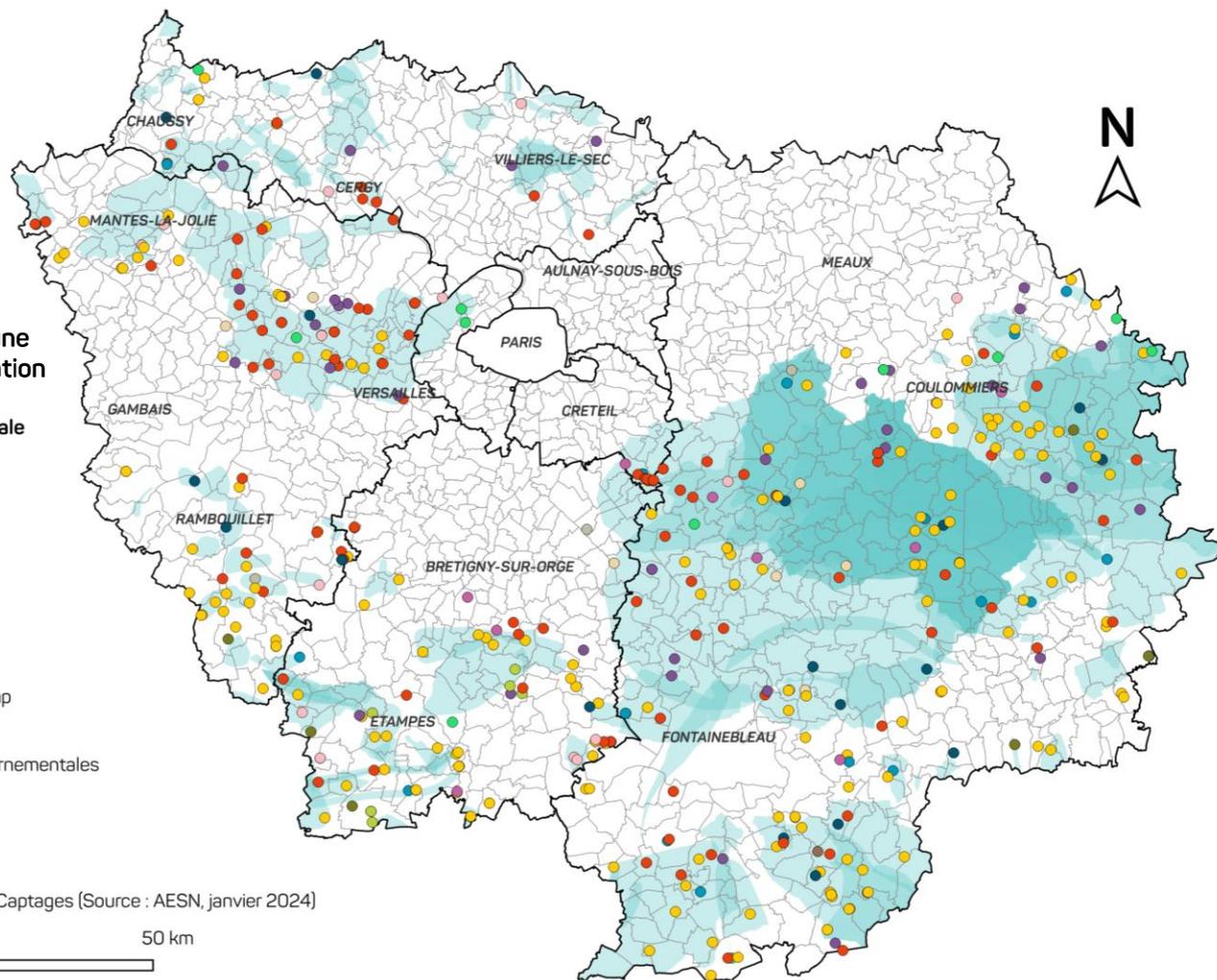
## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, janvier 2024)

0 25 50 km

Source / Réalisation : GAB IdF, mai 2025





# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

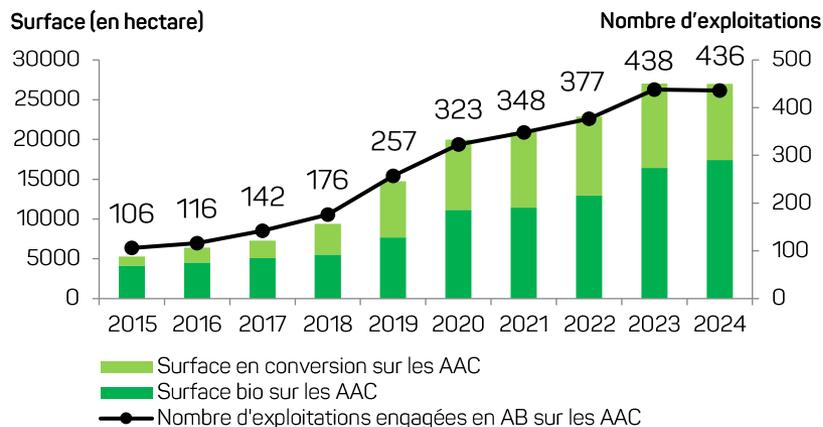
**- 0,2%** de surfaces engagées en AB sur les AAC d'Ile-de-France en 2024 et 0,5 % de fermes en moins.

## Mieux comprendre

**Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?** « C'est l'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage. Autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement » (Source : LEMA, n°2006-1772, article 21)

**Près de 5 fois plus** d'exploitations en AB situées sur les AAC d'Ile-de-France en 12 ans (90 à 436). Cette augmentation considérable s'explique par le développement de l'AB sur les AAC ainsi que par la mise à jour et l'élargissement des AAC dont la dernière date de janvier 2024.

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces sur les AAC (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Répartition du nombre d'exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en région Ile-de-France

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

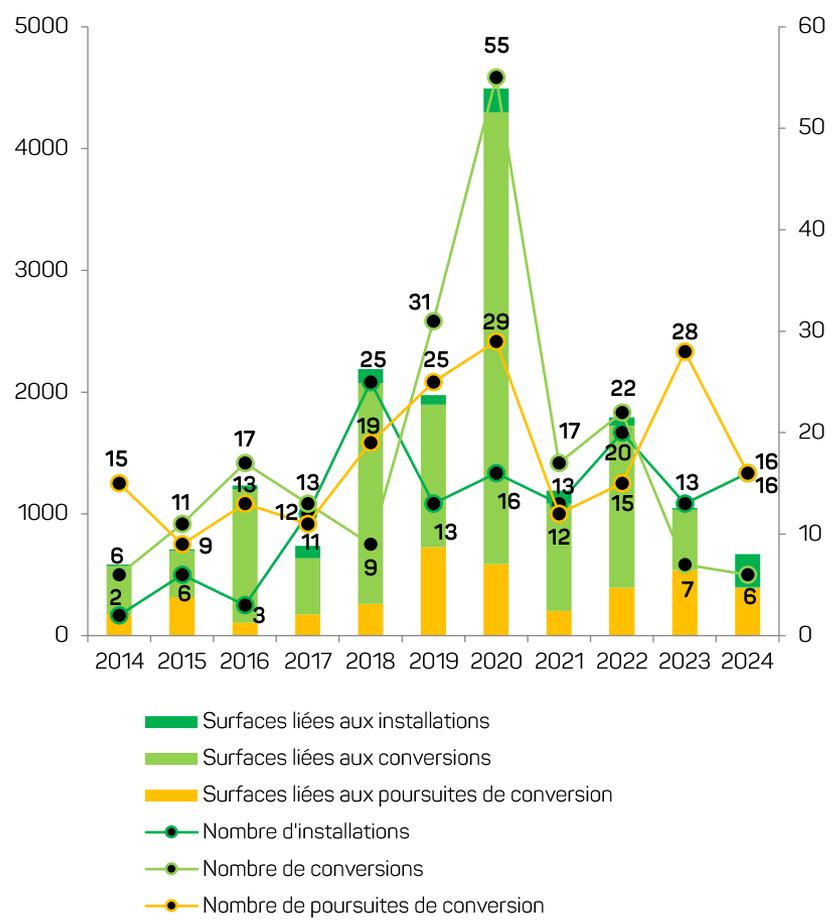
	Nombre d'exploitations	Part*	Surface bio	Part*	Surface en conversion	Part*	Total des surfaces	Part
2017	142	48,3%	5075	50,7%	2201	42,6%	7275	48%
2018	176	48,5%	5552	51,6%	3867	42,0%	9419	47,2%
2019	257	57,5%	7685	63,2%	7044	59,8%	14729	61,5%
2020	323	57,2%	11145	64,9%	8846	55,5%	19991	60,4%
2021	348	56,4%	11420	64,2%	9508	54,1%	20928	59,2%
2022	377	57,0%	12951	62,6%	9952	56,5%	22903	59,8%
2023	438	65,7%	16435	73,3%	10605	64,8%	27040	69,7%
2024	436	65%	17420	72,8%	9556	65,7%	26976	70,1%

\* calculée en fonction du nombre total d'exploitations et des surfaces bio et en conversion.



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

Evolution des nouvelles exploitations et surfaces sur les AAC entre 2014 et 2024 (Source: GAB IdF, 31/12/2024)



	Installations	Conversions	Poursuites de conversion
Légumes	6	4	2
Grandes cultures	4	2	11
Polyculture-élevage et élevage	3		1
Arboriculture et petits fruits	3		2
Pépinières et Cultures Ornementales			
Apiculture			
Autres			
<b>Total</b>	<b>16 installations sur 270 ha</b>	<b>6 conversions sur 10,2 ha</b>	<b>16 poursuites de conversion sur 389 ha</b>
<b>Bilan sur AAC</b>	Part des nouveaux engagés	<b>51,6%*</b> 61,9%**	<b>85,7%*</b> 46,7%**
	Part des surfaces engagées	<b>90,6%*</b> 32,7%**	<b>30,7%*</b> 66,4%**

Ces parts (\*2024 et \*\*2023) sont calculées sur la totalité des nouveaux engagés et des poursuites de conversion sur et hors des AAC pour rendre compte de la part comprise sur ces territoires d'action.



# Les zones à enjeux en Ile-de-France

## Mieux comprendre

Le GAB IdF, en lien avec ses partenaires, mène des actions sur les territoires à enjeux (eau potable, biodiversité etc.) pour sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le but de développer les fermes et les surfaces en AB.

Le GAB IdF anime des actions spécifiques sur 6 zones prioritaires : le territoire historique de l'Ancoeur, la Fosse de Melun, l'Est Seine-et-Marne, l'Etampois Sud-Essonne, le Loing Lunain Sud Seine-et-Marne et enfin le Vexin Nord-Yvelines.

Le GAB IdF propose des diagnostics territoriaux, des formations et des rencontres avec les agriculteurs et les collectivités et accompagne les projets de conversion, d'installation et de structuration de filières.

### Zones Prioritaires d'Actions :

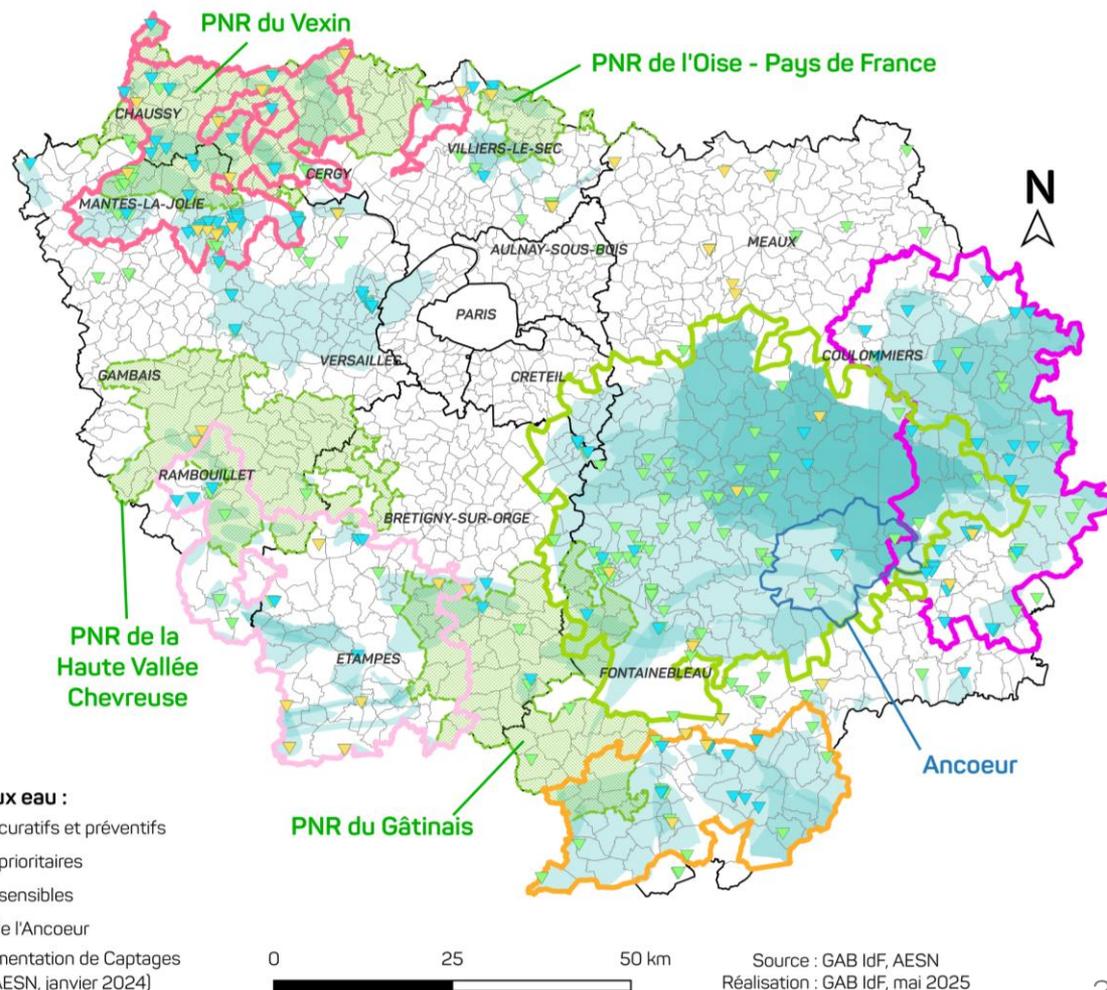
-  Vexin Nord-Yvelines
-  Fosse de Melun
-  Est Seine-et-Marne
-  Etampois Sud-Essonne
-  Loing Lunain Sud Seine-et-Marne

### Zones naturelles :

-  Parc Naturel Régional (PNR)

### Zones à enjeux eau :

-  Captages curatifs et préventifs
-  Captages prioritaires
-  Captages sensibles
-  Territoire de l'Ancoeur
-  Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, janvier 2024)



Source : GAB IdF, AESN  
Réalisation : GAB IdF, mai 2025



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 4. L'Agriculture Biologique dans les départements

L'Agriculture Biologique par département .....	33
Les exploitations par département .....	34
Les surfaces par département .....	35
La Seine-et-Marne .....	36-37
L'Essonne .....	38-39
Les Yvelines .....	40-41
Le Val-d'Oise .....	42-43
La petite couronne (75, 92, 93, 94) .....	44-45



# L'Agriculture Biologique par département

## Val-d'Oise

Bio : 809 ha  
Conversion : 98 ha



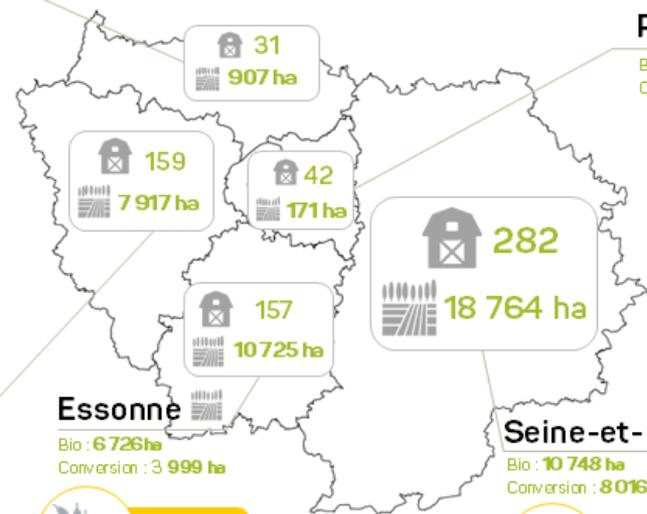
-7,45% SAU AB\*

## Yvelines

Bio : 5 497 ha  
Conversion : 2 420 ha



-2,48% SAU AB\*



## Petite couronne (92,93,94)

Bio : 162 ha  
Conversion : 9 ha



+1,18% SAU AB\*

## Essonne

Bio : 6 726 ha  
Conversion : 3 999 ha



-0,23% SAU AB\*

## Seine-et-Marne

Bio : 10 748 ha  
Conversion : 8 016 ha



-0,1% SAU AB\*

### Type de surface (ha)

- Grandes cultures
- Légumes
- Autres (jachères, bois...)
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinière et Cultures Ornementales
- Prairies et surfaces fourragères (en partie dédiées à l'élevage)

\* % Evolution en AB entre 2023 et 2024

\* % Diminution en AB entre 2023 et 2024

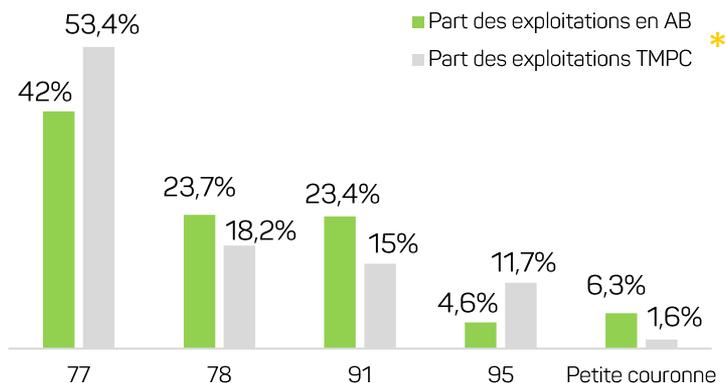
Source / Réalisation : GAB IdF, mai 2025



# Les exploitations par département

## Répartition des exploitations engagées en AB et TMPC par département dans la région Ile-de-France

(Sources : GAB IdF, 31/12/2024 et Agreste 2020)



### A retenir

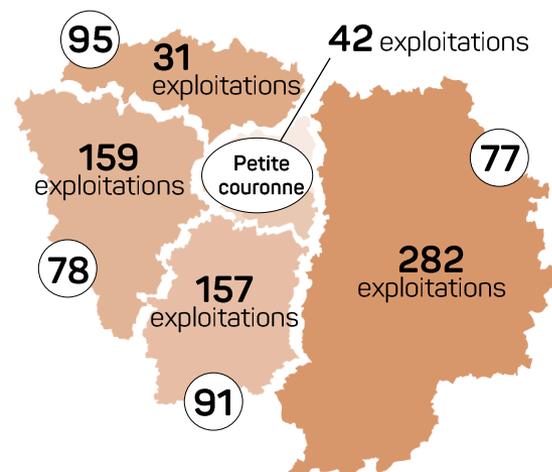
La Seine-et-Marne concentre le plus grand nombre de fermes en AB franciliennes. La somme des exploitations de l'Essonne (91) et des Yvelines (78) représente 47,1% des exploitations en AB franciliennes (33,2% pour les exploitations TMPC). On remarque une prévalence des exploitations engagées en AB dans la petite couronne (6,3%) par rapport au TMPC (1,6%). La répartition des exploitations sur le territoire reste stable par rapport à 2023, Le département des Yvelines confirme sa légère avance devant l'Essonne en nombre de fermes engagées en AB.

### \* Mieux comprendre

Les exploitations engagées en Agriculture Biologique (AB) comprennent les exploitations ayant des surfaces certifiées biologiques et/ou en conversion.

Les exploitations Tous Modes de Productions Confondus (TMPC) désignent l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes, c'est-à-dire les exploitations en production biologique et conventionnelle.

## Nombre des exploitations engagées en AB par département (Sources : GAB IdF, 31/12/2024)





# Les surfaces par département

## 60 ha

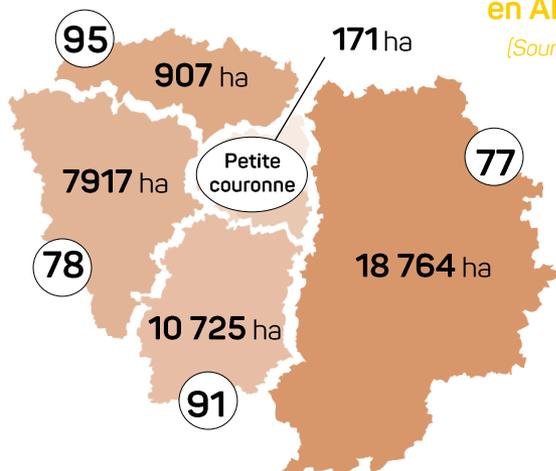
C'est la surface moyenne des exploitations engagées en AB en Ile-de-France. La surface moyenne des fermes en AB a augmenté de 29,9% depuis 12 ans.

Surface (ha) AB moyenne*	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	46,2	47,3	50,1	53,3	52,8	54,9	58,6	62,7	60,8	60,3	61	60

\* chiffres établis hors exploitations apicoles et sans les exploitations dont nous n'avons pas les surfaces

## Part des surfaces engagées en AB par département

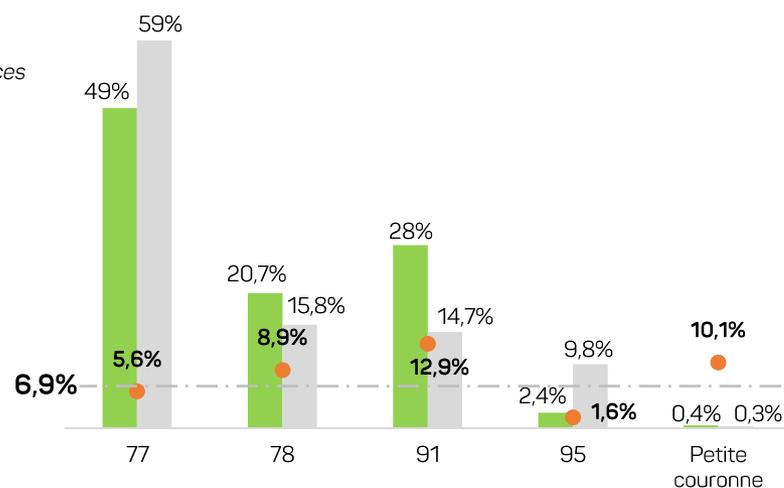
(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Répartition des surfaces en AB et TMPC par département

(Sources : GAB IdF, 31/12/2024 et Agreste 2010)

■ Part de la SAU en AB    ● Part de la SAU en AB sur le TMPC  
 ■ Part de la SAU en TMPC    - - Moyenne régionale du bio sur TMPC



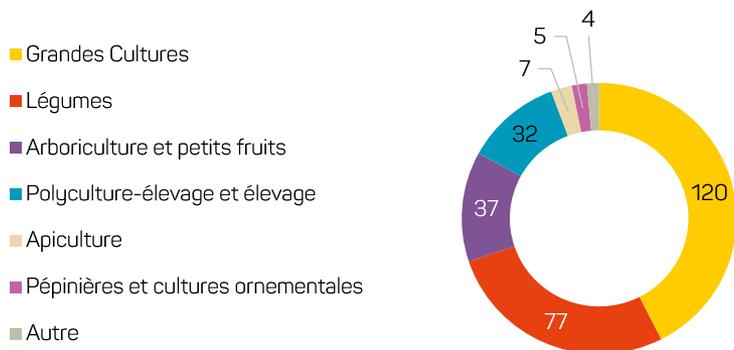
### A retenir

Le département de l'Essonne a une part de 12,9% de la SAU TMPC cultivée en AB. C'est presque 2 fois la moyenne régionale qui est de 6,8%. Il est suivi par la Petite Couronne (10,1%) et les Yvelines non loin derrière avec 8,9%.

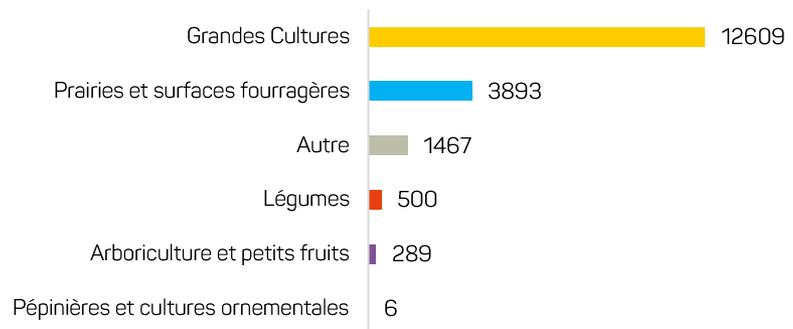


# La Seine-et-Marne

## Exploitations engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2024)



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2024)



**1<sup>er</sup>** département francilien en nombre d'exploitations (282) en surfaces engagées en AB.

# 11,9%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 282 exploitations.

# 5,6%

de la SAU est engagée en AB, soit 18 764 ha (dont 42,7% en conversion).

### A retenir

La Seine-et-Marne compte 282 exploitations engagées en AB, soit 42% des exploitations en AB de la région.

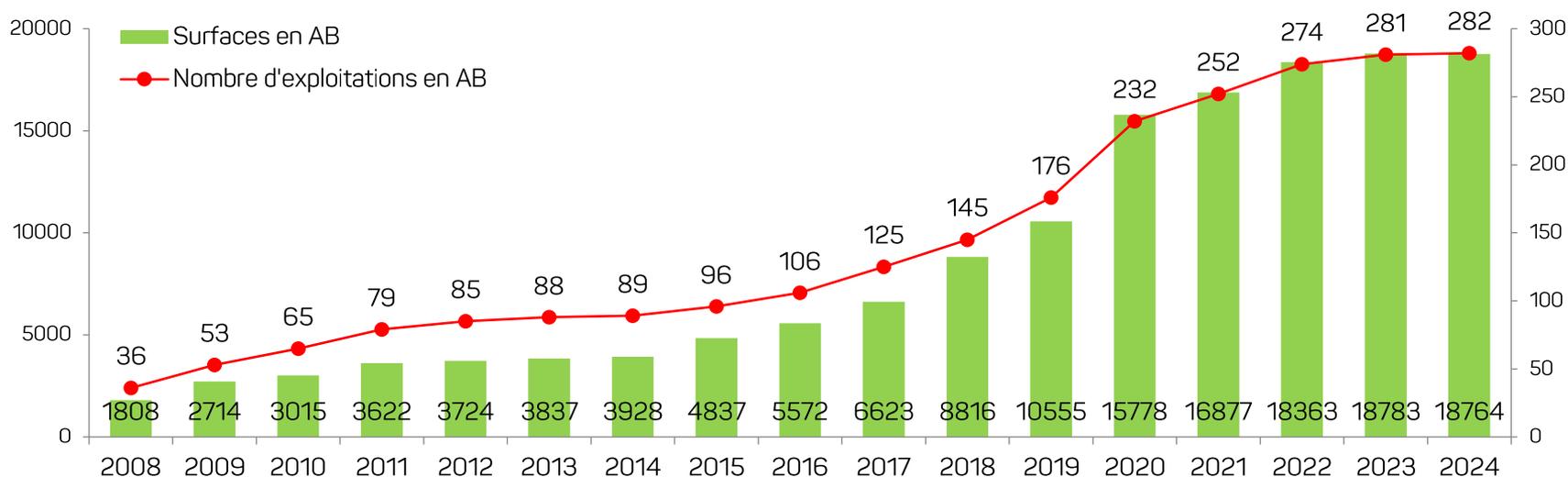
Les deux productions principales (*grandes cultures et légumes - maraîchage ou de plein champ, PPAM, etc.*) représentent près de 69,9% des exploitations.

Au niveau des surfaces, 12 609 ha sont consacrés aux grandes cultures : elles représentent 67,2 % des surfaces engagées en AB du département.

# La Seine-et-Marne



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 77 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**+ 16 exploitations**

se sont engagées en AB en Seine-et-Marne sur l'année 2024 : **11 installations** (3 en viticulture, 3 en élevage, 2 en maraîchage, 1 en apiculture, 1 en arboriculture et 1 en grandes cultures), **3 conversions** en grandes cultures et **2 créations d'exploitation** à la suite d'une fusion de 2 fermes et de la reprise d'une autre. On dénombre **15 décertifications** au 31/12/2024. Elles sont liées à 4 arrêts d'activité agricole (dont 1 départ à la retraite), 6 arrêts de certification (pour des raisons technico-économiques et personnelles), 2 arrêts pour la fusion/création d'une nouvelle exploitation et 3 dont la raison est inconnue.

**- 19 ha**

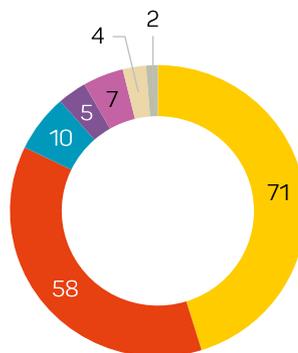
cultivés en AB dans le département en 2024. Cette diminution est due à l'écart entre les 613,6 ha nouvellement engagés et les 631,9 ha en moins liés aux décertifications partielles et totales.



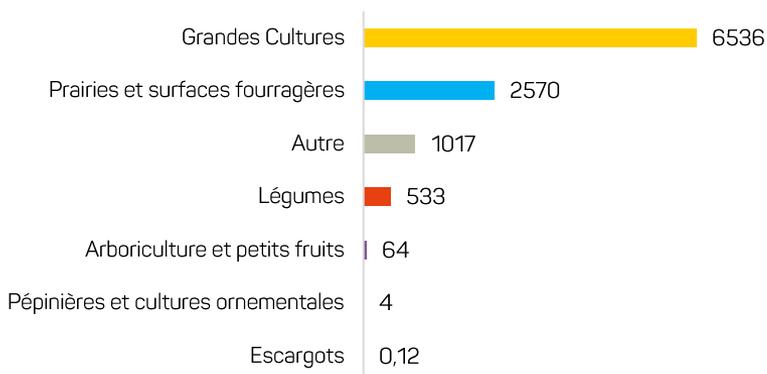
# L'Essonne

## Exploitations engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- Grandes cultures
- Légumes
- Polyculture-élevage et élevage
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinières et cultures ornementales
- Apiculture
- Autre



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## 2ème

département francilien en surfaces engagées en AB (10 725 ha) et 3ème en nombre d'exploitations (157).

# 23,6%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 157 exploitations.

# 12,9%

de la SAU est engagée en AB, soit 10 725 ha (dont 37,3% en conversion)

### A retenir

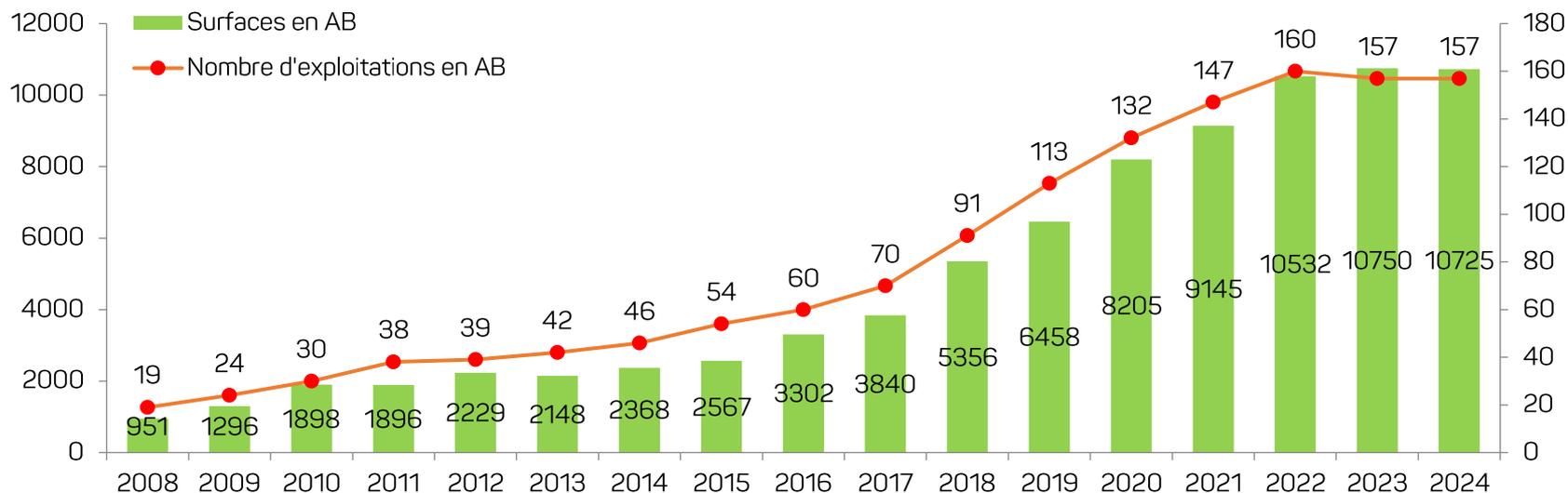
L'Essonne occupe la **1ère place** de la région avec la part la plus élevée (12,9%) de surfaces engagées en AB par rapport au TMPC.

Les productions de céréales et de légumes y sont majoritaires avec respectivement 45,2% et 36,9% des exploitations du département. La catégorie légumes comprend le maraîchage, la cressiculture, les légumes de plein champ, les légumes secs, la culture de champignons et de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

6 536 ha sont consacrés aux grandes cultures soit 61% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et les prairies représentent 2 570 ha soit 24% des surfaces engagées en AB dans le département



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 91 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**+ 10 exploitations**

engagées en AB en Essonne en 2024. Les **10** sont des **installations** dont 3 en maraîchage, 2 en pépinières et cultures ornementales, 2 en PPAM, 1 en grandes cultures, 1 en élevage et 1 en cressiculture. On dénombre **10 décertifications** au 31/12/2024. Ces arrêts sont liés à 4 arrêts de certification (pour des raisons techniques, économiques, etc.) 4 arrêts d'activité agricole (dont 1 départ à la retraite) et 2 clôtures de l'entité juridique dont les terres ont été reprises par des fermes engagées en AB.

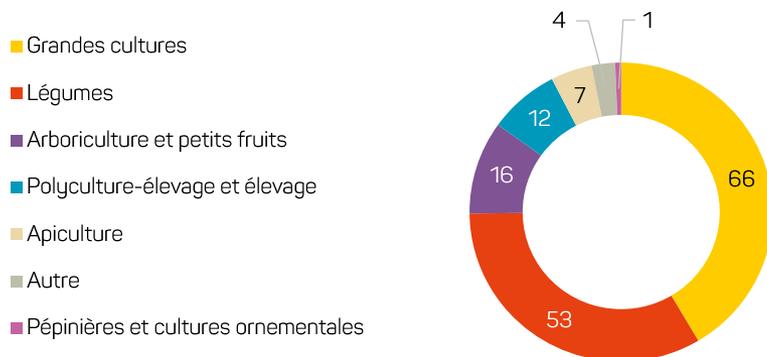
**- 25 ha**

cultivés en AB dans le département en 2024. Cette diminution est due à l'écart entre les 79,4 ha nouvellement engagés et les 104,6 ha en moins liés aux décertifications partielles et totales.

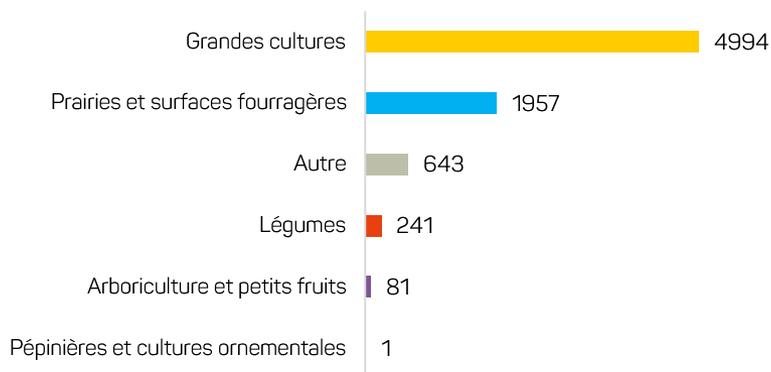


# Les Yvelines

## Exploitations engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**2ème** département francilien en nombre d'exploitations (159) et 3ème en surfaces engagées en AB (7917 ha).

**19,7%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 159 exploitations.

**8,9%**

de la SAU est en AB, soit 7917 ha (dont 30,6% en conversion)

### A retenir

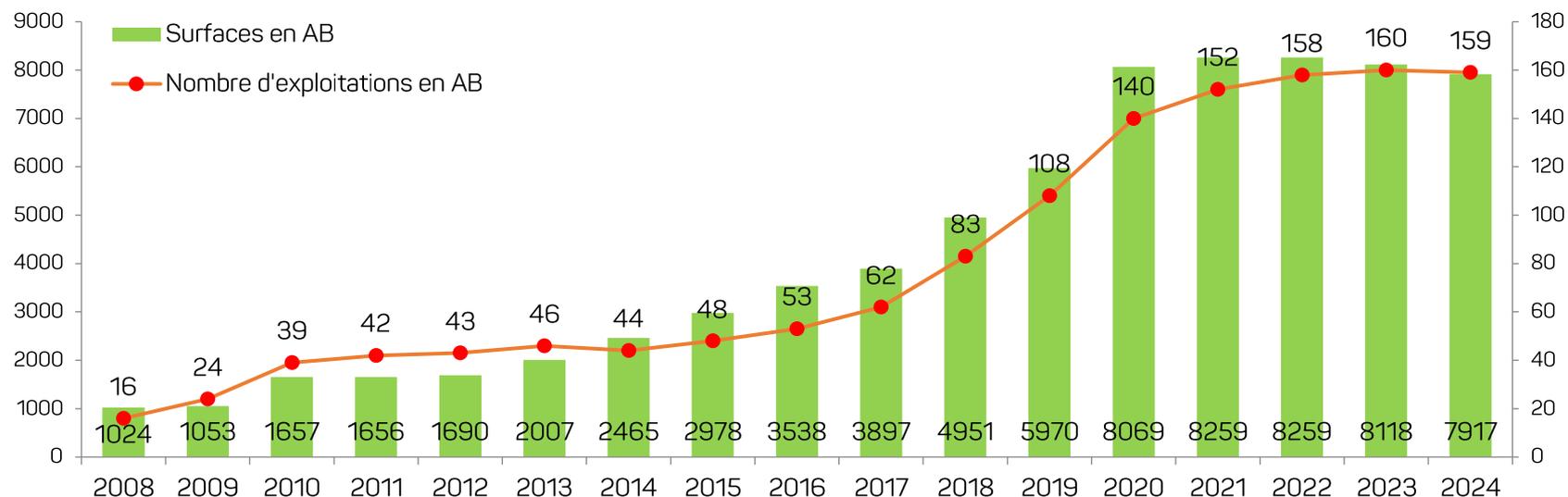
Les Yvelines comptent 159 exploitations engagées en AB, soit 23,7% des exploitations engagées dans la région. Les deux productions principales sont la production céréalière (41,5% des exploitations) et légumières (31,3% des exploitations du département).

4 994 ha sont consacrés aux grandes cultures dans les Yvelines : elles représentent plus de 63,1% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 1 957 ha soit près d'1/4 des surfaces engagées en AB du département.



# Les Yvelines

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 78 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**+ 6 exploitations**

se sont engagées en AB dans les Yvelines sur l'année 2024 : **4 installations** (1 en maraîchage, 1 en arboriculture, 1 en grandes cultures et 1 en PPAM) et **2 conversions** (1 en maraîchage et 1 en champignon). On dénombre **7 arrêts** au 31/12/2024 : 4 décertifications, 1 arrêt d'activité agricole, 1 clôture d'entité juridique et 1 arrêt dont la raison est inconnue.

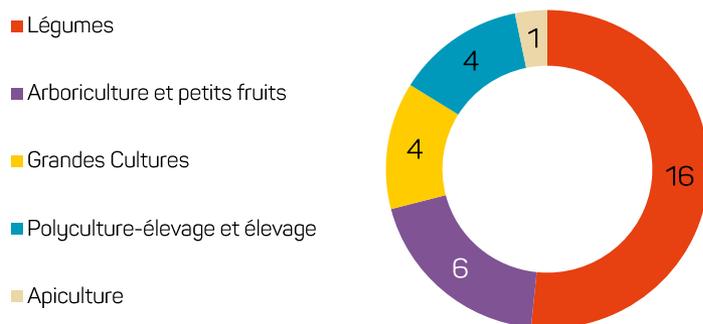
**-201 ha**

cultivés en AB dans le département en 2024. On dénombre pour 2024 : 266,3 ha en plus dû aux nouvelles exploitations, poursuites et conversions, ajustements positifs ou négatifs, etc. mais on dénombre 467,8 ha en moins dû aux arrêts donnant ainsi ce résultat négatif.



# Le Val-d'Oise

Exploitations engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale *(Source: GAB IdF, 31/12/2024)*

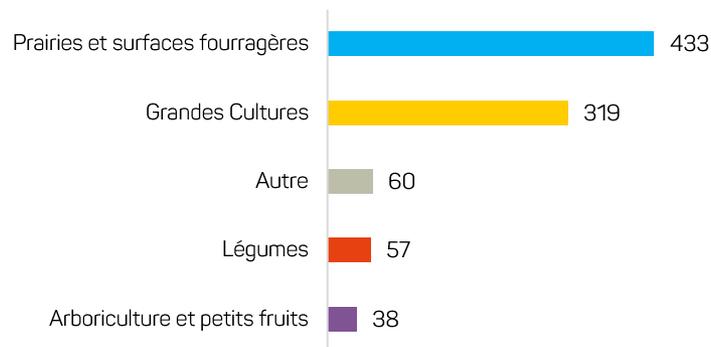


**4<sup>ème</sup>** département francilien en surfaces engagées en AB (907 ha) et 5<sup>ème</sup> en nombre d'exploitations (31).

**6%**  
des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 31 exploitations.

**1,6%**  
de la SAU est engagée en AB, soit 907 ha (dont 10,8% en conversion)

Surfaces (ha) engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale *(Source: GAB IdF, 31/12/2024)*



## A retenir

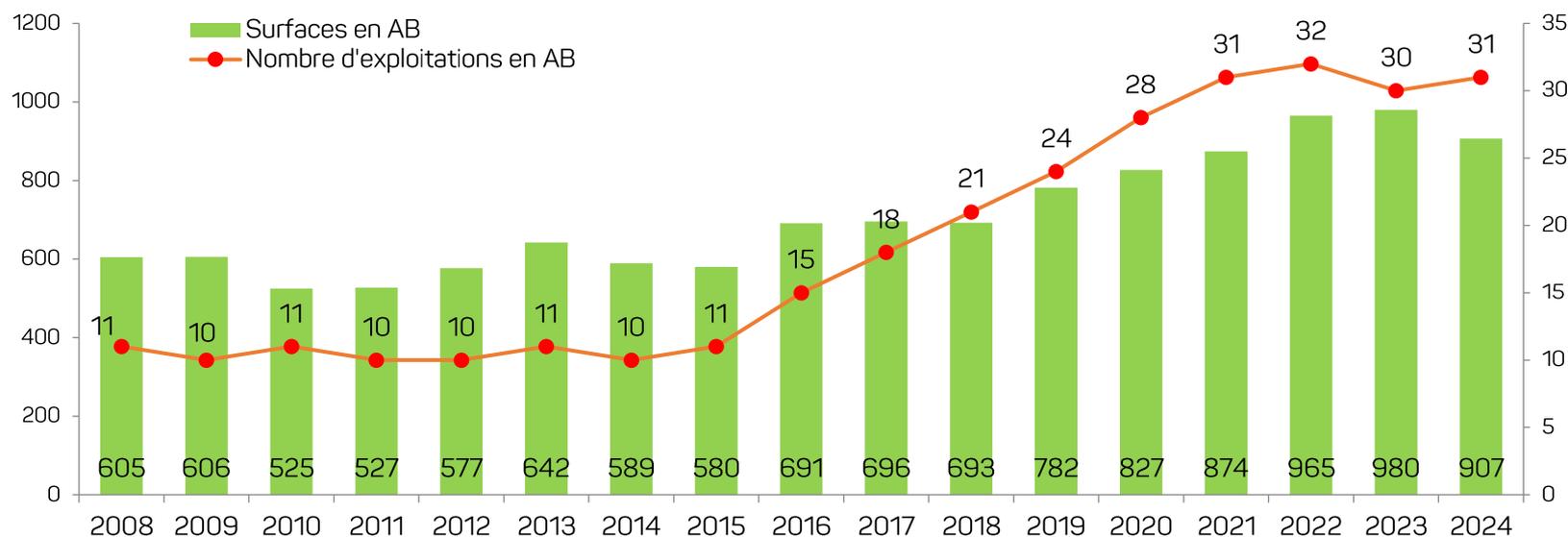
Le Val d'Oise compte 31 exploitations engagées en AB, soit 4,9 % des exploitations engagées dans la région francilienne.

On note la place importante des surfaces fourragères et prairies qui représentent 44,4% du total engagé en AB dans le département.

# Le Val-d'Oise



Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 95 (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## + 4 exploitations

se sont engagées en AB dans le Val-d'Oise sur l'année 2024 : **2 installations** en PPAM, **1 conversion** en PPAM et **1 reprise de ferme** en maraîchage. On dénombre **3 arrêts** au 31/12/2024 : 1 décertification, 1 arrêt d'activité agricole et 1 arrêt dont la raison est inconnue.

## -73 ha

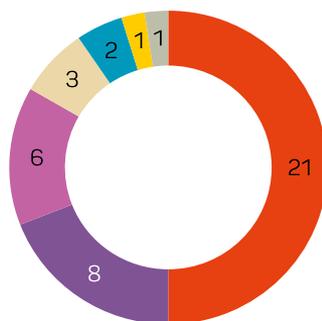
cultivés en AB dans le département en 2024. On dénombre pour 2024 : 12,9 ha en plus dû aux nouvelles exploitations, poursuites et conversions, ajustements positifs ou négatifs, etc. mais on dénombre 86,3 ha en moins dû aux arrêts donnant ainsi ce résultat négatif.



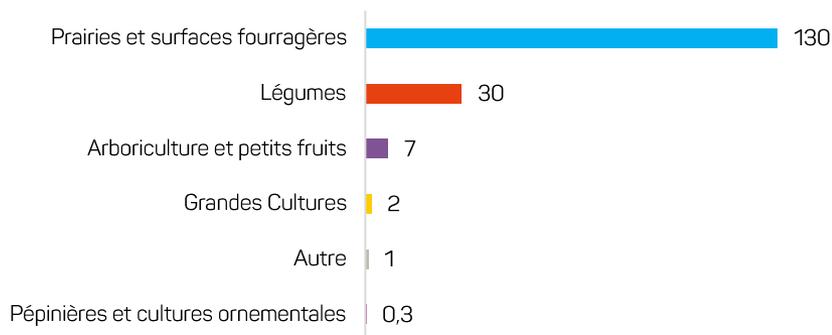
# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

## Exploitations engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2024)

- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinières et cultures ornementales
- Apiculture
- Polyculture-élevage et élevage
- Grandes Cultures
- Autre



## Surfaces (ha) engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2024)



**1<sup>er</sup>** espace agricole en terme de représentation du mode de production biologique pour le nombre d'exploitations et 2<sup>ème</sup> en ce qui concerne les surfaces.

**58,3%**

des exploitations sont engagées en AB, soit 42 exploitations.

**10,1%**

de la SAU est engagée en AB, soit 171 ha (dont 5,4% en conversion).

### A retenir

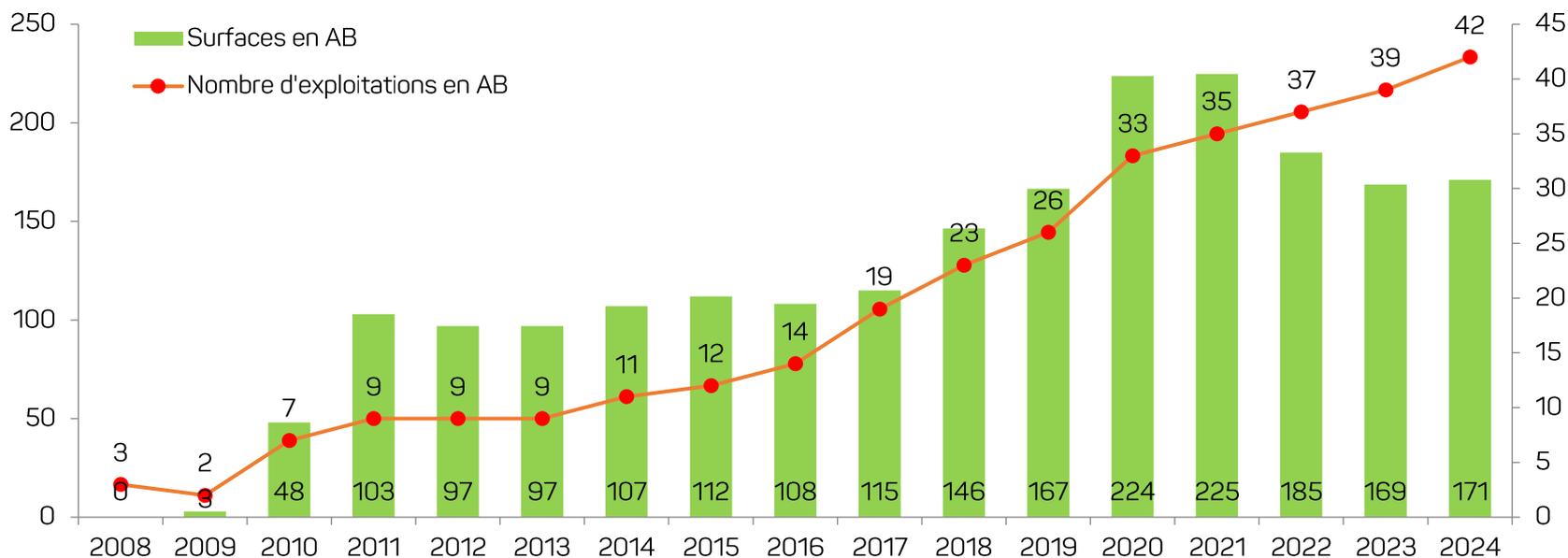
En petite couronne, 42 exploitations sont engagées en AB, soit 6,3% des exploitations engagées dans la région. La répartition des types de production est sensiblement différente de la tendance régionale avec 50% des fermes en AB de la petite couronne tournées vers la production de légumes.

En surface, les prairies et les surfaces fourragères représentent 130 ha, devant les surfaces en légumes (30 ha). Prairies et surfaces fourragères représentent 93,6% des surfaces en AB de la petite couronne, à la différence des 77, 78 et 91 où les surfaces majoritaires sont les grandes cultures.



# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans la petite couronne (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



**+ 5 exploitations**

se sont engagées en AB dans la petite couronne en 2024 : **4 installations** (2 en maraîchage, 1 en pépinière et cultures ornementales et 1 en viticulture) et **1 conversion** en maraîchage. On note **2 arrêts** d'activité agricole.

**+2 ha**

sont cultivés en AB dans la petite couronne en 2024. Les 5 exploitations ont engagé 3,6 ha et 1,2 ha en moins sont liés aux 2 arrêts.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

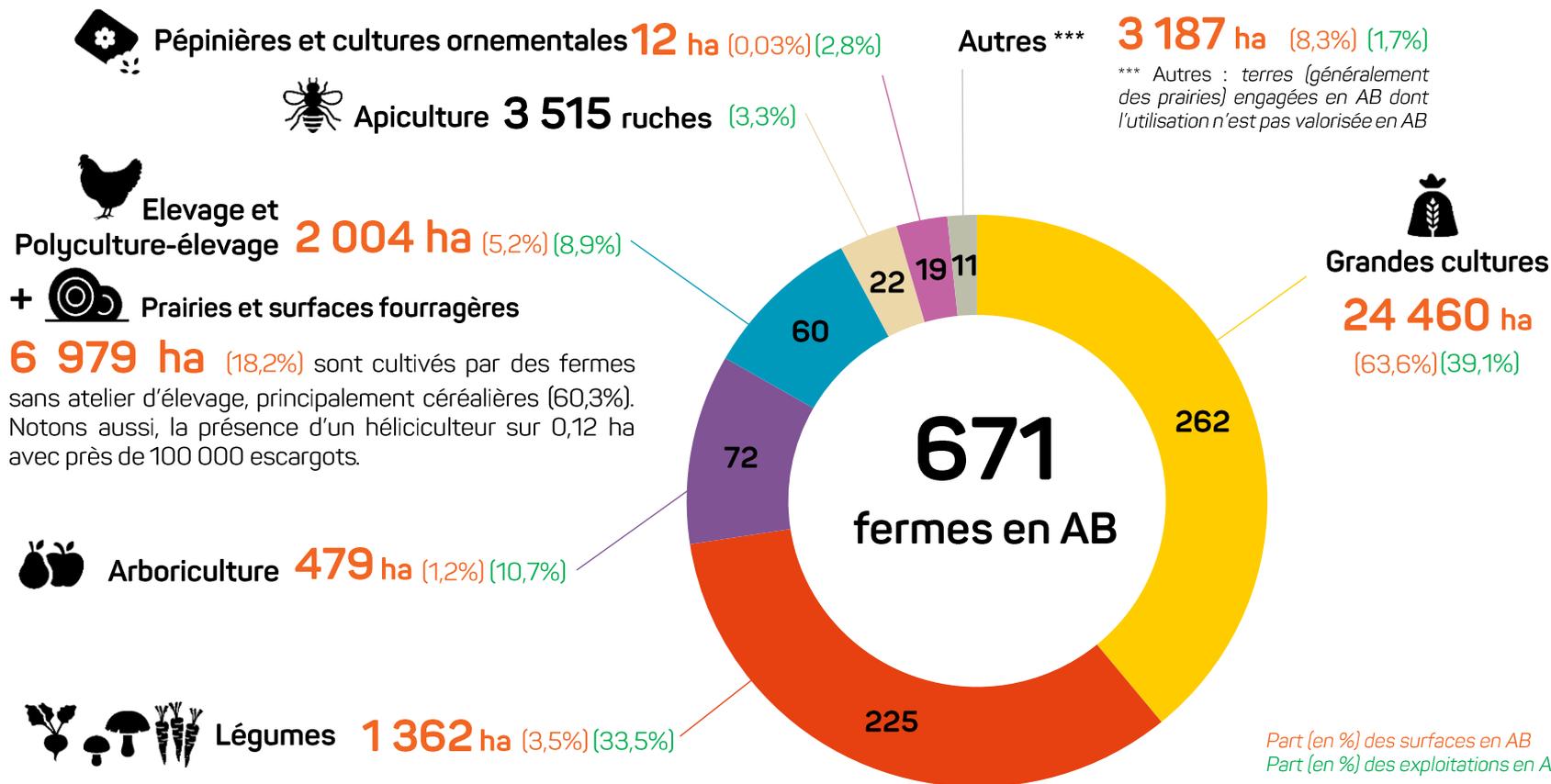
# 5. Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés

Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés .....	47
Arboriculture et petits fruits .....	48-49
Pépinières et Cultures Ornementales .....	50
Les « Légumes » .....	51
Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons .....	52-53
Maraîchage diversifié .....	54-55
Légumes de plein champ .....	56-57
Légumes secs .....	58
Grandes cultures .....	59-61
Surfaces fourragères .....	62
Elevages .....	63
Bovins, ovins, caprins .....	64
Poules pondeuses et volailles de chair .....	65-66
La distribution des produits biologiques .....	67-68
Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF .....	69
La vente en AMAP des fermes en AB en IdF .....	70



# Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés

Répartition du nombre d'exploitations par type de production principale et de surfaces par production en AB en Ile-de-France (Source: GAB IdF, 31/12/2024)



Part (en %) des surfaces en AB  
Part (en %) des exploitations en AB



# Arboriculture et petits fruits

## 479 ha

engagés en AB sont utilisés pour produire des fruits : 370 ha en arboriculture, 82 ha en viticulture et 26 ha en petits fruits (fraises, framboises, myrtilles, etc.). Cela représente 1,2% du total des surfaces en AB franciliennes. 34 exploitations font de la viticulture dont 25 en production principale.

## 27,4%

de ces surfaces sont en conversion à fin 2024.

## 153 exploitations

franciliennes font de l'arboriculture et/ou des petits fruits et/ou de la viticulture dont 65 en production principale. Pour les autres, ce sont majoritairement des maraîchers ayant des surfaces arboricoles en cultures secondaires.

Le nombre d'ateliers (187) est supérieur au nombre d'exploitations (153), car celles-ci peuvent avoir plusieurs ateliers. Par exemple, 1 atelier en petit fruit, 1 en arboriculture et 1 en viticulture donc 3 ateliers pour 1 exploitation.

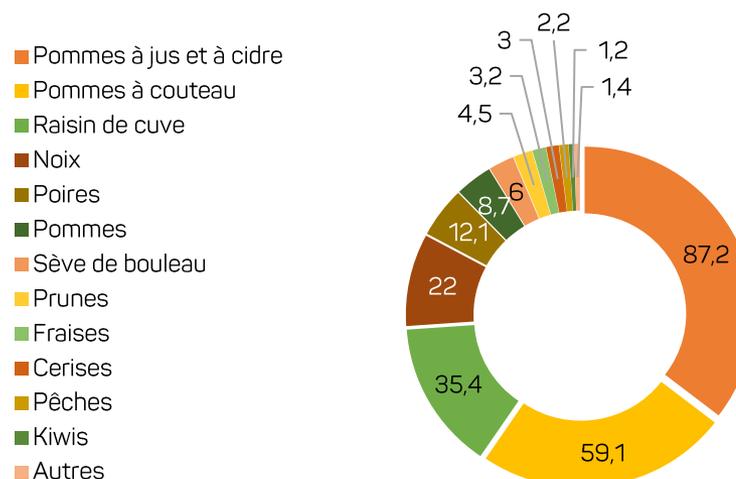
### Surfaces et ateliers en arboriculture et petits fruits par département

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total en AB (ha)
77	98	192	96	289
78	34	70	11	81
91	24	54	10	64
95	17	27	11	38
Petite couronne	14	4	3	7
Région	187	348	131	479

### Surfaces (ha) des principales productions arboricoles franciliennes

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



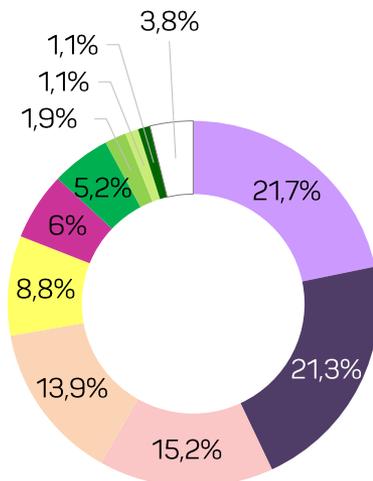


# Arboriculture et petits fruits

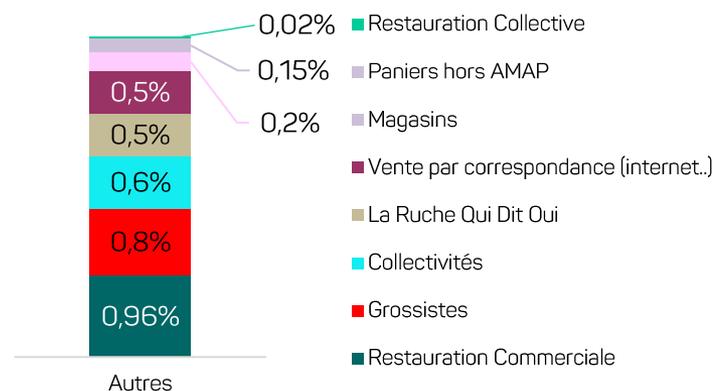
## Commercialisation des productions brutes arboricoles

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- AMAP
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Coopératives
- Transformation avant vente
- Marchés hebdomadaires
- La Coopérative Bio Île-de-France\*
- Agriculteurs
- Autoconsommation
- Revendeurs directs aux consommateurs
- Autres



\*Elle livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB)



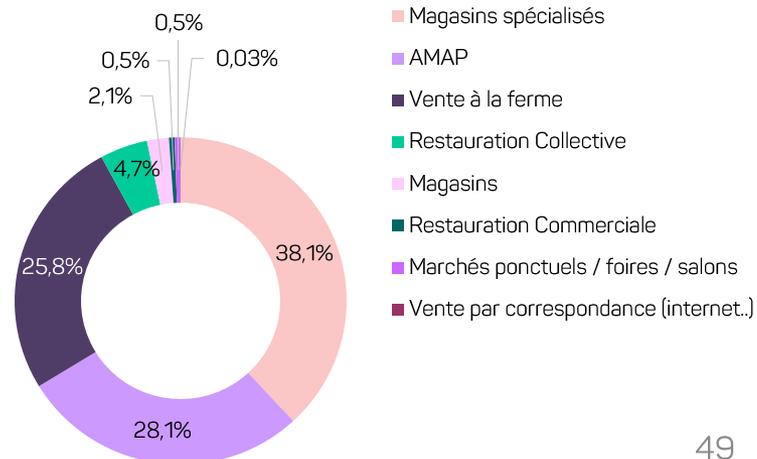
# 49,7%

de la commercialisation des produits arboricoles bruts se fait en vente directe : paniers en AMAP (21,7%), vente à la ferme (21,3%), marchés hebdomadaires (6%), vente par correspondance (0,5%) et les paniers hors AMAP (0,15%).

Concernant les produits transformés, la vente directe représente 54,4% des circuits de commercialisation, c'est 9% de plus qu'en 2023

## Commercialisation des productions transformées arboricoles : jus et cidre principalement

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2024)





# Pépinières et Cultures Ornementales

## 19

exploitations sont des pépinières et productrices de cultures ornementales en production principale et 6 fermes le sont en production secondaire.

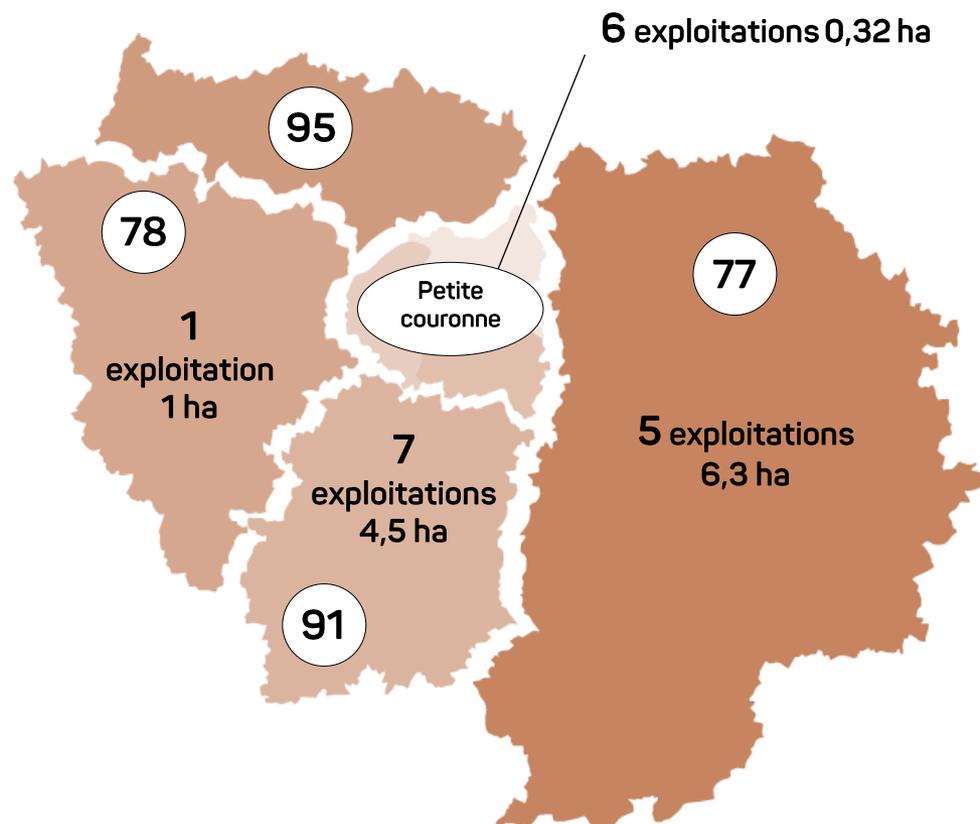
## 12 ha

engagés en AB en Ile-de-France, dont 21% en conversion.

### Le saviez-vous ?

La production de semences potagères, florales et aromatiques et de plants peut aussi faire l'objet d'une certification en agriculture biologique.

Elle est soumise à l'application d'un cahier des charges fixé par la réglementation.





# Les « Légumes »



8 exploitations Légumes de Plein Champ sur **409 ha**

+ **41** exploitations font des légumes secs en production secondaire sur **357 ha**



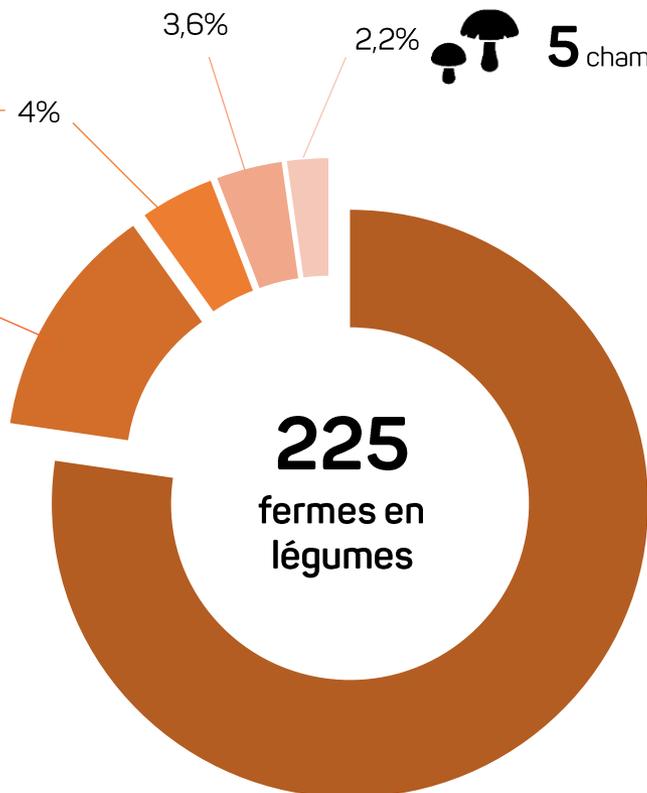
9 exploitations de Cressiculture sur **11,8 ha**



5 champignonnières sur **3,1 ha**



29 exploitations en PPAM sur **95,2 ha**



174 exploitations maraîchères sur **486,5 ha**

Pour rappel, la catégorie « Légumes » comprend les productions principales de type maraîchage diversifié, légumes de plein champ, légumes secs, champignons, cressiculture et plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM).



# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)

# 26 exploitations

franciliennes font des PPAM en Agriculture Biologique en production principale et 39 en production secondaire (17 maraîchers, 11 céréaliers, 5 arboriculteurs, 2 en PCO, 2 polyculteur-éleveurs, 1 en cressiculture et 1 en légumes de plein champ). A noter que 3 producteurs en AB de PPAM produisent du safran. Pour le reste, il s'agit principalement de thym, persil, basilic, houblon, coriandre, etc.

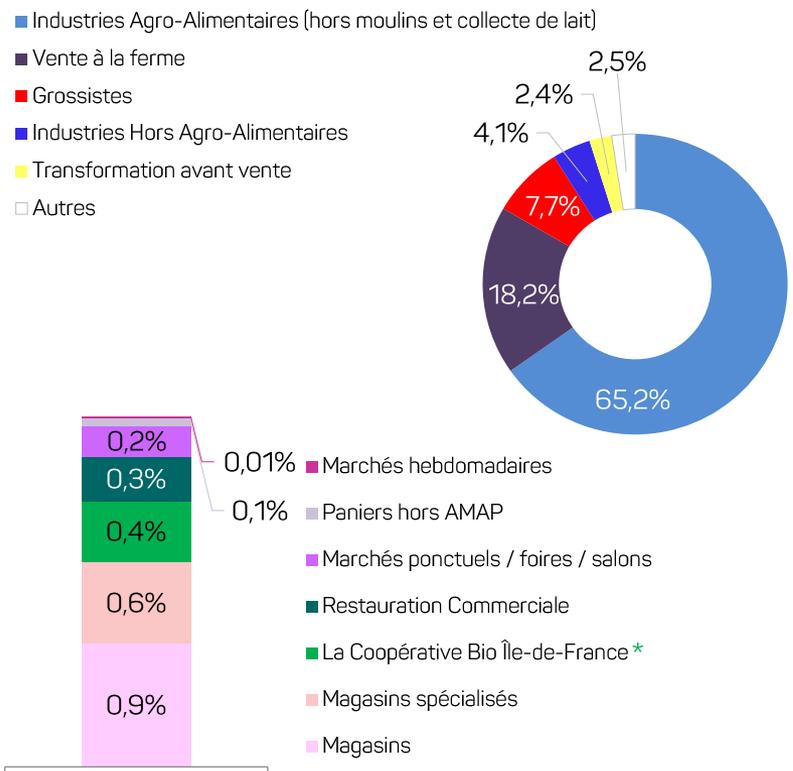
# 95,2 ha

engagés en AB sont utilisés pour la culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en Ile-de-France, dont 83,8% en bio et 16,2% en conversion.

# 3 structures

produisant des PPAM sont des établissements d'insertion.

## Répartition des productions brutes (en volume) en PPAM par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



\* La Coopérative Bio Île-de-France livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB).

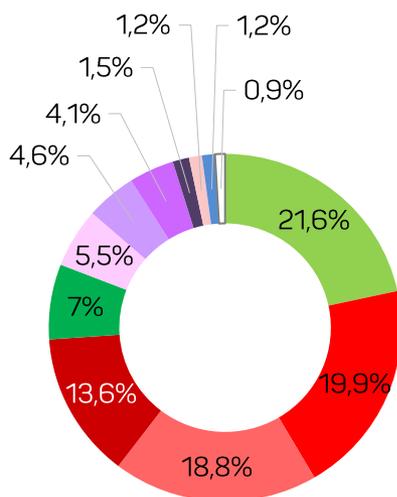


# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Le Cresson

### Répartition des productions brutes (en volume) de cresson par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- Agriculteurs
- Grossistes
- Plateforme de magasins spécialisés
- MIN de Rungis
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Magasins
- AMAP
- Marchés ponctuels / foires / salons
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Industries Hors Agro-Alimentaire
- Autres



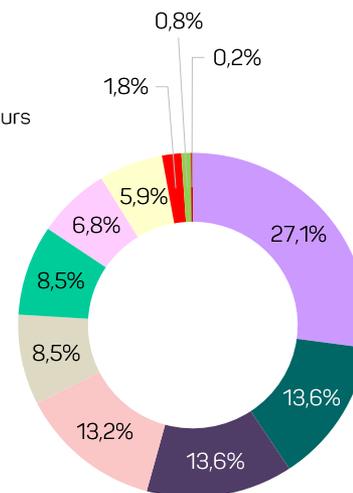
## 9 exploitations

produisent du cresson en AB en production principale dans la région et 3 en production secondaire pour un total de 11,8 ha. Elles sont toutes en Essonne où cette production est emblématique. Elle a donné lieu à la création de la marque "Cresson de Méréville", engagée dans une démarche d'obtention d'IGP.

## Les Champignons

### Répartition des productions brutes (en volume) de champignons par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- AMAP
- Restauration Commerciale
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Revendeurs directs aux consommateurs
- Restauration Collective
- Magasins
- Ateliers artisanaux
- Grossistes
- Agriculteurs
- MIN de Rungis



## 7 exploitations

produisent des champignons en AB en Ile-de-France à fin 2024 dont 5 en production principale. Cela représente 3,1 ha. Ils proposent deux références : shitaké et pleurote.



# Maraîchage diversifié

## 200

exploitations franciliennes engagées en AB font du maraîchage diversifié dont 174 à titre principal.

## 486,5 ha

sont conduits en maraîchage diversifié en AB en Ile-de-France. Cela représente 1,3 % du total des surfaces AB régionales et 35,7 % des surfaces de « Légumes ».

## 2,4 ha

C'est la surface moyenne d'un atelier en maraîchage engagé en AB à fin 2024.

## 32 ha

de cultures maraîchères engagées en AB sont cultivés sous abris soit 6,6% des surfaces maraîchères de la région.

## 13%

des surfaces maraîchères sont en conversion à fin 2024.

### Ateliers et surfaces (ha) engagés en maraîchage en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	Nombre d'ateliers	Surface (ha)
77	77	156
78	45	108
91	44	158
95	13	34
Petite couronne	21	30
Région	200	486,5

### Répartition des surfaces (ha) maraîchères en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

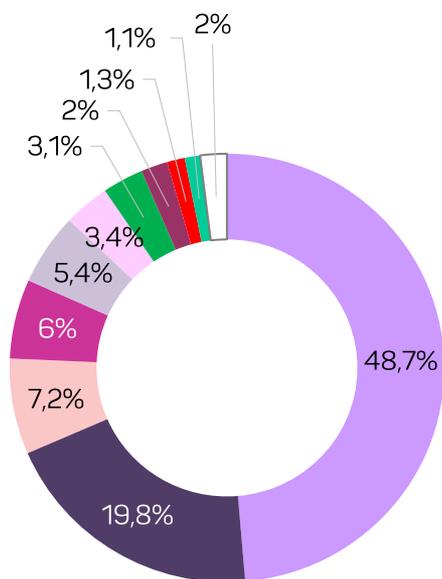
Département	Bio (ha)	En conversion (ha)
77	136	20
78	99	9
91	135	23
95	30	4
Petite couronne	23	6
Région	424	63



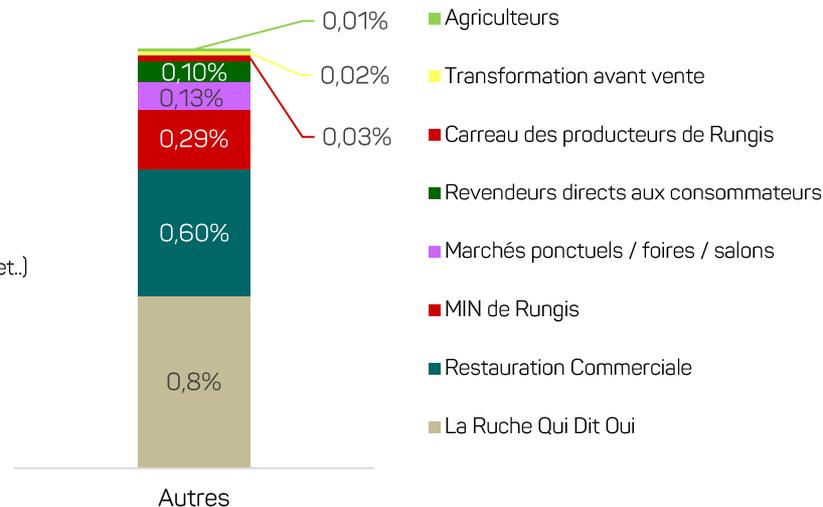
# Maraîchage diversifié

## Répartition des productions maraîchères brutes et préparées (en volume) par circuit de commercialisation

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



- AMAP
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Paniers hors AMAP
- Marchés hebdomadaires
- Magasins
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Vente par correspondance (internet..)
- Grossistes
- Restauration Collective
- Autres



# 82%

des volumes du maraîchage diversifié conduit en AB sont commercialisés **en vente directe** : en AMAP (48,7%), sur la ferme (19,8%), via des paniers hors système AMAP (6%), sur les marchés ponctuels et hebdomadaires (5,5%) et par de la vente par correspondance (2%).

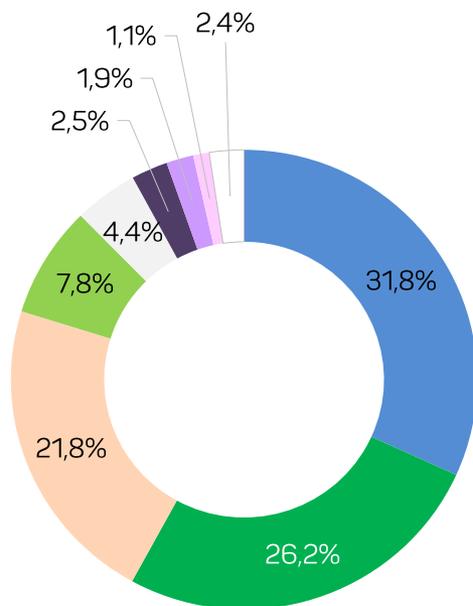
En 2024, le GAB IdF a continué de mener de nombreuses actions auprès des maraîchers dont une dizaine de tours de plaine et 6 formations dont 2 concernant la commercialisation : « Développer et optimiser ses ventes en circuit court » et « S'adapter à son marché par le calcul du prix de revient ».



# Légumes de plein champ

## 409 ha

sont utilisés pour des légumes de plein champ soit 1,2% du total des surfaces AB régionales et 30% des surfaces de « Légumes ». 8 exploitations cultivent des légumes de plein champ à titre principal et 40 à titre secondaire.



## Surfaces (ha) des légumes de plein champ et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
<b>77</b>	27	183	9	192
<b>78</b>	6	61	4	65
<b>91</b>	15	151	2	153
<b>95</b>	-			
<b>Petite couronne</b>	1		0	0
<b>Région</b>	<b>49</b>	<b>394</b>	<b>15</b>	<b>409</b>

8,4 ha : surface moyenne par atelier de légumes de plein champ

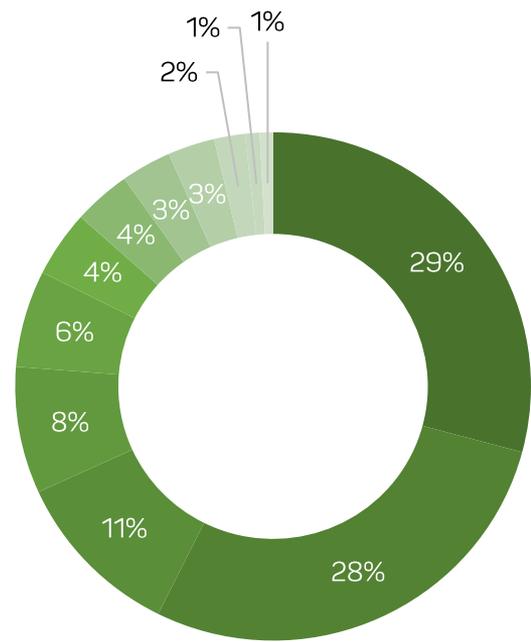
## Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- Industries Agro-Alimentaires (hors moulins et collecte de lait)
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Coopératives
- Agriculteurs
- Négoces
- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins
- Autres



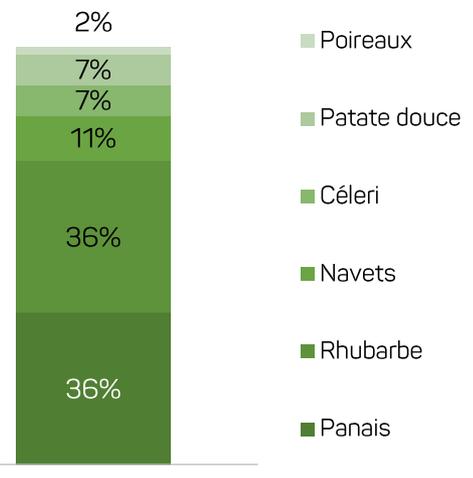
# Légumes de plein champ

Répartition des surfaces en fonction des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



- Pommes de terre
- Haricot vert
- Betteraves
- Carottes
- Oignons
- Asperges
- Courges
- Haricot
- Épinard
- Petit pois
- Choux
- Autres

Dans le graphique ci-dessous, les légumes de plein champ dont les surfaces sont égales ou inférieures à 1 ha figurent dans la catégorie "Autres".



## A retenir

Les légumes de plein champ permettent un référencement détaillé par production. Cette connaissance porte sur 80,7% des surfaces (330,1 ha sur les 409 ha)



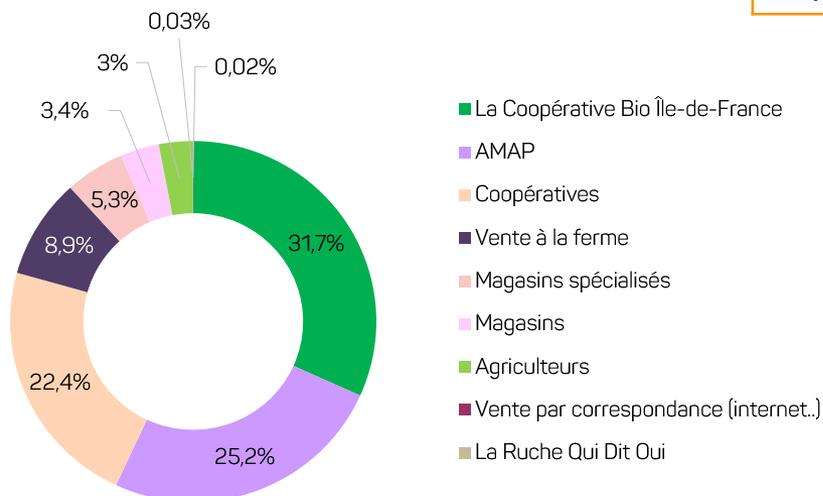
# Légumes secs

## 357 ha

sont utilisés pour des légumes secs soit 0,93% du total des surfaces AB régionales et 26,2% des surfaces de « Légumes », dont près de 57,7 % sont des lentilles. Les autres légumes secs sont les haricots blancs, pois chiches et flageolets.

### Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes secs bruts et préparés

(Source : GAB IdF, 31/12/2024).



### Surfaces des légumes secs et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
<b>77</b>	19	118	3	122
<b>78</b>	8	46	2	48
<b>91</b>	13	159	20	178
<b>95</b>	1	9		9
<b>Petite couronne</b>	-	-	-	-
<b>Région</b>	<b>41</b>	<b>332</b>	<b>25</b>	<b>357</b>

## 8,7 ha

c'est la surface moyenne par atelier de légumes secs. En grandes cultures, les exploitations qui produisent des légumes secs le font en rotation, en production secondaire.



# Grandes cultures

## 24 460 ha

sont engagés en grandes cultures en AB en Ile-de-France.

## 292

exploitations franciliennes cultivent des grandes cultures en AB sur 545 ateliers (282 en céréales, 189 en oléoprotéagineux et 74 en plantes à fibres et autres cultures industrielles). 239 d'entre elles en production principale et 53 en secondaire.

## 93 ha

c'est la surface moyenne en grandes cultures engagée par les exploitations qui les cultivent en production principale. Les exploitations qui les cultivent en production secondaire y consacrent en moyenne 42,1 ha.

### A retenir

**63,6%** des surfaces en AB sont des grandes cultures dont 74% de céréales.

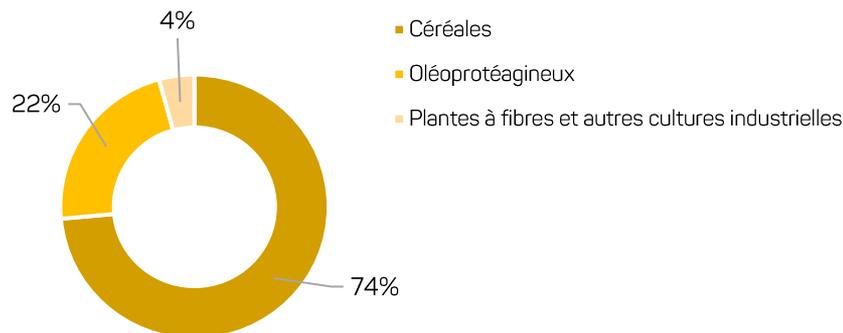
### Ateliers et surfaces de grandes cultures engagés en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha)		
		Céréales	Oléoprotéagineux	Plantes à fibres et autres cultures industrielles
77	252	9444	2664	501
78	124	3690	1136	168
91	157	4583	1580	372
95	11	272	47	-
Petite couronne	1	2	-	-
Région	545	17991	5428	1041

### Répartition des surfaces de grandes cultures engagées en AB

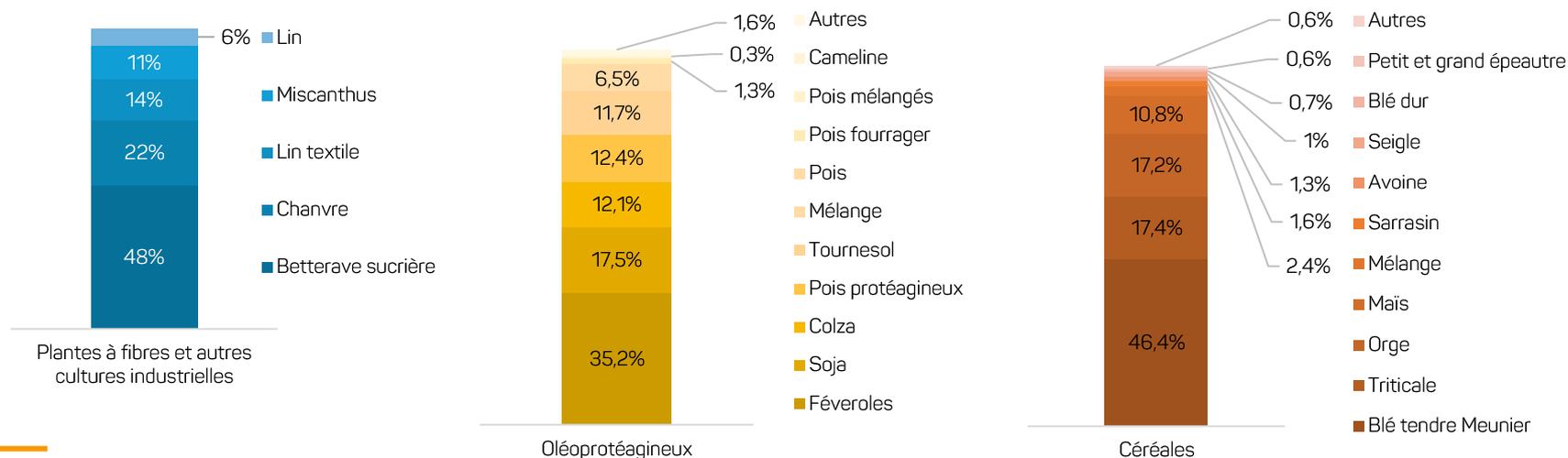
(Source : GAB IdF, 31/12/2024)





# Grandes cultures

Part des produits par type de surface en grandes cultures en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2024)



## Mieux comprendre

L'année 2024 a été marquée par des précipitations abondantes et régulières. D'après météo France, les cumuls mensuels ont dépassé une fois et demie la normale en février, mars, mai, septembre et octobre. Avec un excédent allant jusqu'à +45 %, le printemps 2024 s'est classé au quatrième rang des printemps les plus pluvieux sur la période 1959-2024. Les précipitations ont eu un impact négatif fort sur la moisson 2024. Les rendements ont été extrêmement bas. Cela a été constaté à l'échelle nationale avec un recul des volumes de céréales prélevés au cours des 3 premiers mois de la campagne 2024/2025 de 47% par rapport à la même période de la campagne précédente (Source : FranceAgriMer). Ce constat est partagé par les céréaliers bio franciliens comme l'a mis en avant l'enquête moisson réalisée par le GAB IdF en juillet/août 2024. Cette faible moisson, associée à des surfaces de blé en baisse, s'est répercutée sur les stocks de céréales disponibles. Cela a contribué à une légère hausse des prix des céréales comme le blé tendre en septembre, octobre et novembre 2024 bien qu'ils soient restés inférieurs aux prix appliqués en 2018-2019 pour ces mêmes cultures. Il apparaît nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de poursuivre les actions réalisées pour faire face aux dérèglements climatiques que ce soit à travers des innovations agronomiques que la structuration des filières céréalières comme la filière pain ou FAB (Fabricants d'Aliments du Bétail).

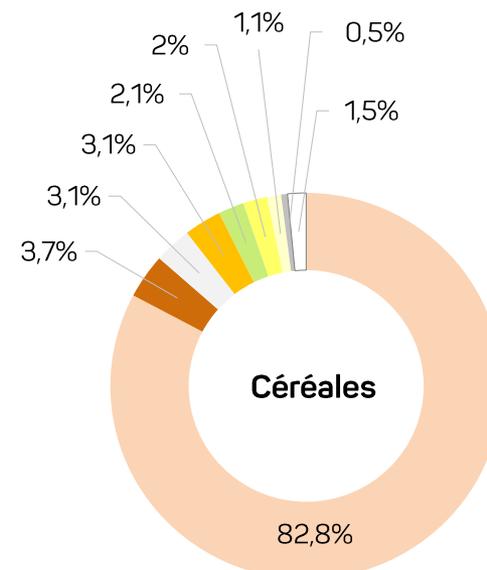
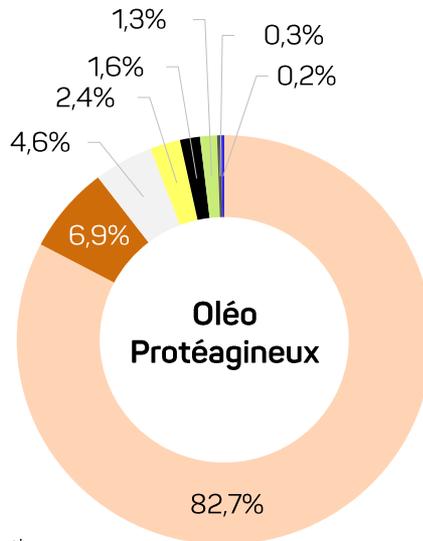
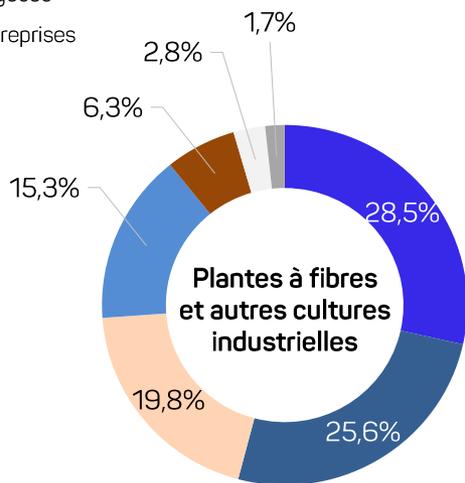


# Grandes cultures

## Parts en volume des circuits de commercialisation des grandes cultures brutes et préparées

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)

- Industries Hors Agro-Alimentaires
- Intégration verticale
- Coopératives
- Industries Agro-Alimentaires (hors moulins et collecte de lait)
- Unité de déshydratation
- Négoce
- Entreprises



- Coopératives
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Négoce
- Transformation avant vente
- Non déterminé
- Autoconsommation
- Semencier
- Industries Hors Agro-Alimentaires

- Coopératives
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Négoce
- Moulins
- Autoconsommation
- Transformation avant vente
- Ateliers artisanaux
- Courtiers
- Autres

### Le saviez-vous ?

Le GAB IdF, à travers son conseiller filières et ses chargés de mission en restauration collective, travaille avec les agriculteurs, meuniers, boulangers et acteurs de la restauration collective afin que le pain bio francilien soutienne les céréaliers bio et réponde aux objectifs de la loi Egalim.



# Surfaces fourragères

Surfaces (ha) fourragères par département *(Source : GAB IdF, 31/12/2024)*

Département	Légumineuses	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Surfaces fourragères autres	Total (ha)
77	1138	864	574	110	3893
78	1941	473	274	73	1957
91	89	341	244	44	2570
95	16	132	154	58	433
Petite couronne	5528	109	5		130
Région	1138	1919	1251	285	8983

## 8 983 ha

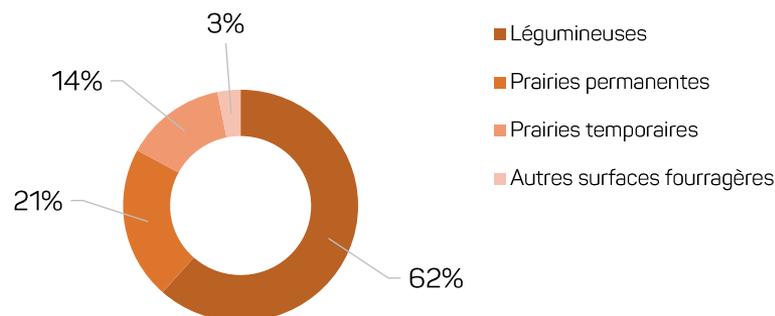
engagés en AB en IdF sont des prairies ou des surfaces fourragères, soit 23,4% des surfaces AB régionales.

## 334

exploitations franciliennes en AB cultivent des prairies, surfaces fourragères ou légumineuses. 59,3% de ces exploitations sont céréalières.

## Répartition des surfaces fourragères engagées en AB en IdF

*(Source : GAB IdF, 31/12/2024)*



### Le saviez-vous ?

La culture de soja bio se développe en Ile de France ! Celle-ci peut être utilisée pour la fabrication de boisson végétale ou pour l'alimentation animale. Cela contribue à diversifier les assolements mais aussi à enrichir la production de soja bio français.

# Elevages



## 99

exploitations ont un ou plusieurs ateliers d'élevage en Ile-de-France dont 60 en production principale.

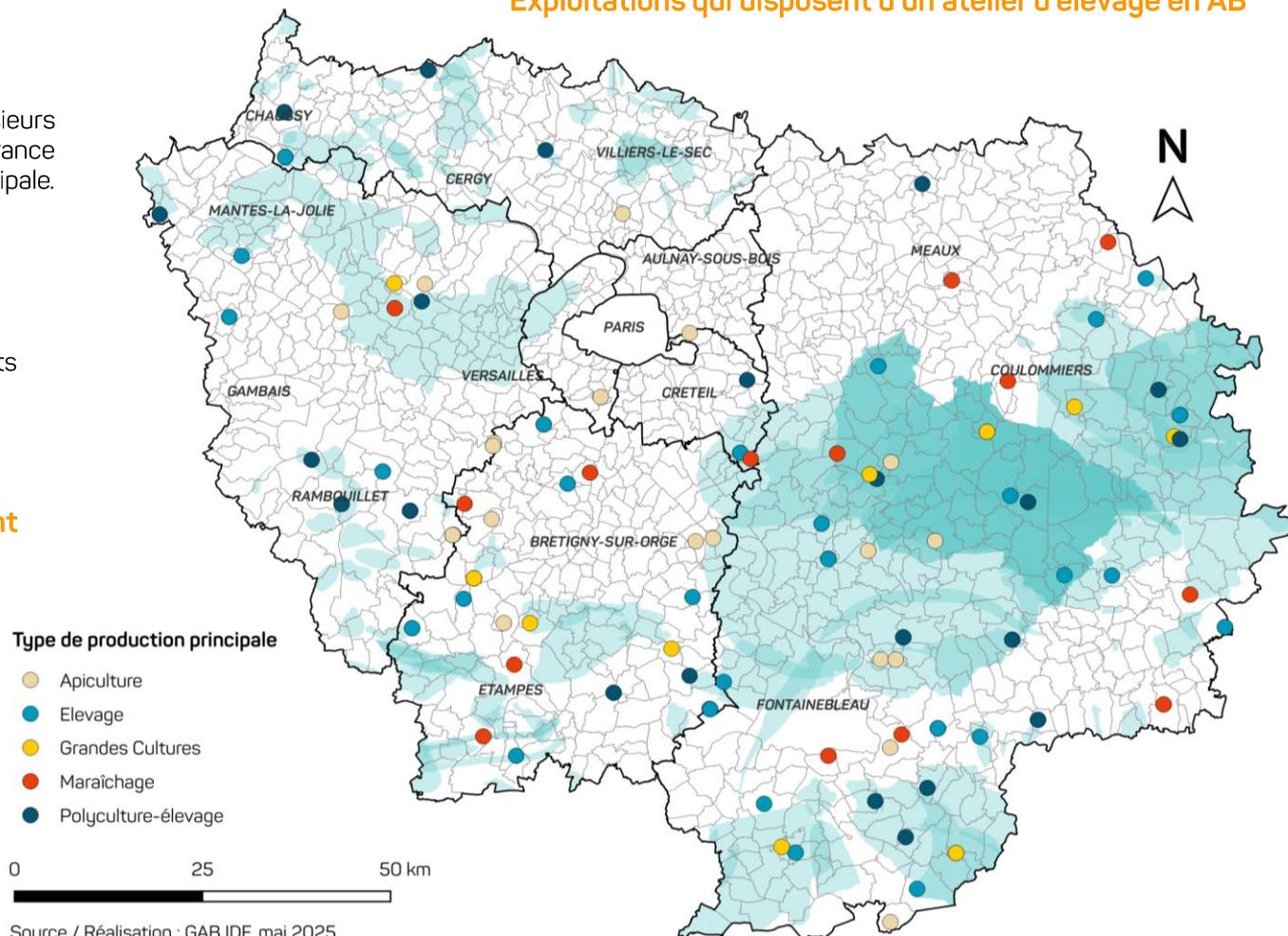
## 130

ateliers d'élevage sont conduits en AB dans la région.

### Répartition des ateliers d'élevage par département

Département	Nombre d'ateliers
77	61
78	26
91	28
95	9
Petite couronne	6
<b>Total général</b>	<b>130</b>

### Exploitations qui disposent d'un atelier d'élevage en AB





# Bovins, ovins, caprins

## Les bovins

### Elevages bovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Lait produit (en L)
7	335	1 832 935

### Elevages bovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Veaux
6	182	98

Près de la moitié de la viande issue des bovins allaitants est vendue à la ferme.

## Les caprins

### Elevages caprins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de chèvres	Lait produit (en L)
3	112	76 404

### L'élevage en Ile-de-France, c'est aussi...

- 1 élevage d'escargots, le 1<sup>er</sup> et seul connu en Ile-de-France certifié en AB depuis 2021
- 2 élevages d'ânesses ;
- 5 éleveurs de porcs ;
- 22 apiculteurs et 1 autre ferme qui fait de l'apiculture en atelier secondaire pour un total de 3 515 ruches.

## Les ovins

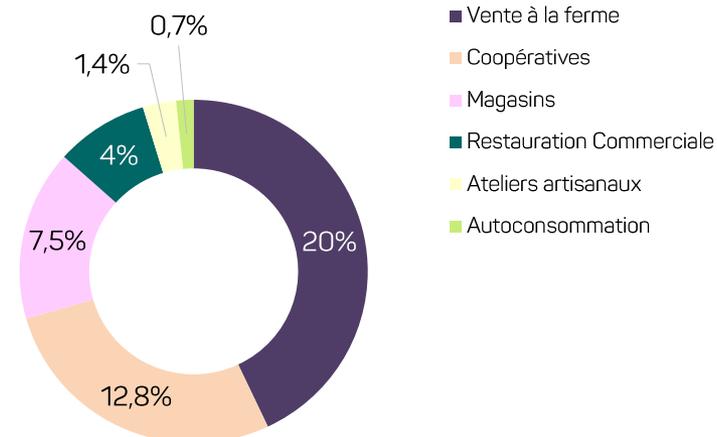
### Elevages ovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Lait produit (en L)
2	178	33 200

### Elevages ovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Agneaux
8	991	1 294

### Commercialisation de la viande ovine transformée





# Poules pondeuses et volailles de chair

## Elevages de volailles de chair

Nombre d'ateliers	Nombre de volailles produites
10	74 289

## Elevages de poules pondeuses et production d'œufs

Nombre d'ateliers	Nombre de poules	Nombre d'œufs produits
37	106 642	24 746 514

## Elevages de poules pondeuses par département

	77	78	91	95	Petite couronne	Total
Nombre d'exploitations	17	7	10	1	2	37
Nombre de poules pondeuses	88770	12677	3495	50	1650	106642

### A retenir

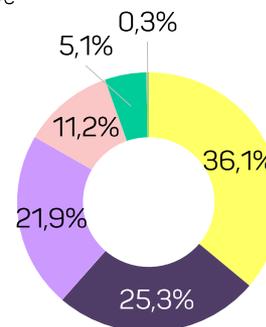
On compte 74 289 volailles de chair pour 10 ateliers, soit une moyenne de 7 429 bêtes par atelier. Parmi eux, 9 exploitations ont aussi un atelier de poules pondeuses. Entre 100 et 150 volailles en AB sont abattues chaque semaine sur chaque ferme.

Parmi les 37 ateliers de poules pondeuses : 9 ateliers comptent 3000 animaux ou plus (dont 2 avec 24 000), 5 en possèdent entre 500 et 1700 et les 23 autres possèdent 250 poules et moins avec en moyenne 178 poules pondeuses en activité de diversification.

## Distribution des volailles de chair par circuit en volume

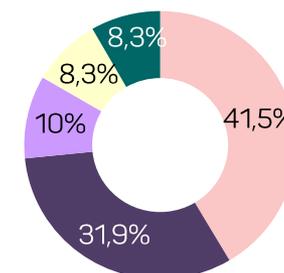
### Production brute

- Transformation avant vente
- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins spécialisés
- Restauration Collective
- Agriculteurs

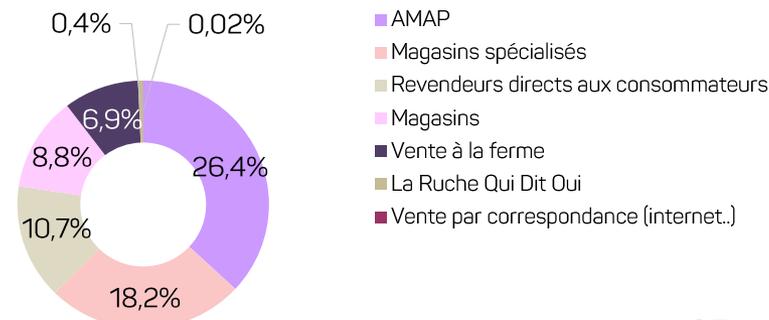


### Production préparée/transformée

- Magasins spécialisés
- Vente à la ferme
- AMAP
- Ateliers artisanaux
- Restauration Commerciale



## Distribution des œufs par circuit en volume

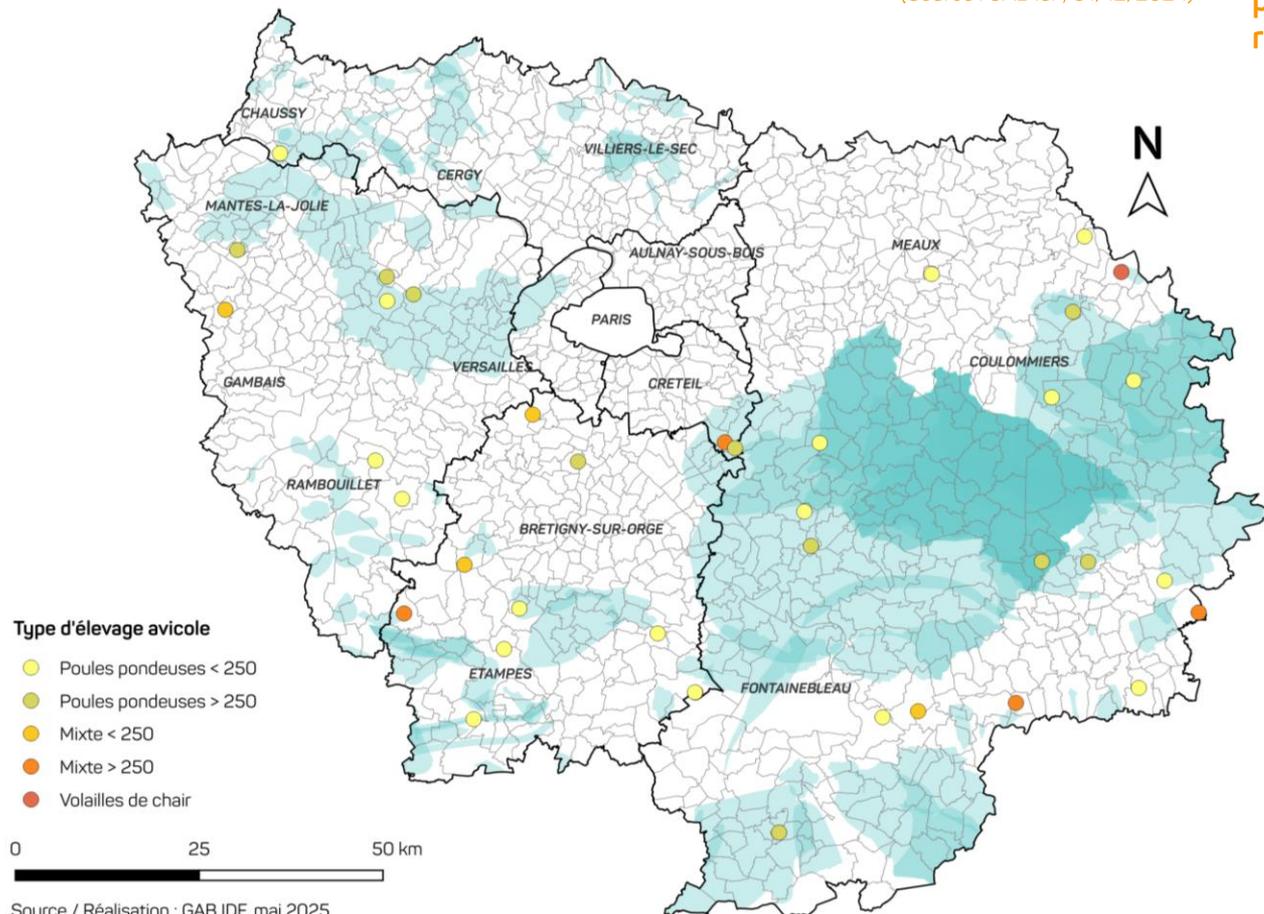




# Poules pondeuses et volailles de chair

## Répartition des exploitations avicoles engagées en AB dans la région Ile-de-France

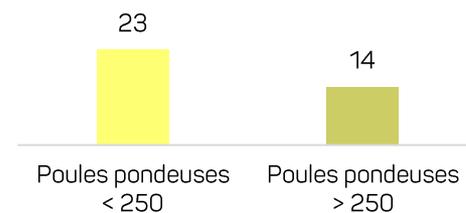
(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



Source / Réalisation : GAB IDF, mai 2025

## Répartition des exploitations de poules pondeuses selon le seuil réglementaire

(Source : GAB IdF, 31/12/2024)



### Le saviez-vous ?

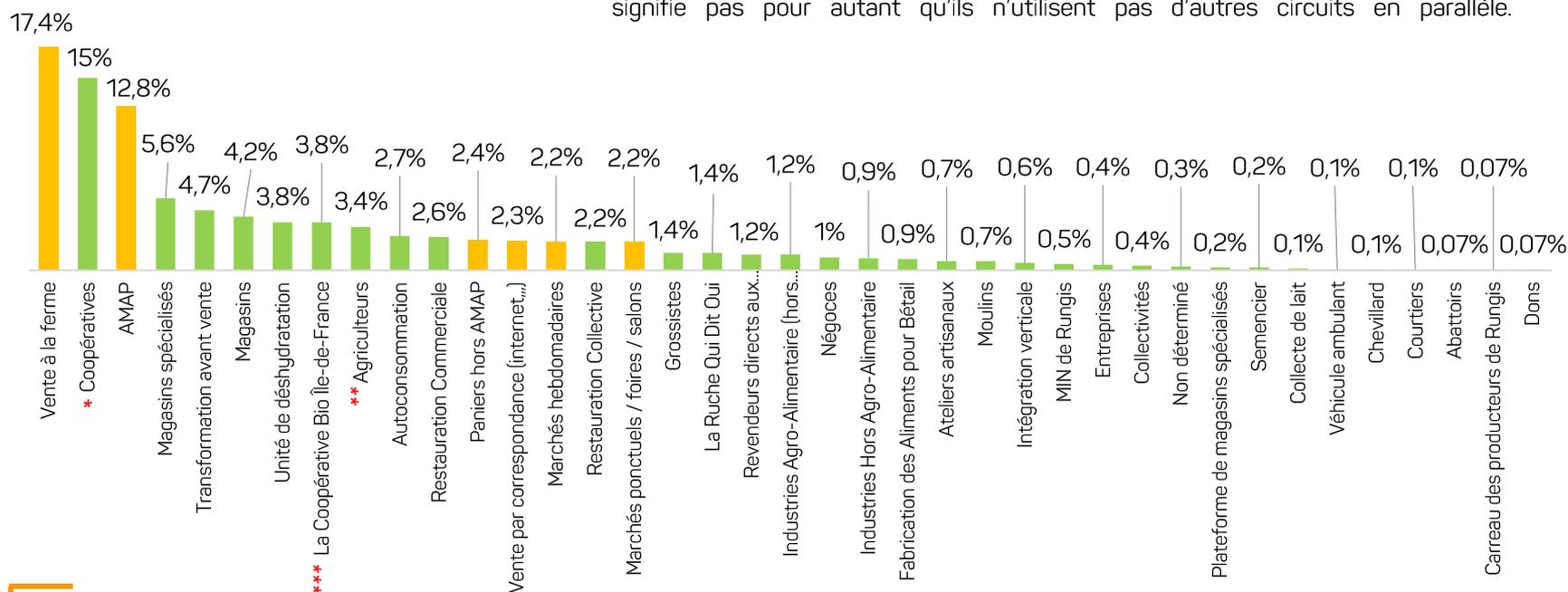
Tout élevage de plus de 250 volailles doit être déclaré à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et est soumis à des contraintes réglementaires strictes.

En dessous de ce seuil de 250 têtes, seul l'éleveur est habilité à effectuer la commercialisation, sans intermédiaire.



# La distribution des produits biologiques

**Selon les producteurs biologiques franciliens :** Ce graphique met en avant les circuits de distribution empruntés par les exploitations franciliennes engagées en AB pour les produits bruts et transformés tous types de production confondus. Exemple : 13,5% des agriculteurs vendent en AMAP, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'utilisent pas d'autres circuits en parallèle.



## A retenir

La vente directe représente plus d'un tiers (39,4%) des circuits choisis par les agriculteurs en AB en IdF. Par ailleurs, la vente en coopératives représente 15% de l'ensemble des circuits.

\* Les coopératives sont principalement céréalières.

\*\* Vente d'un agriculteur à un autre, pour consommation ou revente au sein d'un magasin de producteurs

\*\*\* La Coopérative Bio d'Île-de-France livre des magasins, la restauration collective (publique et privée) et commerciale.

 Circuit de vente directe



# La distribution des produits biologiques

## Selon la Coopérative Bio d'Ile-de-France :

(Source : La Coopérative Bio d'Ile-de-France, Mai 2025)

## Les 10 produits les plus vendus en 2024

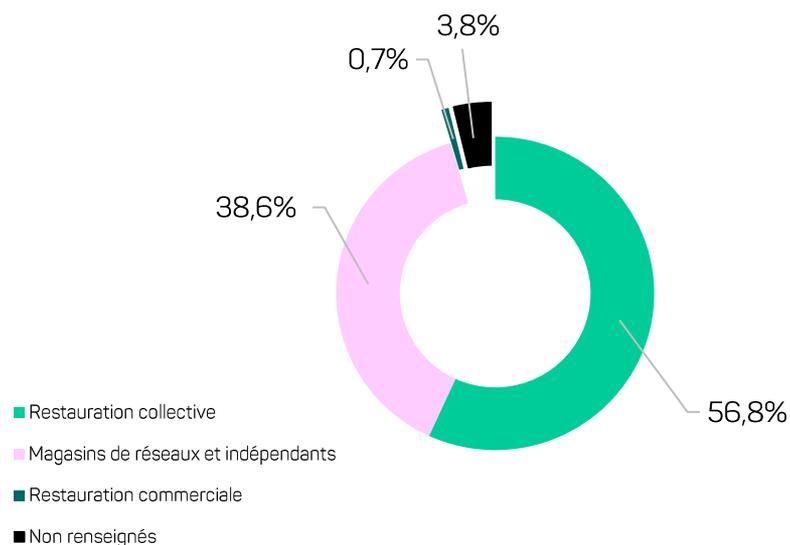
(par rapport au chiffre d'affaires) :

1. Carottes
2. Pomme
3. Pommes de terre
4. Yaourts au lait de vache - Aromatisés
5. Yaourts au lait de vache - Nature
6. Pommes de Terre
7. Courges
8. Œufs en canadienne
9. Lentilles Vertes
10. Condiments

## 115 producteurs et productrices en AB

livrent la Coopérative Bio d'Ile-de-France en 2024  
(+ 16 par rapport à 2023)

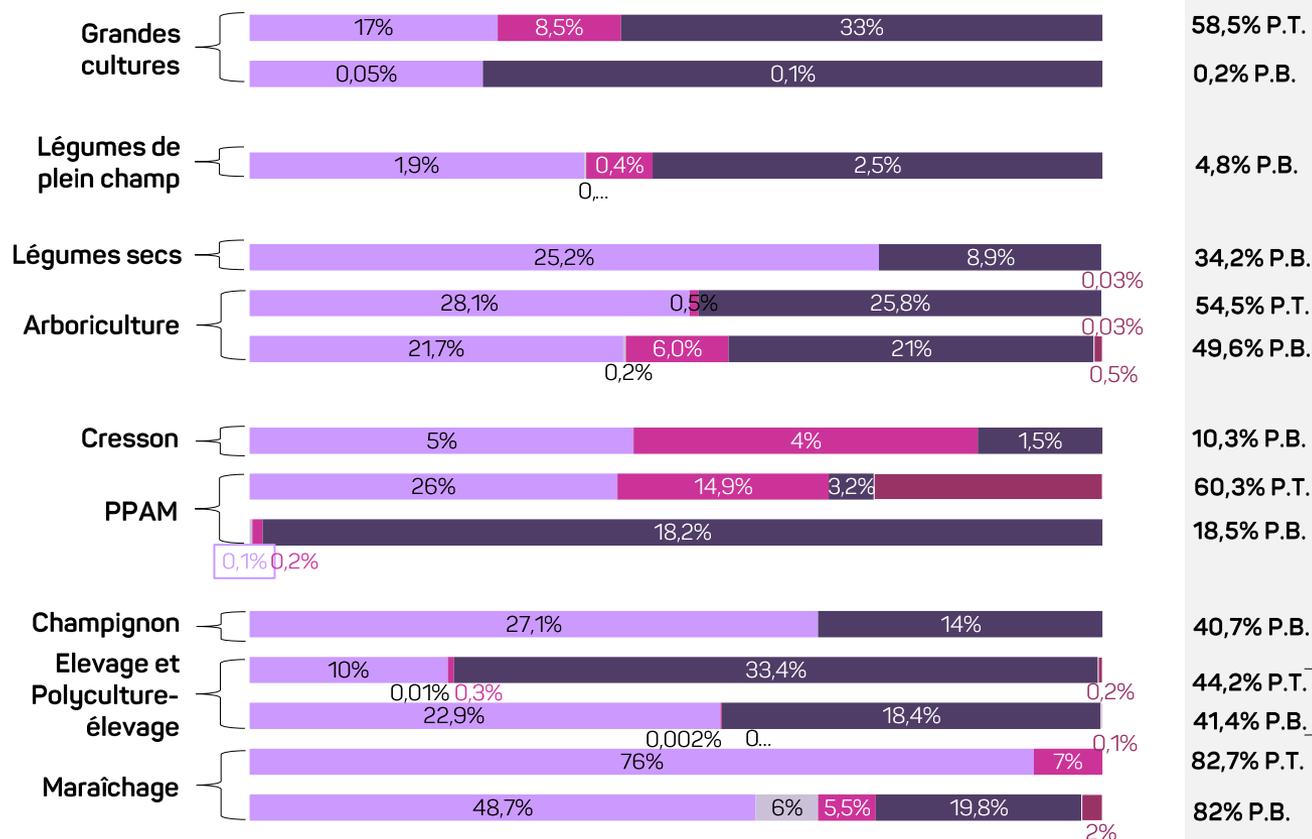
## Répartition du chiffre d'affaires de la Coopérative Bio d'Ile-de-France par familles de clients :



# Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF



Part totale de la vente directe  
par filière et par type de produit



## Légende

- Vente par correspondance
- Marchés ponctuels et hebdomadaires
- Paniers hors AMAP
- Vente à la ferme
- AMAP

*P.B. = produit brut/préparé, par exemple : blé, lait, etc.*

*P.T. = produit transformé, par exemple : farine, yaourts, soupe de légumes, pâtes à partir de blé, etc.*

*Exemple d'interprétation : 44,2% du volume transformé et 41,4% du volume produit brut en élevage et polyculture-élevage sont vendus en direct (Source : GAB IdF, 31/12/2024)*



# La vente en AMAP des fermes en AB en IdF

## 383 AMAP

en Ile-de-France,  
approvisionnées par

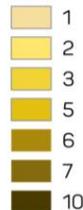
## 166 producteurs

en AB franciliens

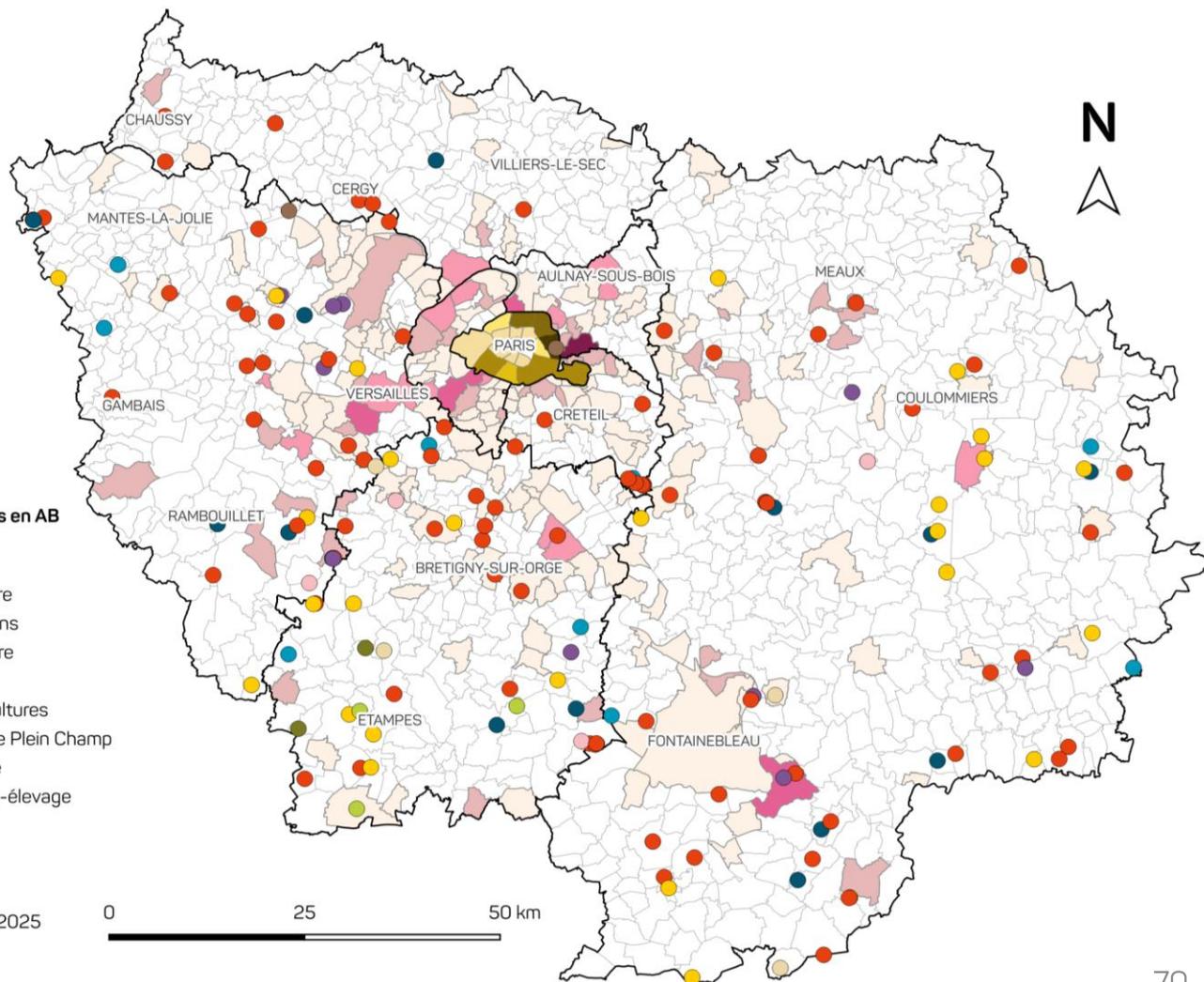
Nombre d'AMAP (318)  
par commune



Nombre d'AMAP (65)  
Paris intramuros



Fermes engagées en AB  
livrant en AMAP



Sources : Réseau AMAP IdF, GAB IdF, Avril 2025  
Réalisation : GAB IdF, Avril 2025



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

## 6.

# Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en IdF

Éléments clés de l'aval .....	72
Le contexte francilien .....	73
Les typologies d'opérateurs franciliens .....	74-75
La méthodologie d'analyse par code NAF .....	76-77
La classification et sélection par code NAF .....	78-95
Dont Les activités de restauration en Ile-de France ....	92-93
Dont Les épiceries participatives en Ile-de-France .....	94



# Éléments clés de l'AVAL

**Les opérateurs de l'aval en Agriculture Biologique étudiés ici sont les producteurs et les acteurs économiques qui ont une activité de préparation, de distribution, de restauration et/ou d'importation de produits biologiques locaux ou non.**

L'**Agence Bio est la source la plus pertinente** lorsqu'il s'agit de les inventorier, car ils ont l'obligation légale de se notifier auprès d'elle. Pour autant, il n'existe pas de listing exhaustif des préparateurs, distributeurs, importateurs et/ou restaurateurs de produits bio locaux ou non. Certains peuvent par exemple être exemptés de certification et d'obligation de notification : c'est le cas des opérateurs qui vendent des produits bio préemballés directement aux consommateurs et sous certaines conditions (*Règlement UE 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, MAJ 02/2023*). Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils souhaitent être certifiés, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. Ainsi, à ce jour, 35 opérateurs franciliens se sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec une activité de restauration.

Au 31/12/2024, **3500 opérateurs de l'aval ont été recensés en Ile-de-France**, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration. Ils sont majoritairement concentrés sur Paris et la petite couronne.

**Les opérateurs de l'aval les plus nombreux sont des entreprises de commerce de détail (40,9%)** dont plus de la moitié (62,4%) sont des commerces de détail en magasins non spécialisés, comme les magasins et enseignes de la grande distribution. Parmi ces commerces de détails non spécialisés, 33,7% sont à la fois préparateurs et distributeurs.

**70,6%** des opérateurs référencés avec un code NAF correspondant aux industries alimentaires sont des fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et/ou de pâtes alimentaires. Parmi eux, 62,5% font uniquement de la préparation tandis que 31,5% sont à la fois préparateurs, distributeurs et stockeurs. Tous les maillons de la filière sont intégrés dans le territoire, depuis la production, en passant par la préparation jusqu'à la distribution.

**189 exploitations sont identifiées en Ile-de-France en tant qu'opérateur de l'amont et opérateur de l'aval** (parmi les 207 opérateurs notifiés avec un code NAF 01). Elles ont fait le choix de faire de la préparation et/ou de la distribution. Une majorité d'entre elles (76,7%) fait uniquement de la préparation tandis qu'une part moins importante prépare et distribue (14,8%) (*Données issues des notifications des opérateurs de l'aval auprès de l'Agence Bio*).

# Le contexte francilien



## 3 500

Opérateurs de l'aval engagés en bio, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration (soit - 3,9% par rapport à 2023).

## 2 281

 préparateurs

## 2 555

 distributeurs

## 249

 importateurs

## 35

 restaurateurs

*Ces chiffres ne s'additionnent pas : par exemple un opérateur peut être à la fois préparateur et distributeur*

**3 528** opérateurs de l'aval sont engagés en AB avec au moins une activité de distribution et/ou d'exportation et/ou d'importation et/ou de préparation et/ou de restauration et/ou de stockage et/ou de transport. Les opérateurs avec une activité de stockage et/ou de transport uniquement ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

### 1er bassin régional de consommation alimentaire

avec plus de **12,4 millions d'habitants** (estimation INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2025) et **48,7 millions de touristes** en 2024, +2,5% par rapport à 2023 (CRT Paris IDF, mars 2025).

### 3ème région en nombre d'opérateurs de l'aval

derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie, l'Île-de-France concentre 11,9% des entreprises de l'aval certifiées bio en France, même si Paris reste le département français concentrant le plus d'opérateurs de l'aval (Agence Bio, avril 2025).

### 1er marché agro-alimentaire mondial

avec le Marché d'Intérêt National de Rungis qui accueille près de 1 232 entreprises et 13 033 effectifs employés (Rapport d'activité du MIN de Rungis 2023).

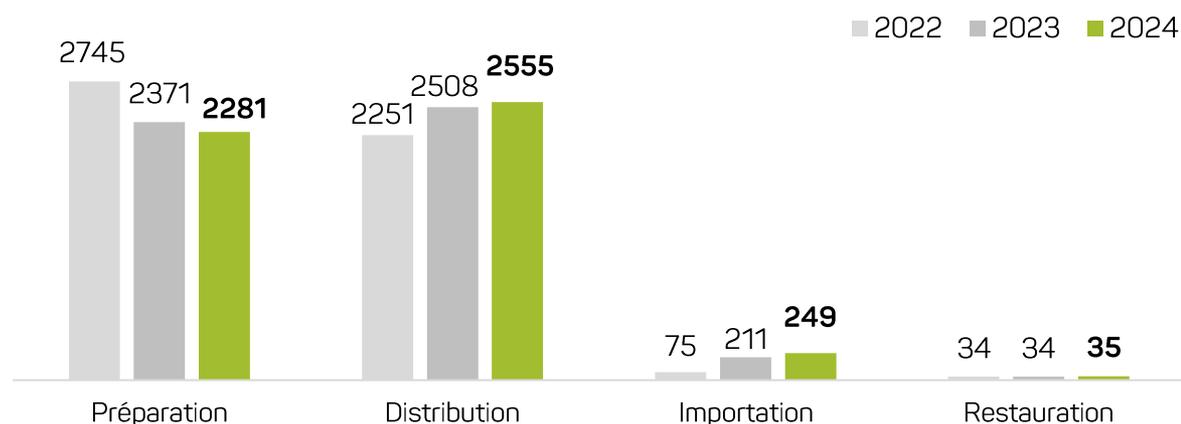
En Île-de-France, **64% des franciliens** consomment des produits biologiques **au moins une fois par mois** et **11% tous les jours** (Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France 2025 - Consommation et perception,).



# Les typologies d'opérateurs franciliens

## Opérateurs de l'aval engagés en Agriculture Biologique en Ile-de-France, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration

(Source : Agence Bio, avril 2025)



A noter que les chiffres de 2022 ont été réajustés, comparativement aux données publiées dans l'Édition 2023 et 2024 de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique.

La nomenclature a changé pour les données depuis 2020, l'historique des chiffres n'est donc pas disponible. Les opérateurs étaient auparavant classés selon leur activité principale, ils sont désormais comptabilisés dans chaque catégorie d'activité : un opérateur faisant de la préparation et de la distribution est compté dans chacune de ces catégories.

### Mieux comprendre (Source : les 4 définitions ci-dessus sont issues de l'Agence Bio)

**Préparateur** : entreprise réalisant une activité certifiée regroupant le conditionnement, la conservation ou la fabrication ou transformation d'aliments à partir de produits issus de l'agriculture biologique.

**Distributeur** : entreprise réalisant une activité certifiée qui comprend la vente en gros, au détail et en ligne de produits certifiés biologiques ou en conversion au consommateur final ou à des professionnels.

**Importateur** : entreprise réalisant une activité certifiée donnant lieu à l'importation des produits issus de l'agriculture biologique en provenance de pays situés en dehors de l'Union Européenne.

**Restaurateur** : entreprise réalisant une activité certifiée, concerne les restaurants utilisant au moins 50% de produits bio destinés à la conception des plats figurant sur leurs cartes.



# Les typologies d'opérateurs franciliens

Evolution des activités des opérateurs entre 2023 et 2024 *(Source : Agence Bio, avril 2025)*

	Préparateurs	Distributeurs	Importateurs	Restaurateurs
<b>Total Régional 2023</b>	<b>2371</b>	<b>2508</b>	<b>211</b>	<b>34</b>
<b>Arrêt de l'activité en 2024</b>	- 378	- 343	- 63	- 11
<b>Nouvelle activité en 2024</b>	+ 288	+ 390	+ 101	+ 12
<b>Total Régional 2024</b>	<b>2281</b>	<b>2555</b>	<b>249</b>	<b>35</b>

## Mieux comprendre

Entre 2023 et 2024, 1 993 opérateurs ont gardé leur activité de préparation tandis que 378 l'ont arrêtée. 288 opérateurs se sont notifiés en 2024 avec une activité de préparation alors qu'ils n'en avaient pas en 2023.



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

La plupart des opérateurs de l'aval travaillant avec des produits bio qu'ils soient locaux ou non, ont l'obligation de se notifier auprès de l'Agence Bio. Des enquêtes complémentaires sont menées pour réduire les biais d'inventaires. Ici sont présentées des informations vérifiées et détaillées, tirées des opérateurs notifiés.

Une extraction des opérateurs de l'aval a été réalisée en avril 2025 depuis le portail des notifications de l'Agence Bio. Ces opérateurs sont notifiés avec au moins l'une des activités suivantes : préparation, distribution, importation, restauration, stockage, transport, exportation. Ils sont tous présents dans les 8 départements franciliens : Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

Pour l'analyse par code NAF, n'ont été conservées que les entreprises ayant une activité de **préparation**, de **distribution**, d'**importation** et/ou de **restauration**. Les entreprises avec une activité de stockage, de transport et/ou d'exportation ayant peu d'ancrage local, le choix a été fait de les exclure de cette analyse. Les « producteurs » sont intégrés s'ils préparent ou distribuent une partie ou la totalité de leurs productions en AB.

Types d'opérateurs de l'aval pour l'analyse par codes NAF :

- Production
- **Préparation**
- **Distribution**
- **Importation**
- **Restauration**
- Stockage
- Transport
- Exportation

Filtre 1

Certification engagée

Filtre 2

Lieu du siège d'activité

Seules les entreprises avec une **certification engagée**, c'est-à-dire validée par un organisme certificateur et en cours de validité ont été considérées. Certaines des entreprises de l'aval ont leur siège social en Ile-de-France, mais pas leur **siège d'activité**. Nous nous intéressons ici uniquement aux activités de la région et non pas aux sièges sociaux.

➔ **3 500** opérateurs de l'aval en Ile-de-France



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

## Filtre 3

### Présence d'un code NAF

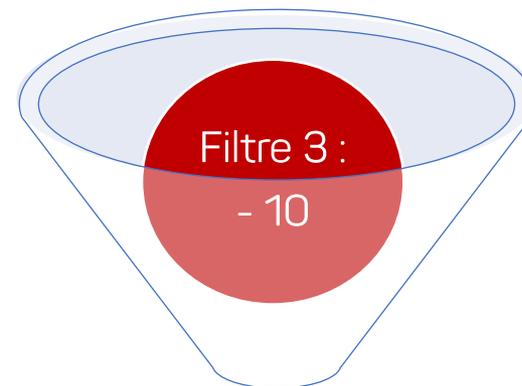
Deux codes NAF (Nomenclature d'Activité Française) peuvent être indiqués pour les opérateurs de l'aval : un **code NAF** correspondant à l'entreprise, disponible sur le site de l'INSEE grâce au SIRET et un **code NAF Bio** correspondant à l'activité certifiée bio, déclaré par l'Organisme Certificateur.

Lorsqu'un Organisme Certificateur déclare un code NAF Bio, il est préférentiellement choisi pour l'analyse par code NAF qui suit. Si aucun code NAF Bio n'a été déclaré, le code NAF de l'entreprise est utilisé.

Sur les 3 500 opérateurs de l'aval en Ile-de-France, 2 756 ont un code NAF bio déclaré par leur Organisme Certificateur et 734 ont un code NAF.

10 opérateurs n'ont aucun code NAF : ces 10 opérateurs sont comptabilisés dans l'Observatoire, mais ne sont pas pris en compte dans l'analyse par code NAF qui suit.

Base initiale : 3 500 opérateurs

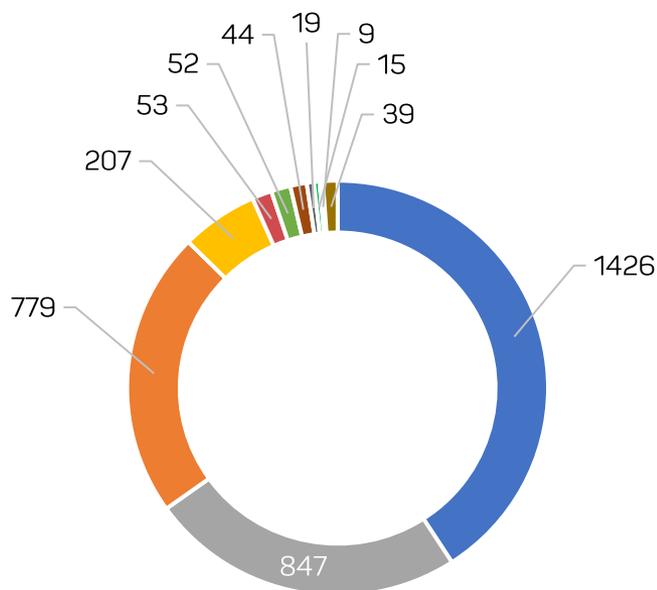


Base finale pour l'analyse par code NAF

➔ **3 490** opérateurs pour l'analyse par code NAF



# La classification et sélection par code NAF



- Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 47)
- Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 46)
- Industries alimentaires (NAF 10)
- Culture et production animale, chasse et services annexes (NAF 01)
- Fabrication de boissons (NAF 11)
- Restauration (NAF 56)
- Entreposage et services auxiliaires des transports (NAF 52)
- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (NAF 82)
- Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (NAF 70)
- Activités immobilières (NAF 68)
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins

La Nomenclature d'Activités Française (NAF) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Le classement INSEE des codes NAF offre l'organisation la plus pertinente des données pour en permettre l'analyse.



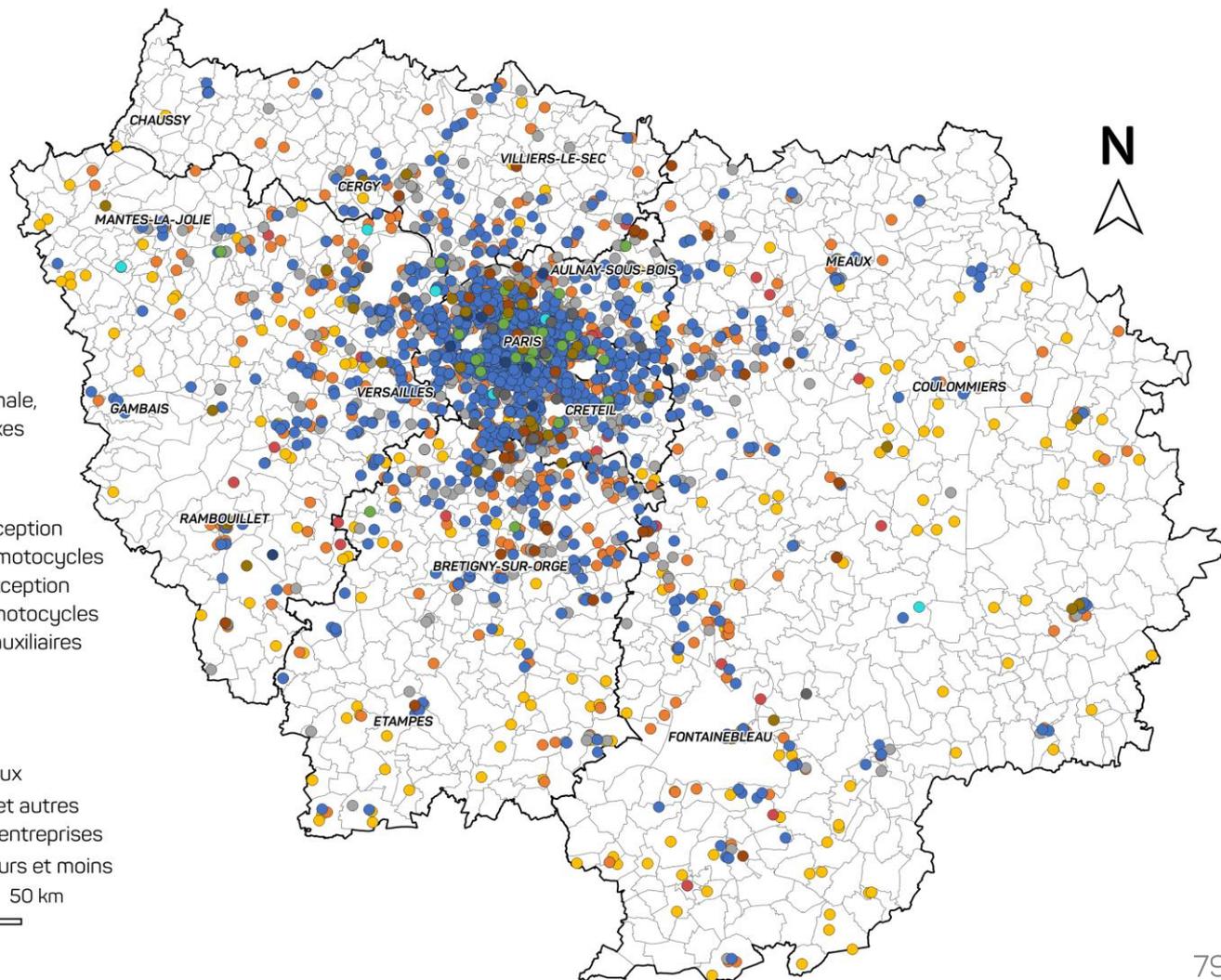
Il y a 31 sections principales différentes pour les codes NAF des opérateurs étudiés. Nous avons fait le choix de regrouper les sections pour lesquelles il y a 5 opérateurs et moins, car cela n'est pas représentatif.



# La classification et sélection par code NAF

## Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

- NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes
- NAF 10 : Industries alimentaires
- NAF 11 : Fabrication de boissons
- NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- NAF 56 : Restauration
- NAF 68 : Activités immobilières
- NAF 70 : Activités des sièges sociaux
- NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins



# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>47</b>	<b>1426</b>	<b>Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
<b>47.1</b>	<b>890</b>	<b>Commerce de détail en magasin non spécialisé</b>
47.11	880	Commerce de détail en magasins non spécialisé à prédominance alimentaire
47.19	10	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé
<b>47.2</b>	<b>442</b>	<b>Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé</b>
47.20	143	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47.21	34	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
47.22	5	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
47.23	8	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
47.24	4	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
47.25	3	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
47.29	245	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
<b>47.7</b>	<b>19</b>	<b>Autres commerces de détail en magasin spécialisé</b>
47.75	2	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
47.76	14	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
47.78	3	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé
<b>47.8</b>	<b>36</b>	<b>Commerce de détail sur éventaires et marchés</b>
47.81	30	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
47.89	6	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
<b>47.9</b>	<b>39</b>	<b>Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés</b>
47.91	37	Vente à distance
47.99	2	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés

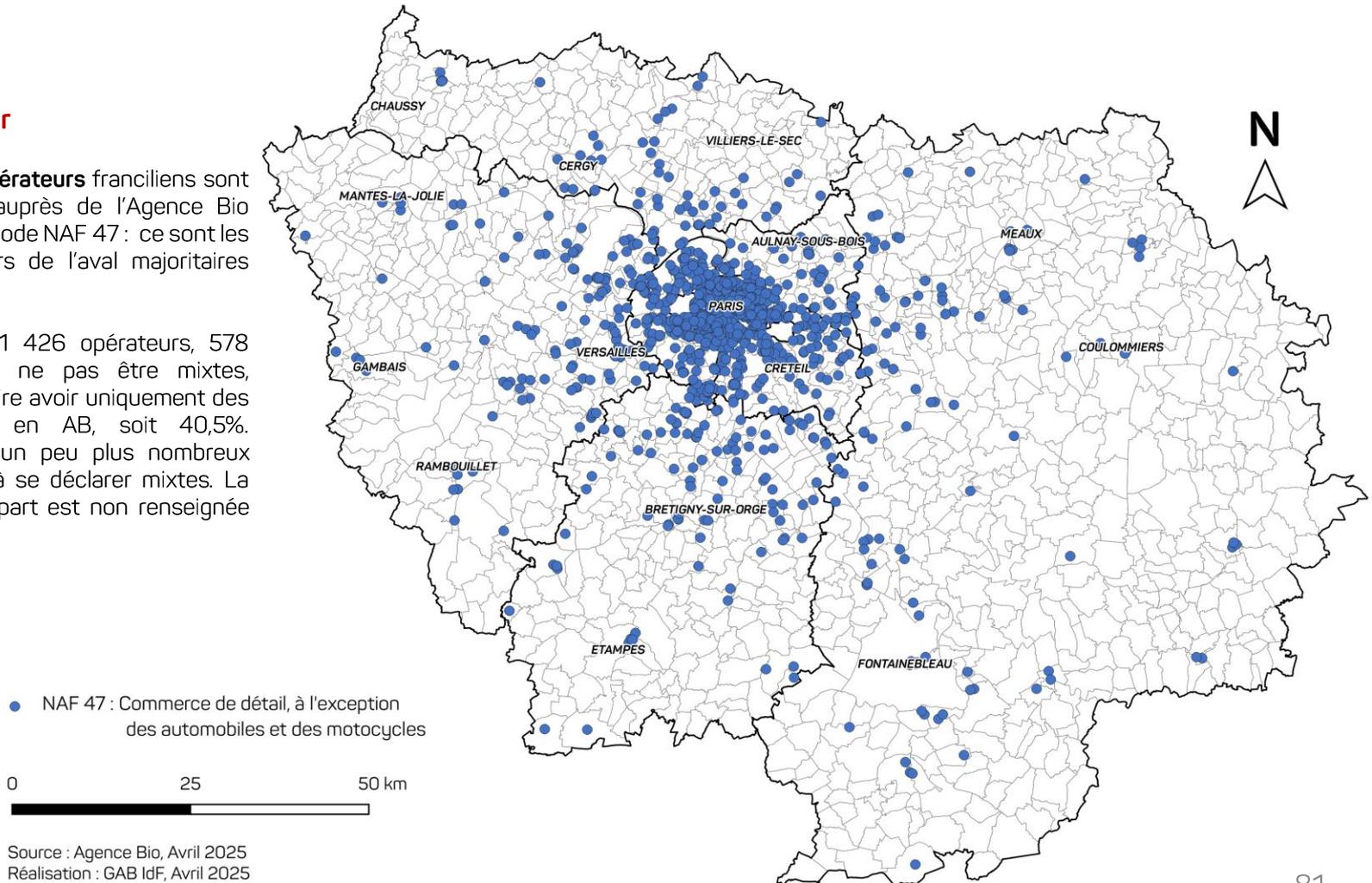
# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



## A retenir

**1 426 opérateurs** franciliens sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec un code NAF 47 : ce sont les opérateurs de l'aval majoritaires (40,9%).

Sur les 1 426 opérateurs, 578 déclarent ne pas être mixtes, c'est-à-dire avoir uniquement des activités en AB, soit 40,5%. Ils sont un peu plus nombreux (43,9%) à se déclarer mixtes. La dernière part est non renseignée (15,6%).



# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles



Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>46</b>	<b>847</b>	<b>Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
<b>46.1</b>	<b>63</b>	<b>Intermédiaires du commerce de gros</b>
46.11	2	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
46.17	48	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
46.18	6	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
46.19	7	Intermédiaires du commerce en produits divers
<b>46.2</b>	<b>24</b>	<b>Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants</b>
46.21	20	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
46.22	3	Commerce de gros de fleurs et plantes
46.23	1	Commerce de gros d'animaux vivants
<b>46.3</b>	<b>732</b>	<b>Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac</b>
46.30	540	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
46.31	35	Commerce de gros de fruits et légumes
46.32	11	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
46.33	14	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
46.34	27	Commerce de gros de boissons
46.36	5	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
46.37	9	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
46.38	34	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
46.39	57	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
<b>46.4</b>	<b>8</b>	<b>Commerce de gros de biens domestiques</b>
46.45	4	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
46.46	2	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
46.49	2	Commerce de gros d'autres biens domestiques
<b>46.6</b>	<b>2</b>	<b>Commerce de gros d'autres équipements industriels</b>
46.69	2	Commerce de gros d'autres machines et équipements
<b>46.7</b>	<b>7</b>	<b>Autres commerces de gros spécialisés</b>
46.73	1	Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
46.75	5	Commerce de gros de produits chimiques
46.76	1	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
<b>46.9</b>	<b>11</b>	<b>Commerce de gros non spécialisé</b>
46.90	11	Commerce de gros non spécialisé

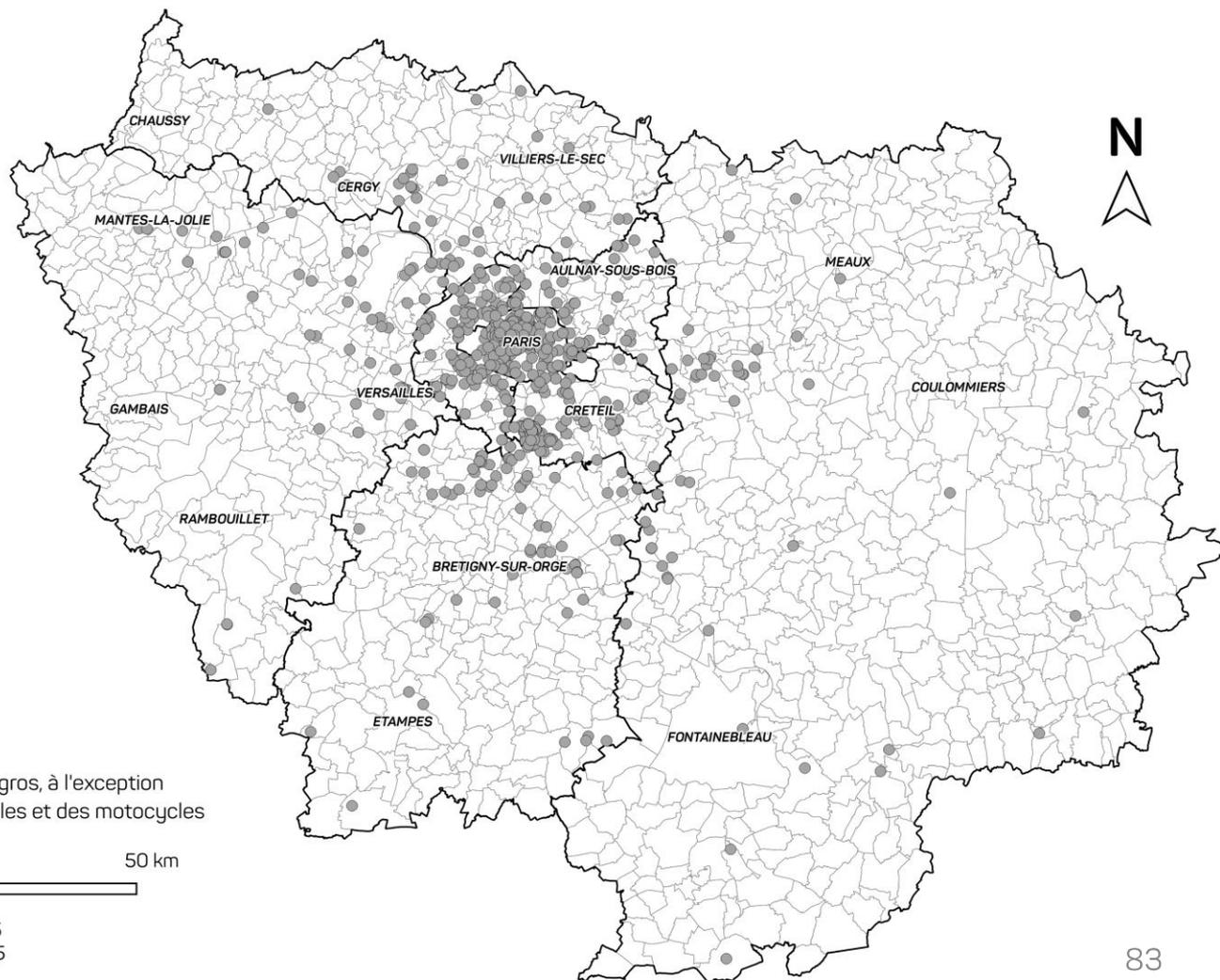


# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

## A retenir

Le Code NAF 46 regroupe des grossistes et des coopératives présents en Ile-de-France. Ils sont **847 notifiés**.

La quasi-totalité de ces opérateurs a une activité de distribution et/ou de préparation (99,3%). Près de la moitié fait uniquement de la distribution (43,7%) tandis que 17,2% combinent uniquement les activités de préparation et de distribution.



● NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Avril 2025  
Réalisation : GAB IdF, Avril 2025



# Code NAF 10 : Industries alimentaires

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>10</b>	<b>779</b>	<b>Industries alimentaires</b>
<b>10.0</b>	<b>1</b>	<b>Industries alimentaires</b>
<b>10.1</b>	<b>12</b>	<b>Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande</b>
10.11	10	Transformation et conservation de la viande de boucherie
10.12	1	Préparation de produits à base de viande
10.13	1	Préparation de produits à base de viande
<b>10.2</b>	<b>8</b>	<b>Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques</b>
10.20	8	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
<b>10.3</b>	<b>42</b>	<b>Transformation et conservation de fruits et légumes</b>
10.31	2	Transformation et conservation de pommes de terre
10.32	7	Préparation de jus de fruits et légumes
10.39	33	Autre transformation et conservation de fruits et légumes
<b>10.4</b>	<b>5</b>	<b>Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales</b>
10.41	4	Fabrication d'huiles et graisses
10.42	1	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
<b>10.5</b>	<b>17</b>	<b>Fabrication de produits laitiers</b>
10.51	12	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
10.52	5	Fabrication de glaces et sorbets
<b>10.6</b>	<b>18</b>	<b>Travail des grains ; fabrication de produits amylacés</b>
10.60	8	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
10.61	9	Travail des grains
10.62	1	Fabrication de produits amylacés
<b>10.7</b>	<b>550</b>	<b>Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires</b>
10.71	540	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
10.72	7	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
<b>10.73</b>	<b>3</b>	<b>Fabrication de pâtes alimentaires</b>
<b>10.8</b>	<b>125</b>	<b>Fabrication d'autres produits alimentaires</b>
10.80	1	Fabrication d'autres produits alimentaires
10.81	2	Fabrication de sucre
10.82	11	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
10.83	46	Transformation du thé et du café
10.84	4	Fabrication de condiments et assaisonnements
10.85	12	Fabrication de plats préparés
10.86	13	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.87	1	Autres produits alimentaires n.c.a.
10.89	35	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
<b>10.9</b>	<b>1</b>	<b>Fabrication d'aliments pour animaux</b>
10.91	1	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

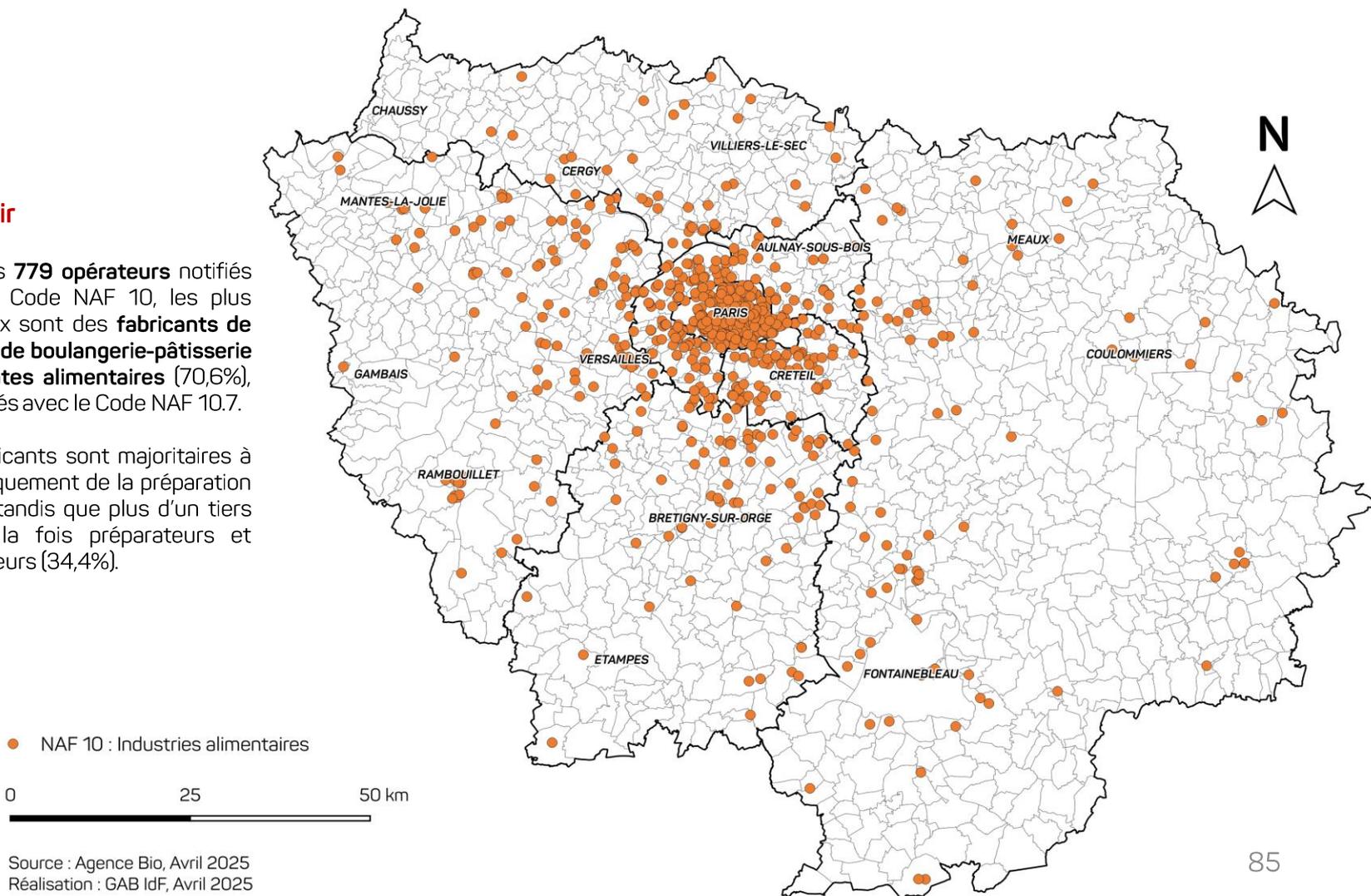


# Code NAF 10 : Industries alimentaires

## A retenir

Parmi les **779 opérateurs** notifiés avec un Code NAF 10, les plus nombreux sont des **fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires** (70,6%), référencés avec le Code NAF 10.7.

Ces fabricants sont majoritaires à faire uniquement de la préparation (62,5%) tandis que plus d'un tiers sont à la fois préparateurs et distributeurs (34,4%).





# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>01</b>	<b>207</b>	<b>Culture et production animale, chasse et services annexes</b>
<b>01.1</b>	<b>125</b>	<b>Cultures non permanentes</b>
01.11	67	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
01.13	56	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
01.16	1	Culture de plantes à fibres
01.19	1	Autres cultures non permanentes
<b>01.2</b>	<b>36</b>	<b>Cultures permanentes</b>
01.21	9	Culture de la vigne
01.24	9	Culture de fruits à pépins et à noyau
01.25	4	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
01.28	12	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
01.29	2	Autres cultures permanentes
<b>01.3</b>	<b>1</b>	<b>Reproduction de plantes</b>
01.30	1	Reproduction de plantes
<b>01.4</b>	<b>35</b>	<b>Production animale</b>
01.41	3	Elevage de vaches laitières
01.42	4	Elevage d'autres bovins et de buffles
01.43	1	Elevage de chevaux et d'autres équidés
01.45	6	Elevage d'ovins et de caprins
01.47	13	Elevage de volailles
01.49	8	Elevage d'autres animaux
<b>01.5</b>	<b>6</b>	<b>Culture et élevage associés</b>
01.50	6	Culture et élevage associés
<b>01.6</b>	<b>4</b>	<b>Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes</b>
01.61	3	Activités de soutien aux cultures
01.64	1	Traitement des semences

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Type de production principale	Nombre d'opérateurs
Apiculture	5
Autres productions animales	1
Autres productions végétales	1
Autres produits transformés	1
Bois et cueillette sauvage	1
Boissons (hors jus)	1
Bovins lait	6
Bovins viande	2
Caprins	2
Commerce de gros	2
Farines, céréales transformées et produits amylacés	1
Fruits	15
Grandes cultures	70
Huiles essentielles	1
Légumes	51
Œufs	6
Oléiculture	1
Ovins Lait	2
Ovins Viande	4
Plantes à parfums, aromatiques et médicinales et plantes à boissons	10
Préparations à base de fruits et légumes	1
Produits laitiers	2
Semences et plants	1
Surfaces non productives	2
Surfaces fourragères	4
Traitements primaires et services	3
Viticulture	7
Volaille de chair	4
<b>Total général</b>	<b>207</b>

Type d'activité	Nombre d'opérateur ayant au moins cette activité
Production	198
Préparation	188
Distribution	50

*Ces chiffres ne se cumulent pas. Par exemple 50 des 207 opérateurs avec un code NAF 01, font au moins de la distribution avec ou sans une seconde activité.*

Le type de production principale de ces 207 opérateurs provient de leur notification déclarative sur le portail de l'Agence Bio.

Parmi les 207 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 188 ont une activité de préparation soit 90,8%.

157 opérateurs sont notifiés en tant que préparateurs, sans pour autant assurer de distribution.

Les opérateurs les plus nombreux à avoir une activité de préparation sont ceux notifiés avec une production principale Grandes Cultures (66 sur 207 soit 31,9%) et ceux avec une production principale Légumes (44 sur 207 soit 21,3%). Il s'agit des deux types de productions majoritaires en Ile-de-France.



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Sur les 207 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 10 n'ont pas de terre ou d'élevage en AB connus en Ile-de-France, 4 ont une activité de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes et 4 autres concernent des notifications à venir, un arrêt d'activité et une erreur de notification.

189 opérateurs sont identifiés avec des terres et/ou un élevage en AB en Ile-de-France. Ils sont donc opérateurs de l'amont et opérateurs de l'aval. Ci-contre, le tableau de répartition de ces exploitations par type de production principale.

Le maraîchage et les grandes cultures sont les productions les plus représentées, devant les productions d'arboriculture, de polyculture-élevage, d'élevage et de PPAM.

## Mieux comprendre

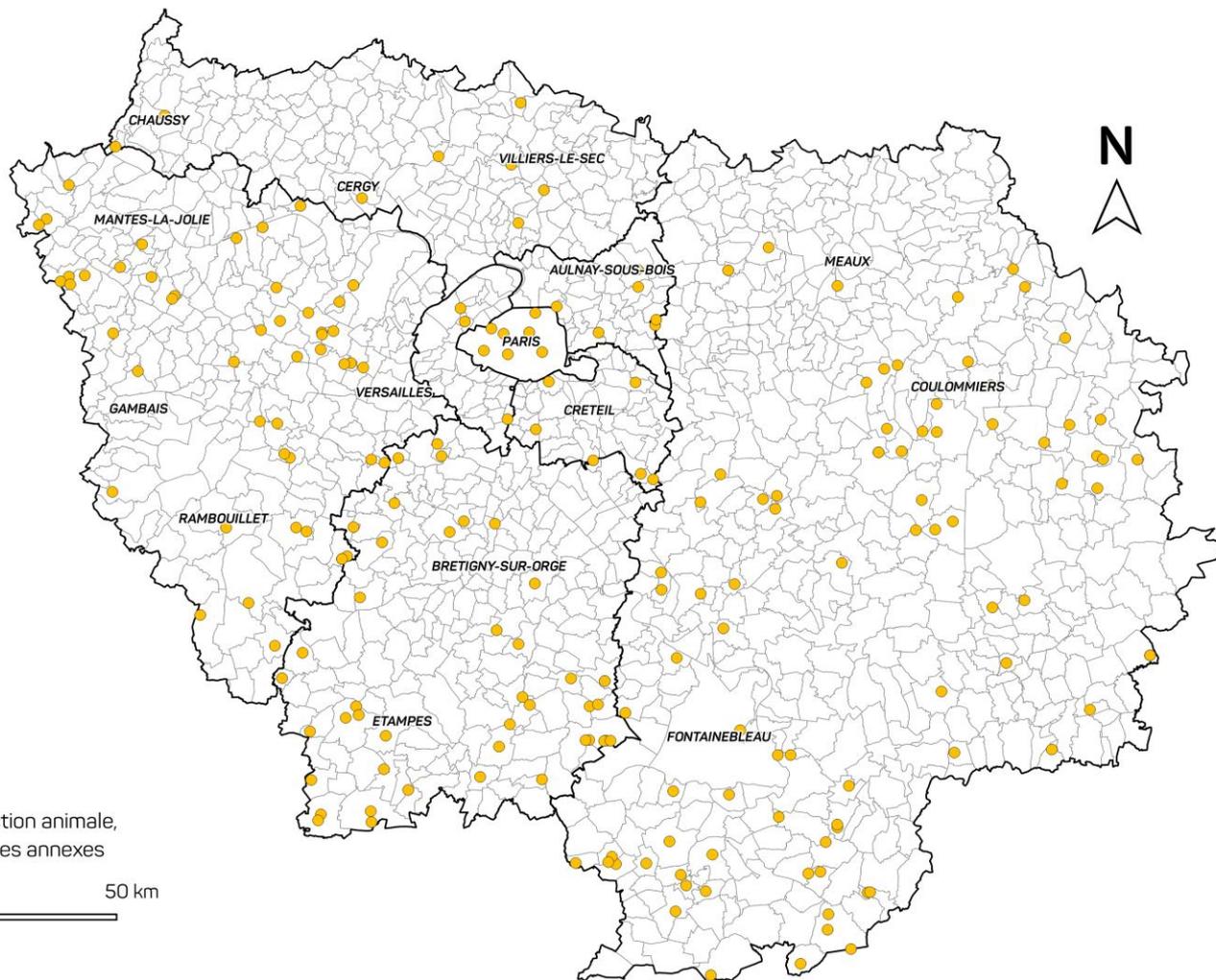
3 opérateurs sont notifiés avec le code NAF 01.61, qui correspond à des activités de soutien aux cultures exécutées pour le compte de tiers. Il peut s'agir de la préparation des terres, d'opérations de récolte, de semis, de plantations, etc.

1 opérateur est quant à lui notifié avec le code NAF 01.64, qui correspond au traitement primaire des récoltes et vise à améliorer la qualité des semences (séchage, nettoyage, triage, etc.).

Il s'agit donc d'activités annexes à la production agricole.

Type de production principale	Nombre de fermes
Grandes cultures	55
Maraîchage	54
Arboriculture	17
Polyculture-élevage	17
Elevage	13
PPAM	13
Viticulture	6
Apiculture	5
Cressiculture	4
Légumes de Plein Champ	2
Autre	1
Champignons	1
Pépinières et cultures ornementales	1
<b>Total général</b>	<b>189</b>

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Source : Agence Bio, Avril 2025  
Réalisation : GAB IdF, Avril 2025



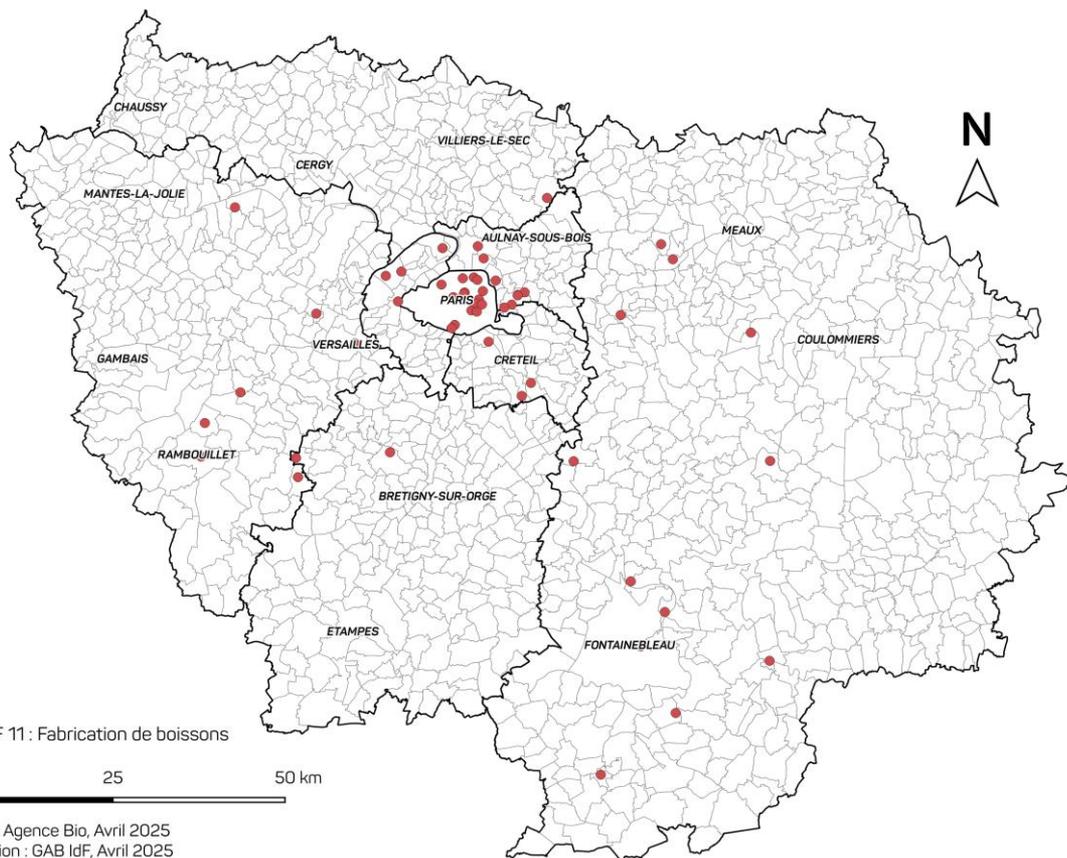
# Code NAF 11 : Fabrication de boissons

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
11	53	Fabrication de boissons
11.0	53	Fabrication de boissons
11.01	11	Production de boissons alcooliques distillées
11.02	4	Production de vin (de raisin)
11.03	3	Fabrication de cidre et de vins de fruits
11.04	5	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05	21	Fabrication de bière
11.07	9	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes

## À retenir

Les opérateurs notifiés en tant que fabricants de boissons sont plus d'un tiers (39,2%) à être répertoriés avec le Code NAF 11.05 qui correspond à la **fabrication de bière**.

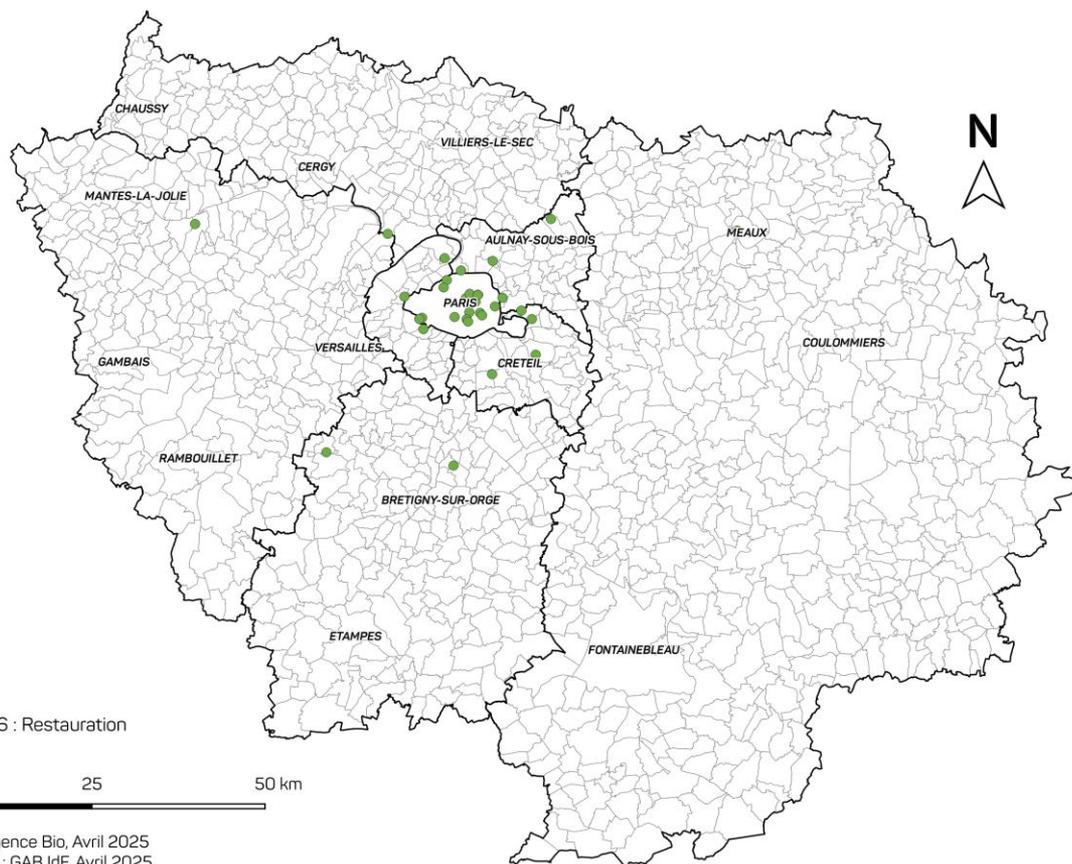
Parmi ces fabricants de bière, la grande majorité ne fait que de la préparation (66,7%).





# Code NAF 56 : Restauration

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>56</b>	<b>52</b>	<b>Restauration</b>
<b>56.1</b>	<b>42</b>	<b>Restaurants et services de restauration mobile</b>
56.10	42	Restaurants et services de restauration mobile
<b>56.2</b>	<b>8</b>	<b>Traiteurs et autres services de restauration</b>
56.20	2	Traiteurs et autres services de restauration
56.21	6	Services des traiteurs
<b>56.3</b>	<b>2</b>	<b>Débites de boissons</b>
56.3	2	Débites de boissons



## Mieux comprendre

Le code NAF faisant état de l'activité principale de l'entreprise n'est pas directement lié à l'activité de référence déclarée à l'Agence Bio. C'est pourquoi, 52 opérateurs ont un code NAF lié à la restauration, mais 35 opérateurs se sont notifiés avec une activité de restauration.



# Les activités de restauration en Ile-de-France

Nouveau zoom !

Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils souhaitent être certifiés, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. **Ainsi, seulement 52 restaurateurs sont notifiés auprès de l'Agence Bio en Ile-de-France, visible dans la diapositive précédente sous le code NAF 56.**

Afin de tenter de réduire ce biais de recensement, une recherche approfondie a été menée.

L'objectif était de répertorier **les opérateurs d'Ile-de-France qui proposent une activité de restauration contenant un ou plusieurs produits biologiques**. La labélisation en AB pour un ou plusieurs produit est indiquée dans les descriptions des sites internet des opérateurs, sur leurs menus et/ou sur leurs cartes. Toujours en cours de réalisation, ces chiffres et la carte ci-après sont une première présentation des résultats. Il ne s'agit donc pas d'un listing exhaustif.

**320 opérateurs** proposant des produits bio sur leur carte ont été recensés en Ile-de-France. Ces opérateurs sont des entreprises qui proposent un ou plusieurs services de restauration, sur place ou à emporter. Il s'agit principalement de restaurants, de traiteurs, de cave à vin et/ou de foodtruck.

L'analyse par code NAF montre que l'activité de restauration avec des produits bio de certains opérateurs est une activité secondaire.

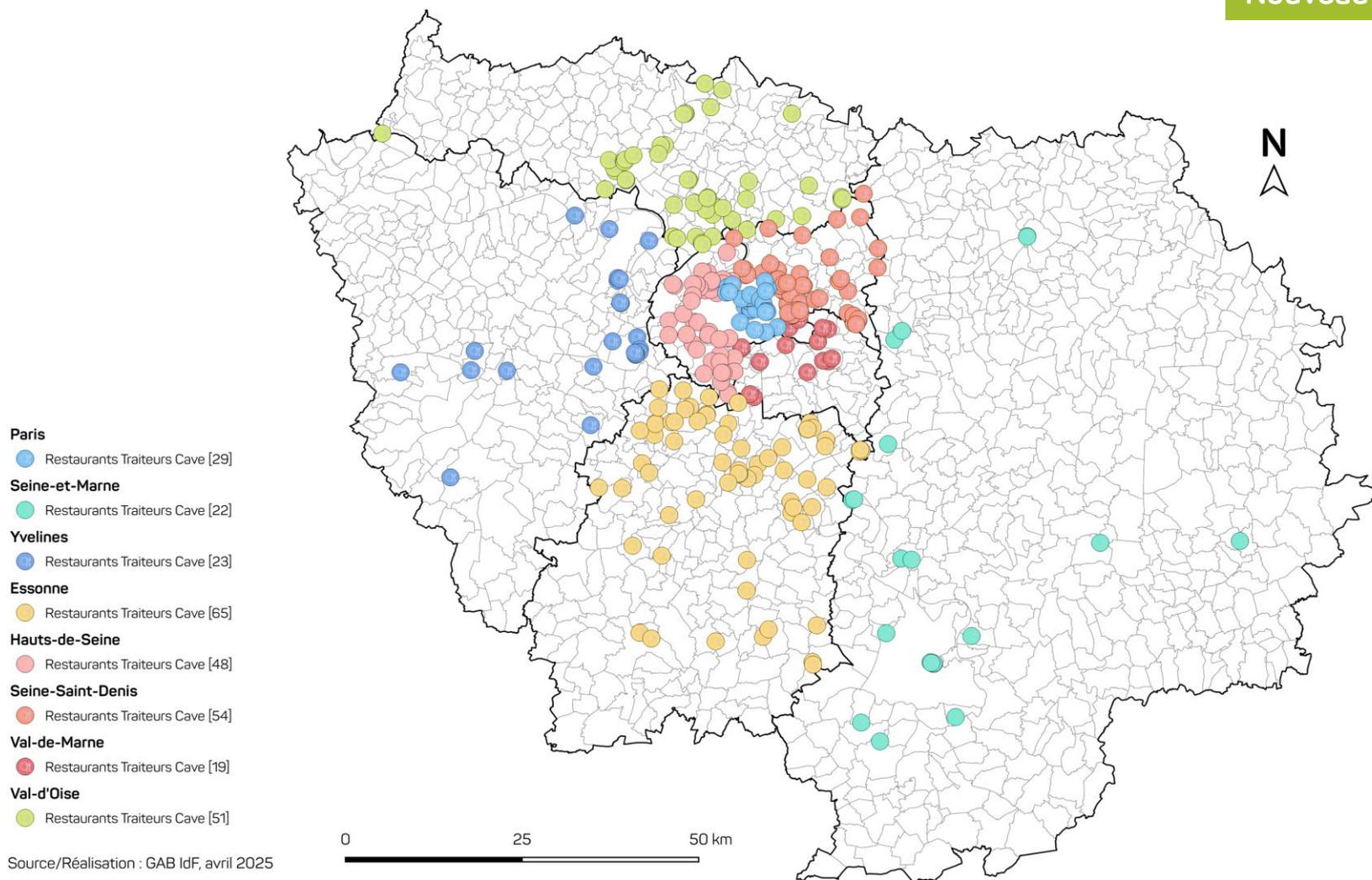
Département	Nombre de restaurants	Nombre d'épiceries fines
75	31	1
77	23	4
78	23	13
91	70	12
92	48	3
93	55	4
94	19	-
95	51	1
	<b>320</b>	<b>38</b>

Source : GAB IdF, données au 31/12/2024



# Les activités de restauration en Ile-de-France

Nouveau zoom !





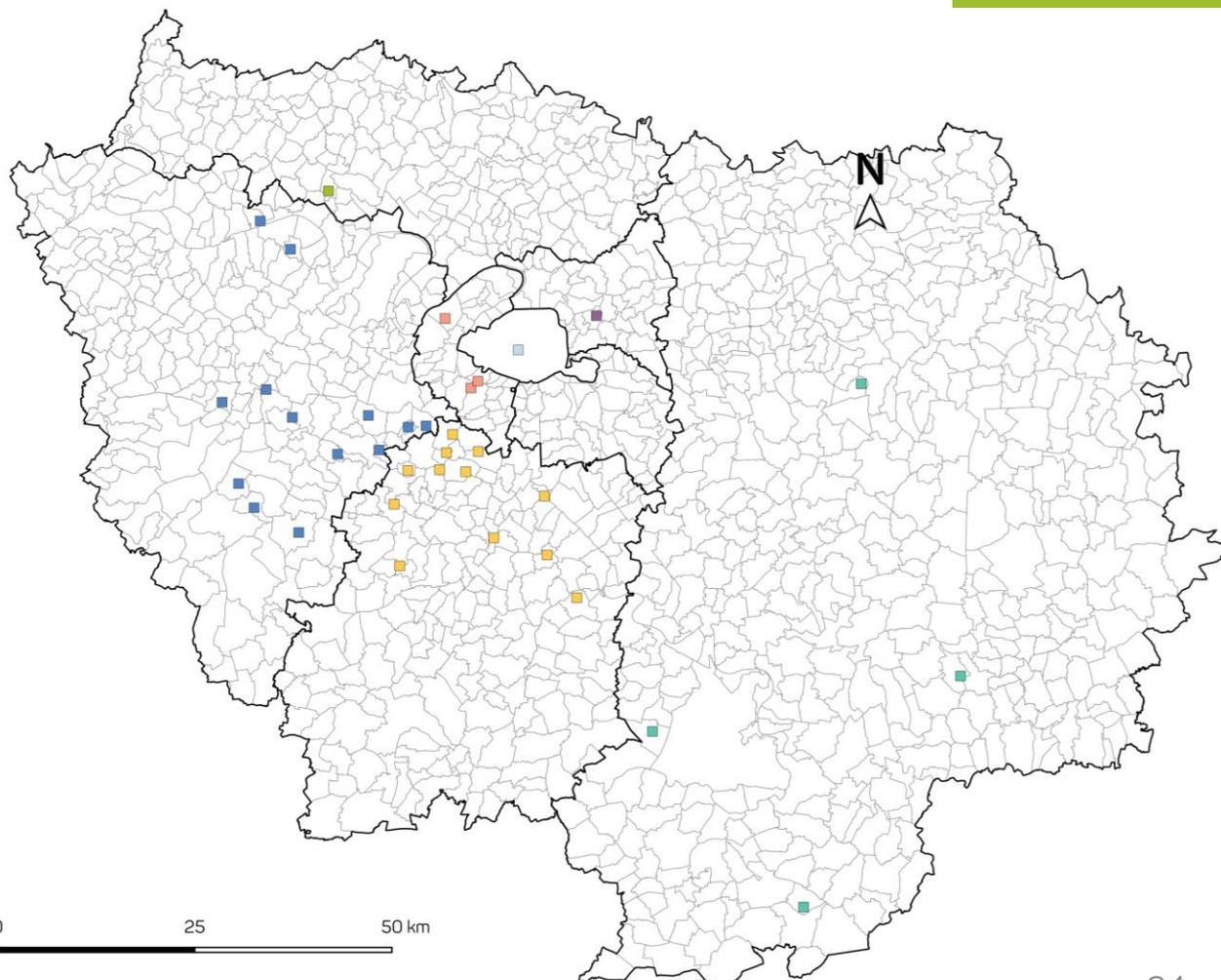
# Les épiceries participatives en Ile-de-France

Nouveau zoom !

**38 épiceries participatives**, également appelées « épis », ont été recensées en Ile-de-France à l'occasion d'une enquête, toujours en cours. La source principale de nos recherches est [www.monepi.fr/](http://www.monepi.fr/).

**19 épiceries disposent d'un code NAF** dont **15 sont référencées sous le code NAF 94.99** qui correspond aux « Activités des organisations associatives n.c.a. »

Les communes accueillant une épicerie participative sont indiquées sur la carte ci-contre.



## Paris

■ Epicerie participatives [1]

## Seine-et-Marne

■ Epicerie participatives 77 [4]

## Yvelines

■ Epicerie participatives 78 [13]

## Essonne

■ Epicerie participatives 91 [12]

## Hauts-de-Seine

■ Epicerie participatives 92 [3]

## Seine-Saint-Denis

■ Epicerie participatives 93 [1]

## Val-d'Oise

■ Epicerie participatives 95 [1]

Source/Réalisation : GAB IdF, avril 2025

# Codes NAF 52 - 68 - 70 - 82



## NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports

**44 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité d'entreposage et services auxiliaires des transports. Ces opérateurs peuvent avoir une activité d'entreposage et/ou pratiquer des services auxiliaires des transports, comme par exemple une activité de manutention de fret.

## NAF 68 : Activités immobilières

**9 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité immobilière. Ces opérateurs peuvent exercer une activité de vente, d'achat, de location ou tout autre prestation et/ou service liés à l'immobilier.

## NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

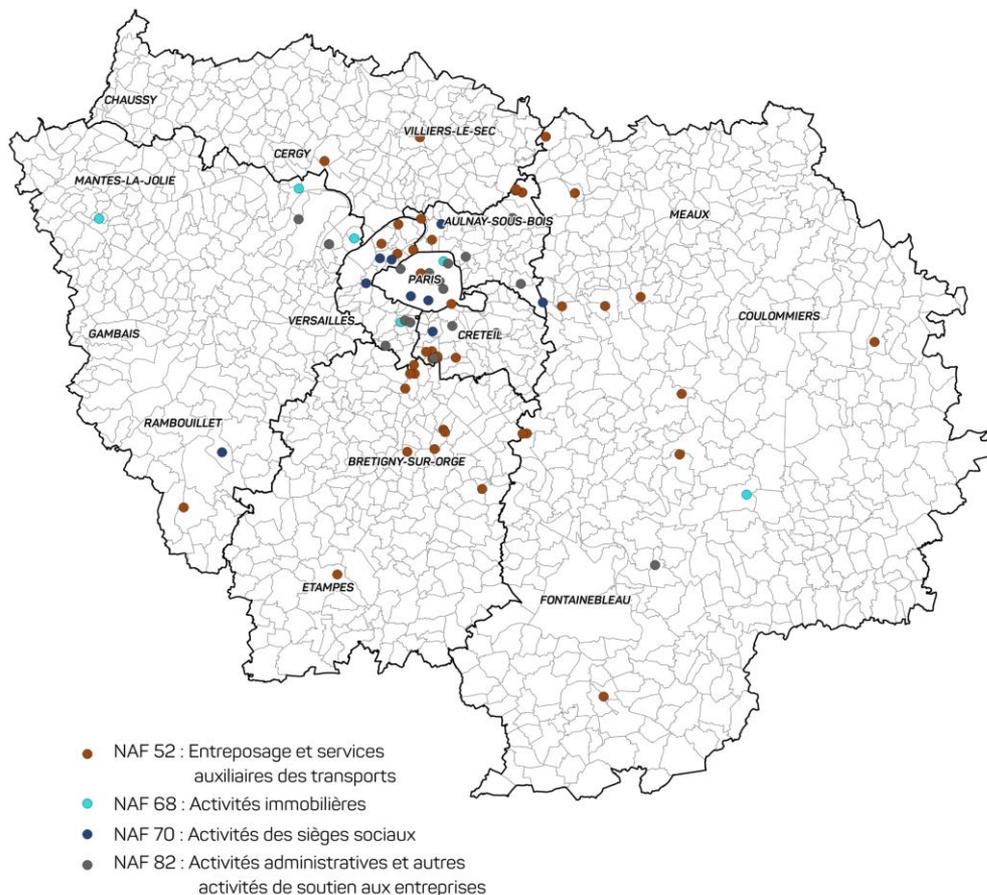
**15 opérateurs** ont un code NAF correspondant à des activités des sièges sociaux ou à une activité de conseil de gestion. Ces opérateurs peuvent prodiguer conseil et assistance à des entreprises et/ou des organisations sur divers sujets comme par exemple la planification stratégique.

## NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

**19 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité administrative et autres activités de soutien aux entreprises. Cela peut correspondre à des prestations de divers services administratifs de bureau et/ou à des fonctions de soutien.

*Ces opérateurs peuvent être référencés sans code NAF Bio, mais avec le code NAF correspondant à l'activité principale de leur entreprise. Celle-ci peut ne pas être en lien direct avec une activité agricole.*

*Pour retrouver les définitions complètes : Nomenclatures d'activités et de produits françaises, Réédition 2020*



0 25 50 km

Source : Agence Bio, Avril 2025  
Réalisation : GAB IdF, Avril 2025



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 7.

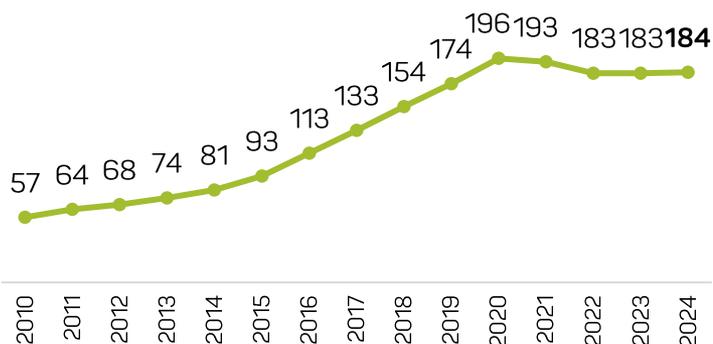
## La consommation des produits en AB en IdF

Consommation des produits en AB en Ile-de-France .....97-100

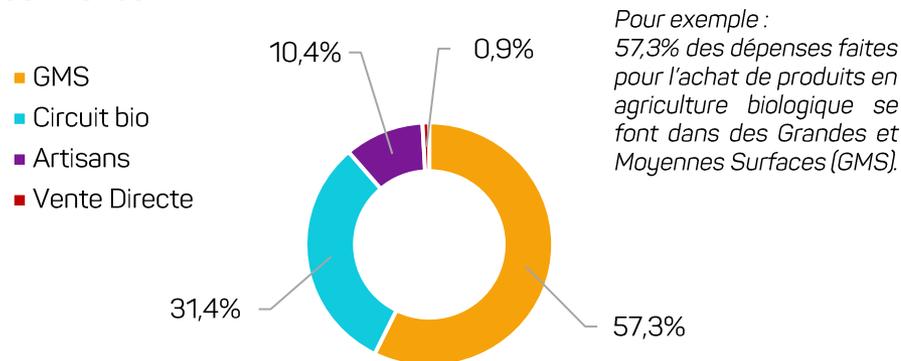


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

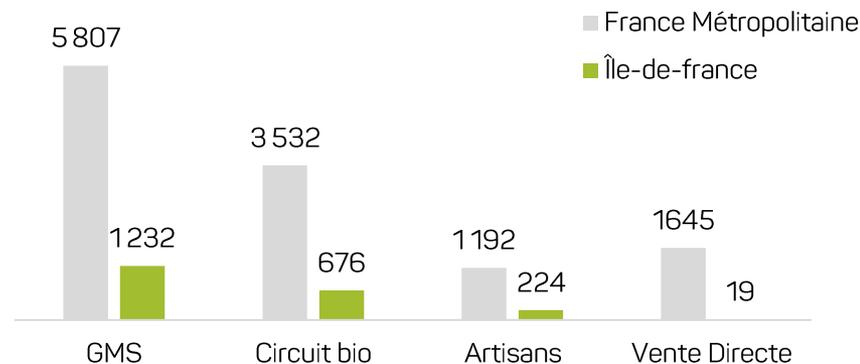
Valeur de la consommation individuelle par circuit de 2010 à 2024 à l'échelle nationale (€/hab)



Répartition de la valeur des marchés bio par circuit pour l'Ile-de-France



Répartition de la valeur des marchés (en millions d'€) bio par circuit en 2024



## A retenir

En 2024, **un français** aura dépensé en moyenne **184 euros** dans l'achat de produits biologiques, **un francilien 173 euros** soit une augmentation de 1,2% entre 2023 et 2024. Toutes régions confondues, la dépense moyenne maximale est de 250 euros et minimale de 96 euros.

Source de ces graphiques : AND-International 2025 pour Agence BIO d'après Nielsen, Circana Biolinéaires, INSEE et Agence BIO

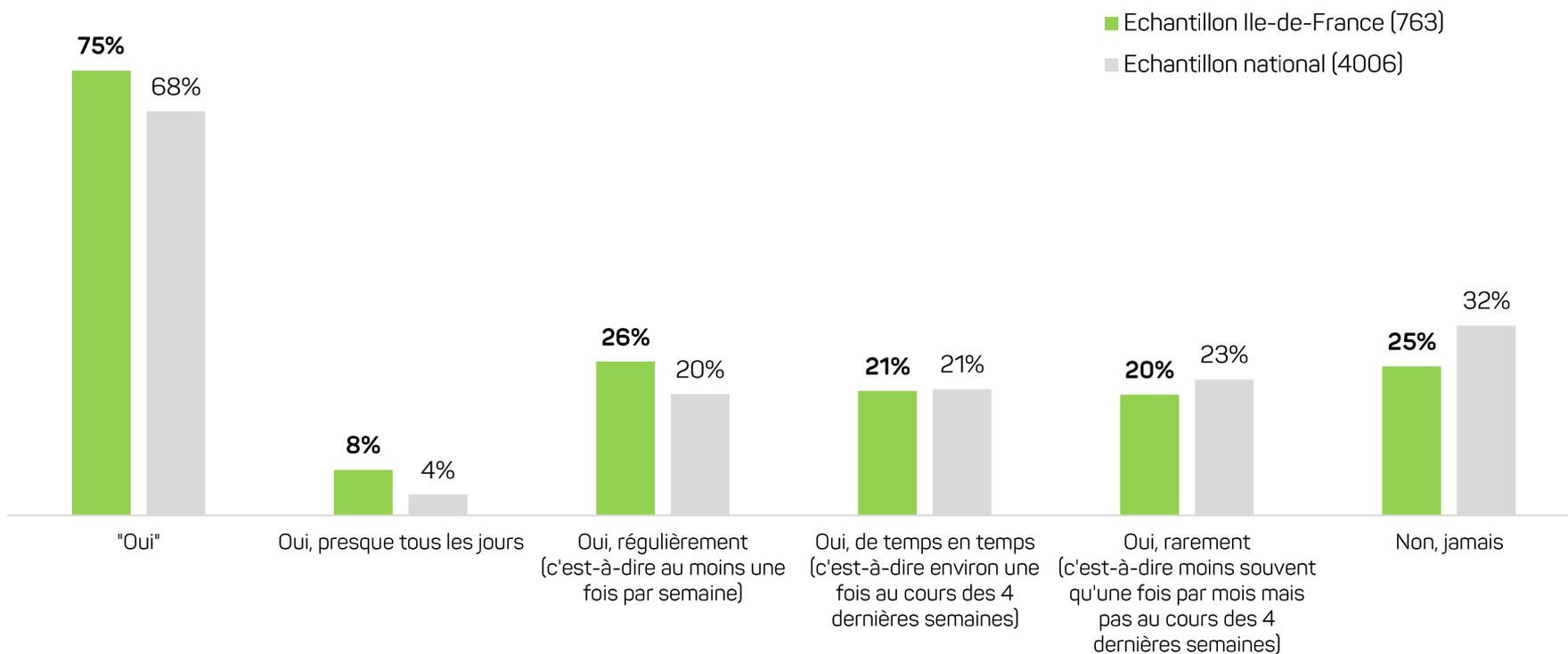


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

## Achat de produits biologiques

Avez-vous, vous-même ou quelqu'un de votre foyer, acheté un ou plusieurs produits biologiques au cours des 4 dernières semaines ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2025)





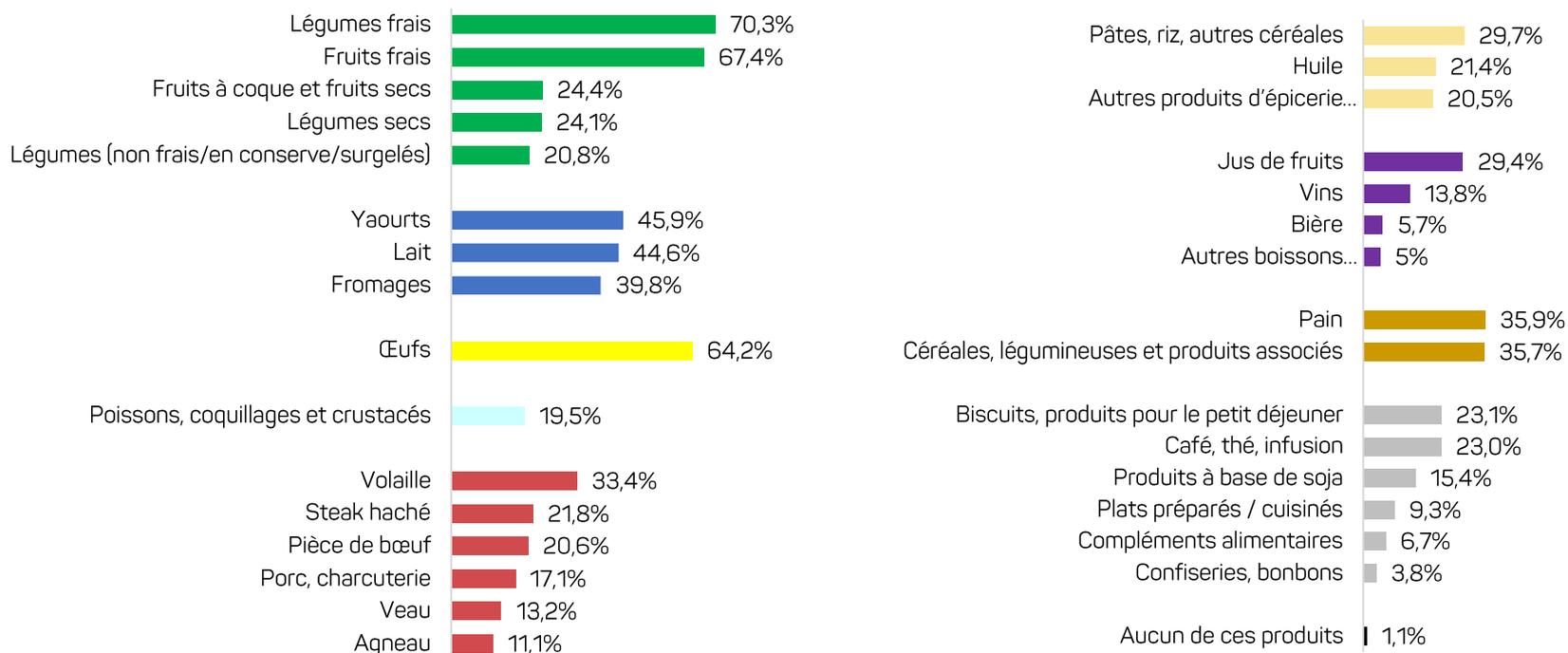
# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Nouveau zoom !

Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques (au moins une fois par mois)

## Q36 - Quels sont tous les produits biologiques que vous consommez ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2025)



### Mieux comprendre

Ce graphique met en évidence les produits les plus achetés par l'échantillon de 500 répondants franciliens. On remarque clairement que les légumes et fruits frais sont deux fois plus achetés que des produits carnés, les pains ou les céréales.



# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Nouveau zoom !

Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques (au moins une fois par mois)

## Q38 - Parmi les circuits de distribution suivants, à quelle fréquence achetez-vous (vous ou quelqu'un de votre foyer) des produits biologiques ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2025)



### Mieux comprendre

Ce graphique représente la répartition en part (en %) des différentes fréquences d'achats par les consommateurs réguliers de produits biologiques suivants les différents circuits empruntés. Les circuits de distribution utilisés plusieurs fois par semaine pour l'achat de produits biologiques sont les artisans (15%), les supermarchés (11%) et les magasins d'alimentation bio (10%) suivi des drives alimentaires et des hypermarchés avec 9% chacun.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 8. Sigles, abréviations et lexique

Sigles et abréviations .....	102
Lexique .....	103-104



# Sigles et abréviations

- **AAC** : Aire d’Alimentation de Captages
- **AB** : Agriculture Biologique
- **AESN** : Agence de l’Eau Seine Normandie
- **AMAP** : Association pour le Maintien d’une Agriculture Paysanne
- **ARMAB** : Aide Régionale pour le Maintien de l’Agriculture Biologique
- **ATABLE** : Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale
- **CAD** : Contrat d’Agriculture Durable
- **CTE** : Contrat Territorial d’Exploitation
- **CE** : Communauté Européenne
- **DRIAAF** : Direction Régionale et Interdépartementale de l’Alimentation de l’Agriculture et de la Forêt
- **Dpt** : Département
- **ESAT** : Etablissement et Service d’Aide par le Travail
- **FAB** : Fabricants d’Aliments pour Bétail
- **GAB IdF** : Groupement des Agriculteurs Biologiques d’Ile-de-France
- **GC** : Grandes cultures
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **GSA** : Grandes Surfaces Alimentaires
- **Ha** : Hectare
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **IdF** : Ile-de-France
- **ITAB** : Institut Technique de l’Agriculture Biologique
- **NC** : Non Connu
- **MAE** : Mesures Agro-Environnementales
- **MIN** : Marché d’Intérêt National
- **NS** : Non Significatifs
- **PPAM** : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- **PCO** : Pépinières et Cultures Ornementales
- **Q** : Quintal
- **RC** : Restauration Collective
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **TMPC** : Tous Modes de Production Confondus
- **UTA** : Unité de Travail Annuel



# Lexique

- **Autres cultures** : catégorie regroupant les jachères, les bois et les friches.
- **Atelier de production** : une même exploitation peut avoir plusieurs ateliers. Par exemple, une exploitation à dominante grandes cultures peut aussi avoir des parcelles destinées à d'autres productions comme un verger de pommes ou du maraîchage. Chaque entité de production constitue un atelier.
- **Grandes cultures** : correspond ici aux céréales (dont mélanges de céréales et d'oléo-protéagineux tels que le triticale/pois par exemple), aux oléo-protéagineux, aux plantes à fibres et aux autres cultures industrielles.
- **Fruits** : regroupe les productions arboricoles (dont la production de sève de bouleau), de petits fruits et de raisins.
- **Légumes** : ils regroupent ici les produits issus du maraîchage diversifié, des cultures de plein champ, les légumes secs, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le cresson et les champignons.
- **Légumes de plein champ** : légumes cultivés sur une parcelle relativement importante pendant toute une saison culturale (par opposition au maraîchage diversifié).
- **Légumineuses** : familles de plantes qui fixent l'azote de l'air et le restituent sous forme d'azote minéral assimilable par les plantes. Les associations de cultures en rotation avec des légumineuses permettent d'enrichir le sol en éléments fertilisants qui bénéficient aux autres plantes. Dans l'Observatoire, par « légumineuses », on entend légumineuses fourragères (luzerne, trèfle...), récoltées sous forme de fourrage ou directement pâturées. Les légumineuses récoltées pour leurs graines (pois, féveroles...) sont désignées par le terme « protéagineux » et sont comptabilisées dans les grandes cultures.
- **Maraîchage diversifié** : production d'une gamme diversifiée de légumes en plein champ et sous abris généralement sur petites surfaces selon des rotations planifiées sur toute l'année.



# Lexique

- **Oléoprotéagineux** : regroupe les oléagineux et les protéagineux qui ne sont pas récoltés en fourrages ou pâturés.
- **Plantes à fibres et autres cultures industrielles** : regroupe des cultures dont la production est principalement destinée à une valorisation non alimentaire (par exemple le chanvre) ou qui sont destinées à des valorisations industrielles (par exemple la betterave sucrière).
- **Surfaces biologiques** : surfaces dont la période de conversion en agriculture biologique est terminée.
- **Surfaces en conversion** : en agriculture biologique, l'obtention d'un certificat permettant de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres en fonction des types de production, en général de deux à trois ans. Pendant cette durée, les surfaces sont dites « en conversion ».
- **Surfaces engagées en agriculture biologique** : regroupe à la fois les surfaces biologiques et les surfaces en conversion. Ces surfaces sont également dites en mode de production biologique.
- **Surfaces fourragères** : comprend les cultures fourragères (la luzerne par exemple), les prairies, les parcours herbeux et les engrais verts.
- **UTA associés** : prend en compte les unités de travail annuelles des chefs d'exploitations et des co-exploitants d'une exploitation agricole.



Le GAB IdF produit chaque année un état des lieux détaillé de l'Agriculture Biologique de l'amont à l'aval pour l'ensemble de la Région Ile-de-France.

Cet outil, nécessaire à la bonne compréhension du développement de l'AB dans les territoires, est déclinable à l'échelle d'un département, d'une intercommunalité ou d'une collectivité, avec une augmentation de la valeur du zoom et de la précision des informations fournies.

Des analyses prenant en compte le contexte politique, économique et agricole sont également apportées, au bénéfice d'un développement harmonieux et durable de filières biologiques locales.

N'hésitez pas à nous solliciter !

### Contacts pour l'Observatoire

**Myriam RAFRAF**  
Chargée de mission

**Marie KULICHENSKI**  
Analyste-Enquêtrice

[observatoire@bioiledefrance.fr](mailto:observatoire@bioiledefrance.fr)

### Un projet soutenu par



**Etudes, conception :** Myriam RAFRAF, Marie KULICHENSKI

**Mise en page :** Pauline PELOUS

**Crédit Photos :** Istock

**Crédit Icones :** E.g.: Icon made by Freepik from [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

**Conditions de reproduction :** la reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France, chiffres 2024 ».

